

Le caractère citadin, donc localisé, et ne touchant qu'une fraction de la population, donc limité, pourrait rester sans effets au-delà du cercle consommatoire et affairiste. Or, l'enquête menée à Alger, en 1967-1968¹⁴², démontre bien l'écart important entre les volumes et coûts des achats effectués selon les catégories socio-professionnelles. Elle laisse transparaître aussi la trace laissée dans les mentalités et le non-dit par ces formes anarchiques de consommation-gaspillage. Non que chacun veuille y atteindre désormais. Mais le monde urbain, en poussant à l'extériorisation de la dépense, a fait de son instrument, l'argent, une norme référentielle sans précédent dans la culture algérienne. Fêtes et cérémonies exacerbent le rituel antérieur en un exhibitionnisme dont il faudrait, par le biais de la sociologie économique, l'étude des attitudes en matière d'échanges notamment, tenter de démêler les raisons et les causes.

Ces formes trop apparentes d'un groupe pressé de démontrer son ascension sociale ne peuvent rendre compte de la réalité algérienne dans son ensemble, ni des attitudes et comportements des autres groupes. Elles illustrent toutefois les différences entre la société de 1962 et celle de 1972, ainsi que les liaisons profondes entre processus de développement économique et mutations sociales, entre ces mutations sociales et les choix et mécanismes politiques. En dix années, une société nouvelle s'est implantée, dont les traits sont encore flous, mais dont on perçoit désormais mieux les grandes orientations.

Quelques traits de la société nouvelle

Sous l'influence des choix et décisions économiques, les forces productives — dont, par ailleurs, la dynamique propre ne saurait être niée — se sont altérées, transformées. A une série d'orientations délibérées ou imposées correspond une répartition sociale nouvelle, sous-entendant à son tour des nouveaux types d'affrontement possibles.

Au tableau des années de l'indépendance, dressé par économistes et sociologues, succède un inventaire plus problématique, soulevant plus de questions que ne fournissant de réponses. Parmi celles-là, il en est trois qui semblent obséder les analystes contemporains : Est-on en présence d'une classe moyenne en formation ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une petite-bourgeoisie ? Où en est la différenciation au sein de la paysannerie ? Problèmes d'appellation et de classification, mais qu'il convient d'évoquer, car ils engagent autant le fond que la forme du débat sur la restructuration sociale.

Le terme de classe moyenne, plus souvent mis au pluriel qu'au

sures, appareillage électrique, matériel de bureau, ateliers de montage, sont fructueux — entraînent un profit non pas public mais bien privatisé là aussi. Sur les implications politiques de ce phénomène, cf. *supra*, « La croissance du secteur privé », p. 370.

142. *Enquête sur la consommation des ménages*, Association pour la recherche démographique, économique et sociale (AARDES), Alger, Secrétariat d'Etat au Plan, 1970-1971. Résultats partiels in *Annuaire statistique de l'Algérie 1972*, *op. cit.*, p. 204-217 (Enquête portant sur le Grand-Alger d'une part et sur l'Algérie dans son ensemble. Echantillon retenu : 10 360 ménages).

singulier, semble ressortir d'une sociologie fort gênée pour qualifier les groupes sociaux de pays du Tiers Monde, et principalement ceux des Etats nouvellement indépendants. L'intérêt de la notion tient à sa capacité de situer un état provisoire de la « transition sociale ». Sont déclarées « moyennes » les couches en position de passage d'un état « inférieur » à un état « supérieur¹⁴³ ». Sont donc rassemblés sous ce vocable les individus venus directement des milieux populaires, *lower middle class*, ou susceptibles de gagner les classes privilégiées, *upper middle class*. Avec, entre les deux, un marais encore mal défini composé de fractions intermédiaires baptisées par Warner et ses continuateurs, dont une « moyenne de la moyenne », *middle middle class*. Nul doute qu'en Algérie on puisse constituer pareil assemblage. Ne serait-ce qu'en se livrant à un repérage des valeurs communément défendues par diverses portions de la société. L'essentiel du secteur salarié s'accorde par exemple sur le projet national, et le reproduit dans ses contradictions apparentes : attachement aux normes sociales traditionnelles, défense de la modernisation économique. Nombreux sont ceux, citadins pour la plupart, qui font montre de cette « bonne volonté culturelle » dont parle P. Bourdieu, et qui défendent les préceptes et rites de la culture dominante. La base de cette classe moyenne prise globalement pourrait être recherchée à partir des catégories socio-professionnelles connues, en tenant compte de la répartition de l'emploi selon la branche d'activité économique, le degré de qualification, les échelles de salaires et de revenus. Mais qui figurerait, aux côtés de qui, sous l'appellation de classe moyenne ?

Lors de tentatives de classification déjà anciennes, les catégories représentées variaient selon les auteurs. Manfred Halpern, en notant l'émergence d'une nouvelle classe sociale, y incluait la grande majorité des salariés, civils et militaires, organisateurs, administrateurs, experts¹⁴⁴, excluant les propriétaires fonciers. De son côté, Morroe Berger, dans une étude antérieure, avait rangé dans le même lot commerçants et petits propriétaires, ainsi que les professions libérales¹⁴⁵. Mais, pour Halpern, le revenu sous forme de salaire, tout comme le rapport avec l'Etat et le contrôle de son appareil, représentaient le double critère d'appartenance, donc d'appréhension. Peter Worsley, lui, préférerait parler d'élite, de nouvelle classe en formation, encore malléable, économiquement mal déterminée, politiquement mal libérée d'un nationalisme ambiant impliquant monolithisme de la vie politique, et indifférenciation sociale. Il notait, toutefois, les premiers signes extérieurs d'une caractérisation culturelle dans les attitudes. Issus ou encore proches des milieux popu-

143. Cf. les réflexions critiques de P. BOURDIEU, « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de sociologie*, 2, 1966, p. 201-223.

144. M. HALPERN, *The politics of social change in the Middle East and North Africa*, Princeton, Princeton University Press, 1963. Cf. « The new middle class as the principal revolutionary and stabilizing force », p. 51-77.

145. M. BERGER, « The middle class in the Arab world », in W. LAQUEUR (éd.), *The middle class in transition*, New York, Routledge et Kegan Paul, 1958, p. 63 (cité par M. Halpern, *op. cit.*, p. 54).

lares, les nouveaux promus du système socio-politique ne manquaient pas d'en faire état et de se déclarer attachés aux normes généralement acceptées¹⁴⁶, tout en commençant à se séparer pratiquement de ce même peuple, par les emplois, les situations, les modes de vie. Au fond, la couche moyenne sacrifiait d'autant plus à l'idéologie communautaire (utopie serait plus juste ici) qu'elle développait en même temps un processus de différenciation réel. Ce n'est plus alors par la culture, ni par référence à la production que se singularisait une minorité, mais par des attitudes économiques que nous avons déjà évoquées¹⁴⁷.

A ces classes moyennes mal définies et incertaines s'opposerait une petite-bourgeoisie plus proche de la terminologie marxiste. Petite-bourgeoisie que la Charte d'Alger estimait, avant l'indépendance, à 250 000 personnes, réparties « dans le petit commerce, dans l'artisanat, dans les emplois techniques et intellectuels subalternes, de bureau, etc.¹⁴⁸ » Masse gonflée ensuite en proportion de l'extension prise par le secteur tertiaire. Petits cadres du FLN, fonctionnaires subalternes des catégories C et D, employés des sociétés nationales, des branches commerciales et industrielles privées, bénéficiaires du gonflement des sphères d'administration et de gestion, tous ces « travailleurs non directement productifs¹⁴⁹ » constitueraient un ensemble hétérogène de promus récents et de privilégiés par le salaire, mais sans conscience d'avoir usurpé une fonction ni de jouir d'avantages spéciaux. Couche de travailleurs permanents et non manuels, présentant « de nombreux traits qui la rapprochent des classes moyennes de sociétés plus développées au point de vue économique, comme l'inclination à l'ascétisme et au moralisme ... » note René Gallissot¹⁵⁰. Donc, conglomérat unifiable par le salariat, plus opposable aux sous-prolétaires et non-prolétaires qu'aux ouvriers permanents des villes et campagnes, autres salariés, et commençant à partager une idéologie ambivalente (passéisme et progrès, unité nationale et intérêts propres) d'essence particulière, mais non contrai-

146. P. WORSLEY, *The third world*, Londres, Weidenfeld and Nicholson, 1962, p. 150. Autre aspect du même phénomène, « la modestie de l'origine sociale de tel ou tel cadre supérieur », alléguée comme preuve de la profonde cohésion sociale, masquant donc les contradictions de classes. Noté par G. CHALIAND, J. MINCES, *L'Algérie indépendante*, op. cit., p. 156.

147. Cf. une tentative de repérage de la « classe moyenne » en Algérie avant 1963, in I. CLEGG, *Worker's self-management in Algeria*, New York, Monthly Review Press, 1971, cf. « Class and ideology in Algeria », p. 110-115).

148. *Charte d'Alger*, I^{re} partie, chap. 3, thèse 9. Dont 170 000 petits commerçants et artisans en 1958, selon G. CHALIAND (*L'Algérie est-elle socialiste ?*, op. cit., p. 84). Cette petite-bourgeoisie, selon l'auteur, « représente une catégorie vorace individualiste dans les limites du clan familial, thésaurisatrice ... » Le rapport du secrétaire général au congrès de 1964, ménageait pourtant les petits commerçants : « Nous le savons, leur sort n'est pas beaucoup plus enviable que celui de bon nombre d'autres Algériens ». Cf. *Charte d'Alger*, op. cit., p. 158.

149. Formule employée par A. Ben Bella dans son rapport (*ibid.*, p. 156). Suivait une illustration imagée : « Il faut des agents de ville, des postiers, des dactylos, des vendeurs dans les magasins ... Mais ce qu'il ne faut pas, c'est que tous les Algériens, à partir du moment où ils disposent du certificat d'études, ne rêvent plus que de devenir agents de ville ou postiers, que toutes les Algériennes s'imaginent qu'elles ne pourront vivre honorablement que derrière une machine à écrire ».

150. R. GALLISSOT, « Les classes sociales en Algérie », art. cité, p. 218.

re à l'idéologie communautaire ou officialisée comme telle. Cette couche sociale se différencierait d'une bourgeoisie en voie de constitution — déterminée de plus en plus en fonction de sa position dans l'Etat ou par rapport à l'Etat — dont il sera à nouveau question à propos de la redistribution politique, sous l'appellation de bourgeoisie bureaucratique.

La troisième interrogation porte sur la paysannerie, plus précisément sur son développement depuis 1962. Ici les données peuvent aider à faire le point. Lors du congrès du FLN de 1964, la nécessité affirmée d'une « seconde réforme agraire » (la première étant celle des décrets de mars et d'octobre 1963) s'accompagnait d'un bilan chiffré : 15 000 propriétaires fonciers disposaient de plus de 50 hectares, dont 8 500 plus de 100 hectares, le tout couvrant 4,5 millions d'hectares ; 7 millions d'hectares étant, en revanche, divisés entre plus de 600 000 exploitants¹⁵¹.

En 1966, un avant-projet de révolution agraire reprenait la cassure entre possédants, tirant des profits de leurs terres, et subsistants, ne produisant que les fruits d'une survie individuelle ou familiale. Le texte évaluait à 11 millions d'hectares les terres encore détenues par le secteur privé, et estimait en gros le nombre des exploitations supérieures à 100 hectares, entre 8 000 et 9 000¹⁵². Par opposition, plus de 100 000 exploitations environ avaient moins de 1 hectare, plus de 300 000, entre 1 et 10 hectares. Seuls 160 000 à 180 000 propriétés représentaient des surfaces (entre 10 et 50 hectares) de rentabilité « normale » c'est-à-dire moyenne. Nous retrouvons l'opposition entre 25 000 propriétaires possédant environ 3 millions, soit 120 hectares chacun en moyenne d'hectares et 600 000 fellahs n'en possédant que 7 en moyenne. La structure des exploitations privées en 1964-1965, fournie par le Ministère de la réforme agraire permet de rectifier quelque peu ces estimations bien qu'elles ne portent que

151. *Charte d'Alger*, op. cit. Rapport du secrétaire général, p. 155 (chiffres repris du recensement de 1954 et du recensement agricole de 1951-1952) ; cf. plus loin « ... C'est d'une véritable révolution agraire qu'il doit s'agir, d'une révolution dans les rapports de notre paysannerie avec la nature et dans les rapports sociaux à la campagne. Libération des forces productives d'une part, promotion du paysan ... d'autre part : voilà les grands aspects de la question », p. 162. On comparera avec les formules employées par le président Boumediène dans son discours aux cadres de la nation le 5 janvier 1968 : « ... C'est une véritable révolution agraire qu'il faut accomplir ... D'une manière générale, si l'on veut radicalement changer le visage des campagnes, il faut transformer les conditions de vie des masses paysannes, en faisant tout ce qui est nécessaire à leur formation sociale ».

152. Cf. le texte in *Revue algérienne*, 2, 1968, p. 505-540, citation de la p. 513 (publié aussi dans *El Moudjahid*, 20 août 1966, *El Djeich*, septembre 1966). Ces chiffres ne semblent pas tenir compte de la réduction de superficie des terres privées, successive à la nationalisation des domaines coloniaux (2,3 millions d'hectares). Entre 1962 et 1963, les terres privées seraient ainsi passées de 11,5 à 9,2 millions d'hectares. Puis par l'ordonnance du 1^{er} novembre 1971, les terres arch, essentiellement zones de parcours, ont été nationalisées. La superficie de la propriété privée est tombée à 7 millions d'hectares, mais la surface cultivable de ce secteur est restée la même (soit deux tiers de la surface cultivable totale). Dans le texte de 1970 ne sont, de toute façon, pas pris en considération les emplacements, ni la qualité des terres, ni la nature des cultures. Mais les chiffres ne sont qu'approximatifs ; l'avant-projet précisait que le critère de limitation de la propriété serait celui du « revenu annuel maximum auquel peut légitimement prétendre une famille paysanne ».

sur un total d'environ 6 millions d'hectares, chiffre largement inférieur aux superficies effectivement détenues¹⁵³.

En 1970, le projet de charte de la révolution agraire estimait très précisément le nombre des exploitants privés selon la répartition suivante : 16 530 gros exploitants (plus de 50 hectares) détenant un quart des superficies privatives, 147 045 exploitants moyens (de 10 à 50 hectares) se partageant la moitié des terres privées, 114 275 petits paysans possédant de 5 à 10 hectares sur 15 % de la surface totale, enfin 308 995 paysans « insuffisamment pourvus de terre » (moins de 5 hectares). Que 3 % des propriétaires aient détenu 25 % du sol, alors que 50 % se partageaient 10 %, que 72 % soient en fait en-dessous du minimum vital, voilà qui expliquait le pourquoi de la révolution agraire, mais aussi consacrait la rupture privilégiés-défavorisés déjà nette antérieurement. Disparités, inégalités, insuffisances, termes d'un vocabulaire tendant à séparer la population rurale en trois catégories distinctes : grande, moyenne et petite paysannerie, dont Tami Tidafi dresse un portrait, directement lié à la résistance anticoloniale¹⁵⁴. La révolution agraire avait pour but principal de réduire la première au bénéfice de la troisième¹⁵⁵.

A partir de ces données connues, officialisées, les interprétations n'ont pas manqué sur la structure sociale en voie de renouvellement de la paysannerie. La remarque principale porte sur l'écart majeur entre grands propriétaires et paysans sans terres, pour plusieurs raisons, mais surtout parce que c'est là où l'indépendance a entraîné les plus faibles changements. Contrairement au domaine industriel,

153. Structure des exploitations privées en 1964-1965

Classes de superficie	Exploitations		Superficies	
	Nombre	%	hectares	%
Moins de 1 ha	134 780	22,96	59 180	1,01
1 à moins de 5	174 215	29,68	456 080	7,82
5 à moins de 10	114 275	19,47	802 865	13,74
10 à moins de 20	87 540	14,91	1 218 215	20,86
20 à moins de 50	59 505	10,13	1 749 330	29,95
50 à moins de 100	11 875	2,02	765 585	13,11
100 et plus	4 655	0,79	786 905	13,47
TOTAL	586 845	100,00	5 839 660	100,00

Source : Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire.

Autre tableau in *Annuaire statistique de l'Algérie 1972*, op. cit., p. 81.

154. Cf. TIDAFI, *L'agriculture algérienne et ses perspectives de développement*, Paris, Maspéro, 1969, p. 130-135.

155. Le projet est plus ambitieux et plus nuancé. Cf. l'ordonnance portant révolution agraire (71-73 du 8 novembre 1971). Pour une analyse des différents aspects du projet cf. le numéro spécial de la *Revue algérienne*, 1, 1973, avec les articles, notamment de Marc OLIVIER, « Révolution agraire et mobilisation des masses », p. 33-140 ; Jean-Louis AUTIN, « Quelques aspects socio-politiques de la révolution agraire », p. 141-159 ; H. AÏT-AMARA, « Quelques aspects de la restructuration agraire », p. 161-176 ; de Nourredine ABDI, « Perspectives d'évolution de la propriété privative des terres agricoles ou à vocation agricole en Algérie dans le cadre de la révolution agraire », p. 223-237 ainsi que de Cyrille DAVID, Nourredine TERKI, Djilali SARI.

où des entreprises possédées par les Algériens ont fait l'objet d'appropriation étatique, la nationalisation a bien touché les terres de colonisation mais très exceptionnellement les propriétés des nationaux. En dépit des simplifications tendant à présenter l'ensemble des terres privées algériennes comme pauvres, mal situées, peu rentables, condamnées plus que consacrées aux céréales et à l'élevage, cultivées selon des méthodes archaïques, donc à conférer au facteur superficie un caractère secondaire, l'inégalité n'a cessé d'être mise en relief. La division colons-fellahs, Français-Algériens ayant disparu, prenait place une nouvelle confrontation dont il est difficile de dire à quel point la paysannerie l'a ressentie et exprimée. Sans doute, la transformation dans les cités, la constitution de fermes autogérées ont-elles incité à établir des comparaisons dans d'autres directions et à favoriser une prise de conscience. Mais la critique de la grande propriété s'est surtout manifestée dans les discours et prises de position officielle ainsi que dans les études consacrées au monde rural¹⁵⁶.

Les uns se sont plaints que le gouvernement algérien ait longtemps accordé ses faveurs au seul secteur autogéré¹⁵⁷. D'autres ont regretté que les recherches universitaires n'aient abouti qu'à renforcer cette impression, en multipliant les travaux sur les grands domaines commerciaux de la Mitidja, au détriment d'enquêtes du côté du « secteur traditionnel¹⁵⁸ ». Tous ont estimé nécessaire une réforme modifiant les rapports sociaux de production. Réduire la propriété c'est limiter le nombre des possédants et leur puissance. Empêcher les citadins de poursuivre la mise en valeur de grands domaines par fermiers, khammès ou familiaux interposés, c'est empêcher une accumulation privative, donc le renforcement d'une classe. Restructurer le monde rural c'est « éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme ... et assurer une juste répartition du revenu dans l'agriculture¹⁵⁹ », donc réduire les antagonismes sociaux. Multiplier le nombre des petits et moyens propriétaires et les regrouper en coopératives, c'est inclure dans le circuit de production et d'échange des hommes jusque-là restés à ses lisières. Le projet économique s'accompagne bien d'un projet social¹⁶⁰.

Eviter les affrontements, là où ils sont le plus évident ? Mais cet effort comblera-t-il le fossé entre villes et campagnes ? Influera-t-il sur les oppositions entre groupes sociaux qui se précisent ? Aidera-

156. Cf. par exemple T.L. BLAIR, *The land to those who work it. Algeria's experiment in worker's management*, New York, Doubleday, 1970, p. 138-155.

157. Cf. les remarques conclusives de M. CORNATON, *Les regroupements de la décolonisation*, op. cit., p. 272-273.

158. Mais de telles études, celles de Mourad Benachenhou et de Claudine Chaulet, entre autres, démontrent bien aussi les difficultés et les limites d'un secteur plus réduit que développé au cours du temps, plus accepté qu'encouragé. Notons que d'autres recherches ont été conduites en dehors du secteur autogéré ; cf. H. DE FRANCE, *Essai sur l'agriculture traditionnelle dans le Tell algérien*, Aix-en-Provence, Faculté de droit et des sciences économiques, thèse de science économique, 1971.

159. Art. 1. Ordonnance portant révolution agraire.

160. Mis en valeur par J.-L. AUTIN in « Quelques aspects socio-politiques de la révolution agraire », art. cité.

t-il à faire disparaître indirectement les différenciations entre secteurs de production ?

L'opposition villes-campagnes, un peu la tarte à la crème des explications « dualistes » des économies « attardées », se présente sous un jour différent, en 1972, par rapport aux lendemains de la libération. Disons qu'elle tend à se socialiser. En 1962-1963, le grand mouvement de population déjà évoqué a conduit vers les cités les ruraux dépayés, et a modifié la composante des populations. Développement industriel localisé, efflorescence bureaucratique tout autant située géographiquement ont d'abord symbolisé la nation-Etat et son essor. Rapidement, le nombre d'emplois, de logements, de ressources offerts par les villes ayant diminué, une sorte de blocage s'est opéré. Si la ville a continué à représenter un salut possible, lieu de toutes les espérances de l'avoir, du savoir et du pouvoir, son accès s'en est trouvé peu à peu réduit. Une couche sociale s'est emparée des postes de direction, et les ruraux, venus à la ville pour tenter de trouver quelque issue, n'ont plus reconnu dans les fonctionnaires encravatés et distants leurs anciens camarades des maquis¹⁶¹. Décision, transformation, prestige et profits appartiennent, désormais, aux urbanisés, tout comme autrefois. Mais autrefois les détenteurs du capital et de la puissance étaient étrangers. Par rapport à ce monde du possible, l'univers des campagnes apparaît comme immuable et fermé. Seule la perspective de la révolution agraire peut débloquer une société condamnée aux miettes¹⁶².

Mais l'antagonisme ressenti entre paysans et citadins n'est pas le seul cas décelable. D'autres prennent des allures plus précises sinon virulentes lors d'affrontements plus localisés. Petite-bourgeoisie et sous-prolétariat, détenteurs d'emplois et chômeurs, salariés et non-salariés représentent autant d'exemples possibles de confrontations, avec cette précision que les premiers nommés seuls possèdent une relative homogénéité. A l'opposé d'une bourgeoisie de service ou de profit¹⁶³, administrative ou économique, détenant leviers et ressources, se trouve « la grande masse de la population composée de paysans sans terre, de paysans pauvres ou du sous-prolétariat urbain¹⁶⁴ ». Le conflit se réduit, dans ce cas, à confronter une classe avec la quasi-totalité des autres composant la société. A l'opposé, se situent les luttes au sein même de l'autogestion et qui n'ont pas

161. Très explicite dans le nouveau cinéma algérien et notamment dans le film de Mohamed Bouamari, *Le charbonnier*.

162. En ce sens, il serait aisé de conclure à un regroupement de la société rurale. C'est oublier sa disparité profonde : propriétaires d'étendues plus ou moins vastes, possédants, petits fellahs subsistant mal de leurs terres, ouvriers agricoles permanents, saisonniers, journaliers paysans sans terres ni emploi.

163. Ce que R. GALLISSOT différencie en termes de situation et de condition, « Les classes sociales en Algérie », art. cité, p. 219, note 18.

164. G. CHALIAND, J. MINCES, *L'Algérie indépendante*, op. cit., p. 153. Les auteurs précisent : « Pratiquement, la récupération des richesses nationales, due au processus des nationalisations échelonnées entre octobre 1963 et février 1971, en dehors d'une partie du secteur public de l'agriculture, a essentiellement profité à la bourgeoisie algérienne ... Sauf dans l'hypothèse d'un succès relatif de la "révolution agraire", les inégalités sociales non seulement continueront à se développer mais elles seront encore aggravées par la faible extension de l'emploi ... », *ibid.*, p. 153-154.

disparu depuis qu'Andrée Michel et Juliette Minces en firent état¹⁶⁵. Fellahs et bureaucrates affrontés dans une même incompréhension — les premiers reprochent aux seconds leurs incapacités, leur contrôle tatillon, l'entreprise de répression dont ils se firent les instruments¹⁶⁶ —, permanents et saisonniers en conflit sur la répartition des tâches et les modes de rémunération — ceux-ci accusent ceux-là de monopoliser l'emploi, de réduire l'embauche ou de se transformer en quasi-propriétaires —, nombreuses sont les causes ou raisons de mettre au clair des perspectives de violence dans les rapports sociaux. Mais elles laissent de côté un autre type de litige, situé cette fois au cœur d'une même branche de la production.

La confrontation n'est pas illusoire entre un secteur public qui, dans l'industrie, recrute en moyenne à un niveau de qualification élevé, et un secteur privé moins difficile sur la formation des ouvriers qu'il emploie. Le premier s'approvisionne en main-d'œuvre dans une fraction étroite, dont les membres ont une compétence technique minimale. Le second utilise beaucoup plus les ressources de « l'armée de réserve industrielle », et tire proportionnellement plus grand profit d'un marché de l'emploi surencombré. Il y a bien liaison et unité, du point de vue de l'économie globale, entre producteurs publics et privés. A l'Etat l'industrie lourde et de transformation, les techniques avancées, la dimension internationale, des coûts et prix compétitifs à ce niveau. Aux entreprises individuelles de servir de relais, d'appoint, de soutien, dans le cadre national. Mais sous la complémentarité évidente se distinguent bien deux manières de produire et surtout deux modes d'utilisation des forces productives, dans la mesure où le capitalisme privé — qui paraît bénéficier des « concessions » laissées à ses frontières par un Etat qui ne peut ni se veut tout gérer — tend à recruter proportionnellement plus dans un sous-prolétariat nombreux donc exploitable¹⁶⁷.

Conséquence à moyen terme, la constitution d'une zone, capitaliste à tout le moins, tendant à se développer à côté et à l'ombre du domaine étatique qui se réclame, lui, du socialisme. Autre effet sur la restructuration sociale, la constitution d'un prolétariat des organismes privés, de condition et de position différentes du prolétariat des sociétés nationales, et auquel d'ailleurs la charte sur la gestion socialiste des entreprises reconnaît des droits et devoirs particuliers,

165. A. MICHEL, « Classes sociales en Algérie », *Cahiers internationaux de sociologie*, janvier-juin 1965, p. 207-220, J. MINCES, « Autogestion et lutte des classes », *Temps modernes*, juin 1965, p. 2204-2231.

166. « Tout se passe comme s'il y avait lutte entre un socialisme d'autogestion et un socialisme d'Etat et tout se passe comme si dans cette première étape, c'est le socialisme d'Etat qui l'avait emporté sur le socialisme d'autogestion », écrit A. MICHEL, art. cité, p. 216. L'auteur n'envisageait un affaiblissement des conflits sociaux qu'au prix, non pas d'une réforme agraire, mais de mesures visant à « neutraliser le parasitisme d'une nouvelle bourgeoisie bureaucratique », *ibid.*, p. 220.

167. Phénomène, toutes proportions gardées, présentant quelque analogie avec les pays capitalistes, où « la classe ouvrière tend donc à évoluer à la fois et contradictoirement vers moins et plus de qualification. Ces transformations sont la conséquence directe du développement rapide des forces productives et de la complexité croissante du processus de production », comme le note Serge LAURENT, « Classes sociales et rapports de classes », *Economie et politique*, mars-avril 1968, p. 75-89.

le droit de grève notamment. En Algérie se développerait une classe ouvrière composée de trois catégories distinctes et difficilement unifiables. La première réside en Europe, constituée par un prolétariat numériquement le plus important, (près de 300 000 personnes ayant un emploi effectif recensées officiellement en 1966, 350 000 en 1970, plus de 400 000 sans doute en 1972, soit plus que les quelque 300 000 emplois permanents non agricoles en Algérie). C'est là une force non négligeable en raison tant de son apport financier à la vie économique algérienne, en zone rurale surtout (800 millions de dinars par an), que de ses capacités à se réintroduire dans le circuit de production d'origine. La seconde se situe en Algérie, sous forme de « prolétariat national », celui du secteur étatique en général techniquement plus qualifié, d'emploi plus stable, de salaires plus élevés que le prolétariat du secteur privé formant la dernière catégorie. Vivant dans des pays différents, dans des conditions économiques variables, des rapports de production non identiques, diversement motivés¹⁶⁸, ces groupes ne peuvent se forger une conscience de classe, de classe unitaire. Les premiers sont confrontés aux règles d'un système capitaliste exploitant une main-d'œuvre étrangère dont les composantes sont concurrentielles les unes par rapport aux autres. Les seconds s'apprêtent à remplir leur rôle d'autogestionnaires dans une économie socialisée, les derniers devraient développer les préliminaires d'une lutte de classes entre leurs employeurs et eux, alors que la sécurité de l'emploi et la compétitivité, soucis matériels et revendications corporatives, semblent l'emporter sur tout autre requête ou besoin. Ainsi, alors que l'industrialisation algérienne aurait dû renforcer le poids fonctionnel du prolétariat, n'aboutit-elle qu'à son atomisation¹⁶⁹. Il n'est nul besoin, dans ce cas, de chercher à oblitérer la conscience de classe à travers un imaginaire unanimiste ou une mythique nationaliste. Le fractionnement naturel du prolétariat n'implique nullement que la couche tirant le plus grand avantage de la situation agisse avec lui comme s'il représentait une véritable puissance. D'autant qu'au-delà, fort proche, se situe la masse aussi nombreuse que peu structurée du sous-prolétariat.

LA REDISTRIBUTION POLITIQUE

Nous entendons, ici, insister sur un aspect quelque peu hétérodoxe de la lecture effectuée à propos de la société algérienne. A côté des

168. Par exemple, l'Amicale des Algériens en France ne regroupe qu'environ 30 000 adhérents, cotisants réguliers, soit moins d'un ouvrier sur dix.

169. On se reportera aux remarques de Monique LAKS (*Autogestion ouvrière et pouvoir politique en Algérie (1962-1965)*, op. cit.) qui pose fort clairement les contradictions principales. Comment, par exemple, les ouvriers du secteur autogéré industriel peuvent-ils à la fois défendre et vouloir étendre au besoin un type de production désormais exceptionnel et « disparate » par rapport à l'économie algérienne dans son ensemble (leurs entreprises), donc se couper des ouvriers d'autres secteurs et affirmer leur solidarité de classe avec ces mêmes ouvriers ? Comment peut-on à la fois prôner l'autogestion comme système généralisable et vouloir renforcer l'unité combattante de la classe ouvrière, puisque autogestion signifie confusion entre détenteurs des moyens de production et travailleurs ?

approches économiques et culturelles, se sont développées des propositions de classification, tendant à rapprocher très directement classes et pouvoir, social et politique. Une sorte de consensus entre extrêmes, ultra fonctionnalistes et ultra marxistes, propose de situer la fragmentation en cours en fonction de critères nouveaux. La place d'une couche ou classe dans le processus de production serait moins déterminante que sa position dans le système politique. Savoir à qui aboutit le surplus, qui accapare le profit, détourne le surprofit, importerait moins que de déterminer les influences sur le pouvoir de décision, le type de liaison avec l'appareil d'Etat. En termes simplifiés, le contrôle de la puissance politique mérite plus d'attention que la détention de richesses, ne serait-ce que parce que l'une dépend de plus en plus de l'autre.

Banalités : l'Etat n'a-t-il pas toujours été au centre de la lutte des classes ? Et repérer ces classes par le biais de la superstructure confirme l'autonomie toute relative du politique, ne récusant nullement une détermination économique ultime. Et dans des pays transitionnels, se réclamant du socialisme comme l'Algérie, où l'appropriation privative du capital reste à tout prendre épiphénoménale, il va de soi que la découverte des acteurs socio-politiques principaux que sont les classes ne pourra s'effectuer qu'en observant les centres de la décision. La place dans le processus de gouvernement aiderait ensuite à situer les bénéficiaires privés d'une détention étatique du capital. Marx, en forçant un peu sur les développements du *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, pourrait même servir de caution à une telle démarche. Pour employer d'autres termes que les concepts en usage, la classe manifeste laisserait sous-entendre une classe réelle, dont il conviendrait ensuite d'établir la relation aux rapports de production. Marx, remis sur ses pieds à force d'effets pertinents par N. Poulantzas¹⁷⁰, pourrait encore être invoqué ici. Mais les querelles théoriques et méthodologiques nous importent moins que les efforts tentés de toutes parts pour situer avant tout politiquement la société algérienne. Et ces efforts ont été effectués jusqu'à ce jour dans deux directions très précises. D'une part, les observateurs concentrent leurs recherches sur le sommet politique de la hiérarchie sociale, d'autre part les acteurs, les Algériens eux-mêmes, réintroduisent progressivement une lutte de classes pourtant bien écartée depuis l'indépendance. Non que ce double mouvement, paradoxal à plus d'un titre, soit aussi contraire que nous le présentons ; les réflexions sur la « classe bureaucratique » se placent le plus souvent dans le contexte d'une lutte de classes. Quant aux discours des dirigeants algériens, il est encore bien indirect pour reconnaître à cette lutte plein droit à l'explication. Nous sommes en présence de tendances plus que de courants nettement marqués. Amplifiées, elles nous serviront d'indices de changements éventuels.

170. N. POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1968.

Deux grands courants opposés divisent les commentateurs étrangers. L'un magnifie l'élite, ignore les classes en général mais non une classe politique en particulier. L'autre s'exprime bien en termes de luttes sociales mais privilégie une bureaucratie dont l'unité d'intérêt et de pensée n'est pas toujours démontrée.

Les investigations du Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes ont porté à trois reprises sur les « élites » des différents pays maghrébins¹⁷¹. La sociologie politique américaine a de son côté mis l'accent sur le *political leadership* d'une fraction, qualifié encore d'élite¹⁷². Cette double entreprise s'attache au dénombrement puis au traitement d'un personnel dirigeant, correspondant assez bien à ce que Gaetano Mosca nommait la classe politique, fraction déterminante de la classe dirigeante. Ce même vocable se retrouve chez S. M. Lipset pour expliquer le désir des détenteurs du pouvoir qui, après les indépendances, tentent de bloquer la structure sociale afin de conserver le monopole de la décision comme de la gestion. A la limite, la nouvelle classe de Milovan Djilas n'est pas loin. Le « Qui gouverne ? » se réduit donc à dénombrer les détenteurs des fonctions clés ; à voir ce qui les unit ou les différencie, les chances qu'ils ont de conserver les rênes, en associant par exemple quelques éléments pré-sélectionnés des nouvelles générations ou couches montantes, avec cette particularité fort courante qu'une telle élite, agissant au nom et profit de la nation, ne saurait s'en différencier idéologiquement, et cette conséquence que l'origine sociale des « élus-cooptés » entre moins en ligne de compte que la manière dont leur recrutement ou intégration au cercle du pouvoir a bien pu s'effectuer¹⁷³.

Cette classe animatrice et organisatrice n'est appréciable que par les groupes qui la constituent aux yeux de l'observateur. Elle est une donnée bien informelle, donnée souple au sein de laquelle se situent les mouvements browniens de ses composantes, les clans et fractions, au point que rien ne permet de la situer par opposition à une ou plusieurs « classes ». Rien ne donne matière non plus à faire ressortir une homogénéité de pensée et d'attitude débouchant sur une domination à la fois culturelle et politique (et domination sur qui ?). Ni

171. « Pouvoirs et administration au Maghreb. Etudes sur les élites maghrébines », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1968, op. cit., p. 11-173 ; *La formation des élites politiques maghrébines*, Paris, LGDJ, 1973 ; « Elites, pouvoir et légitimité au Maghreb », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1971, op. cit., p. 3-232.

172. W.B. QUANDT, *Revolution and political leadership. Algeria 1954-1968*, op. cit. ; E. HERMASSI, *Leadership and national development in North Africa*, Berkeley, University of California Press, 1972. Ce second ouvrage a pour auteur un tunisien ; rédigé aux Etats-Unis et dans une optique très anglo-saxonne, il se différencie quelque peu de la production américaine. Sur ces deux auteurs, cf. J.-C. VATIN, *L'Algérie politique. Histoire et société*, op. cit., p. 242-307 et J. LECA in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1973, p. 1312, 1319.

173. L'origine sociale n'est comptée que pour peu, dans la mesure où a) les perturbations de l'époque coloniale puis de la guerre de libération ont bousculé hiérarchies et valeurs et b) les leaders ont rompu avec leurs culture et milieu d'origine ; ce qui demanderait une pointilleuse démonstration.

condition ni position ne la déterminent. « Les élites, écrit Marcel Teitler dans l'introduction à *Elites, pouvoir et légitimité au Maghreb*, quelle que soit l'articulation des catégories sociales à laquelle on veut appliquer le concept, sont des groupes privilégiés ». Et l'analyste s'attache non pas à déterminer pourquoi de telles forces sont parvenues à la détention de privilèges, mais comment elles les exercent et se les partagent ou disputent. Composition d'abord, fractionnement ensuite. Des 360 individus sélectionnés par W.B. Quandt, demeure finalement un échantillon de 87 élus. Quatre-vingt-onze personnes ayant exercé « des fonctions publiques de décision au niveau le plus élevé de responsabilité » constituent le lot traité par Hubert Michel¹⁷⁴. Tout est ensuite de différencier ceux qui n'ont cessé de faire partie des leaders depuis 1954 ou 1958, ceux qui sont parvenus aux honneurs mais ont perdu toute influence politique (les wilayistes par exemple), ceux qui, à l'opposé, ont pris le train en marche et se sont hissés aux sommets (les « militaires » des frontières puis les « techniciens »). Libéraux, radicaux, révolutionnaires, militaires, intellectuels, technocrates, pour reprendre certaines des appellations de W.B. Quandt, se livrent, au-delà de 1962, à un jeu de rôles, où chaque groupe parvient successivement aux instances de contrôle, puis en est écarté, sans pour autant cesser d'appartenir au cercle du pouvoir¹⁷⁵. Tout juste doit-on sacrifier quelques têtes, après la toute relative défaite d'un clan. Version qui a le mérite d'expliquer pourquoi chacun se présente comme le vrai défenseur des valeurs révolutionnaires passées et le seul capable d'engager le pays dans la voie de la révolution future. Proposition qui justifie aussi les tensions des années cruciales, de 1963 à 1965, qui sert aussi de motivation au recrutement de strates nouvelles. Mais approche qui ignore la structure sociale globale au profit d'un système politique réduit à son degré d'activité le plus évident parce que le plus élevé. Tout tourne donc autour du « personnel politique dirigeant », *top leaders*, et de ceux qui, alliés, clients, conseillers ou experts, gravitent dans leur mouvance, *secondary leaders*. Tout conduit à ne voir l'Algérie qu'à travers le filtre d'une sorte de camarilla monopolisant le pouvoir avec l'accord tacite de tous.

Cette présentation¹⁷⁶ a quelques défauts, notamment la relation trop évidente entre l'instabilité de la période 1962-1968 et les luttes fractionnelles pour le pouvoir menées par les membres de l'élite politique, avec, comme corollaire, la stabilité-légitimation d'un régime, elle-même produit d'une classification des rapports au sein de la classe dirigeante par le biais de la domination d'un groupe. Tout se

174. H. MICHEL, « L'Algérie », *La formation des élites maghrébines*, op. cit., p. 89.

175. L'élite sort même renforcée des affrontements entre ses fractions ; les extrémistes des fractions contestataires étant seuls éliminés et le besoin de la cohésion étant proportionnel au danger d'éclatement ressenti. Sur ce problème cf. *supra*, « Les crises politiques », p. 331.

176. Qui comporte ses mérites propres, dont le moindre n'est pas d'avoir permis de situer origines et formations des principaux dirigeants, à partir de données finalement assez précises, de repères historiques. Notons que la recherche est aussi plus facile et peut porter à une systématisation plus aisée que celle de la sociologie des groupes sociaux ; cette dernière n'ayant guère bonne presse auprès des responsables algériens en général, qui tendent à lui préférer d'autres disciplines, sociologies du travail, des attitudes économiques (consommation) par exemple.

passer comme si seul le niveau éclairé de la pyramide importait, comme si les conflits touchant éventuellement des groupes sociaux plus vastes, paysannerie pauvre, prolétaires urbains, n'avaient aucun poids spécifique. A la rigueur pourrait-on sous-entendre un conflit élites-masses mais sans aucune perspective dialectique à la clé. Le terme d'élite étant le plus souvent évoqué dans sa pluralité quasi existentielle, les affrontements entre ses sous-groupes paraissent de toute façon surdéterminants, par rapport notamment à des luttes situées aux niveaux inférieurs ou à une opposition entre élites rassemblées, d'une part, et reste de la société d'autre part. Or, ces fractions imparfaitement agrégées par les tenants de l'approche élitique, pourraient fort bien constituer une véritable classe sociale. C'est en tout cas ce qu'affirment les défenseurs d'un point de vue fort dissemblable.

→ Dans *L'Algérie est-elle socialiste ?* Gérard Chaliand donnait à une question déjà largement évoquée une dimension considérable. La véritable interrogation ne résidait-elle pas dans une forme proche, qui servait de titre à la troisième partie de l'ouvrage, « Où va la révolution ? » « Il ne suffit pas de dire que la révolution sera le fait des ouvriers, des paysans et des intellectuels révolutionnaires, il faut que cette constatation s'inscrive dans la pratique », écrivait l'auteur¹⁷⁷. Etatiser est bien, précisait-il, fonder un parti révolutionnaire mieux encore, à condition qu'il s'avère capable d'adapter les anciennes structures administratives aux besoins nouveaux de la transformation. Pas de révolution sans une avant-garde assez puissante pour imposer ses vues, notamment à une bureaucratie dominée par une minorité conservatrice. Huit ans plus tard, revenant sur ce motif des retards et goulots d'étranglements, G. Chaliand dénonçait la constitution d'une couche administrative, située avant tout de par sa position dans l'appareil d'Etat¹⁷⁸.

Que l'appareil d'Etat algérien soit tombé aux mains des petits-bourgeois, habiles à profiter de l'éviction du colonisateur, voici un thème repris et amplifié à loisir. D'abord parce que la moitié des postes d'élaboration et de gestion, les trois quarts des postes de gestion étaient tenus par des fonctionnaires formés en majeure partie par la France, qui ne pouvaient être qu'opposés au socialisme¹⁷⁹. Ensuite parce que : « Aujourd'hui une bourgeoisie bureaucratique, essentiellement tournée vers son propre renforcement dans le cadre du capitalisme d'Etat qu'elle tend à ériger, existe », comme le proclamait Chaliand¹⁸⁰. Bourgeoisie bureaucratique, capitalisme d'Etat, les deux mots étaient lancés, aux échos profonds et à l'origine de

177. *Op. cit.*, p. 85 ; et « ... C'est dans l'appareil d'Etat qu'il faut chercher le nœud des contradictions principales de l'Algérie indépendante », *ibid.*, p. 86.

178. « ... En effet les forces sociales qui ont déterminé la constitution des élites administratives ne vont guère volontiers au-delà de la défense des intérêts de leur propre classe ... Cette classe récente est en train d'acquiescer une cohésion qui lui faisait défaut il y a quelques années, mais celle-ci prend forme à travers des tensions particulièrement douloureuses », G. CHALIAND, J. MINCES, *L'Algérie indépendante*, *op. cit.*, p. 154.

179. G. CHALIAND, *L'Algérie est-elle socialiste ?*, *op. cit.*, p. 89.

180. *Ibid.*, p. 92 ; voir aussi, p. 111, 114, 115 le terme de « bourgeoisie administrative ».

nombreux débats¹⁸¹. Nous retrouvons la classe « par occupation politique », autrement dit par sa position dans l'Etat, et non par son rapport à l'économie (puisqu'il existe par ailleurs une petite-bourgeoisie et une bourgeoisie moyenne, dont parle la Charte d'Alger, alliées potentielles dans le combat pour le socialisme et vraisemblablement ralliées désormais à la fraction au pouvoir). L'Etat, ainsi occupé, devient l'objet d'une appropriation, tout en restant en apparence celui de tous. La bourgeoisie administrative le fait servir ses desseins, parle de socialisme, mais mène une politique de développement¹⁸² qui passe par le renforcement du capital étatique (industrialisation), distribuant entre ses membres et alliés les profits réalisés au nom du bien commun. Pas de détention privative de capital, mais de postes, de fonctions et d'offices, permettant des retombées financières et un enrichissement issu du capital public. Vieux tour de passe-passe renouant avec les modes archaïques de production antérieurs, dont l'Algérie turque avait donné quelque goût¹⁸³.

Une « bourgeoisie d'Etat », autre terme pour une même réalité, s'est donc constituée. Axée sur les détenteurs directs des choix politiques et économiques, diversifiée en bureaucrates (fonction publique) producteurs et distributeurs publics (sociétés nationales) ou privés, en commerçants et intermédiaires, elle ne se sert de l'Etat que comme levier de sa puissance économique. Sans lui, elle ne serait rien. Aboutissement : l'Etat socialise, l'essentiel de la production mais les bénéficiaires sont capitalisés privativement. A la limite, quelle différence y a-t-il avec la voie capitaliste ? Bien peu, si l'on en juge par les arguments avancés par Mahmoud Hussein à propos de l'Egypte, et qui n'ont pas manqué de donner lieu à des rapprochements plus ou moins forcés avec l'Algérie¹⁸⁴. Les contradictions, notées dès le début, entre un appareil d'Etat d'origine coloniale capitaliste et les orientations politiques en faveur d'une voie socialiste se seraient donc révélées¹⁸⁵. Le conflit superstructurel aurait été réglé au profit de la

181. Cf. J. LECA, « Capitalisme d'Etat, socialisme, nationalisme », *Revue algérienne*, 1, 1968, p. 251-267.

182. « La direction petite-bourgeoise d'une société transitoire du type algérien est conduite objectivement, on l'a vu dans l'expérience algérienne, à entreprendre ce programme de développement », soulignait Monique LAKS, *op. cit.*, p. 282.

183. Cf. J.-C. VATIN, *L'Algérie politique. Histoire et société*, *op. cit.*, 1974, p. 82-110.

184. M. HUSSEIN, *La lutte des classes en Egypte de 1945 à 1968*, Paris, Maspero, 1969, cf. p. 163-196.

185. Cf. « Sur la phase actuelle de la lutte des classes en Algérie », *Cahiers marxistes-léninistes*, mars 1965. Les arguments jugés déterminants par G. CHALIAND (permanence d'un appareil d'Etat de type colonial) semblent moins importants aux yeux des rédacteurs (cercle des étudiants communistes de Normale sup, article signé Roger LINHART) que l'implantation des sociétés étrangères (IBM) et organisations internationales (FAO) associées à l'effort de modernisation et de planification. Les arguments invoqués sont d'ordres différents, mais leurs effets se surajoutent : a) « L'alibi de la technicité a assuré à des éléments non révolutionnaires » une mainmise de fait sur d'importants secteurs, de la gestion publique » (p. 20). b) Une bourgeoisie compradore en puissance tente de reprendre en les déformant les objectifs révolutionnaires. c) La commercialisation de la production agricole du secteur socialiste « la première condition à réaliser » (p. 26) a permis la première bataille de classe, perdue au bénéfice du « capital commercial hypertrophié ». d) Dans la « lutte sourde » entre travailleurs de l'autogestion et autres couches paysannes, la bourgeoisie commerçante et bureaucratique

classe ayant le plus d'intérêts dans l'opération, une petite et moyenne bourgeoisie ne gardant le vocabulaire socialiste et nationaliste que pour mieux s'allier au capital international.

Poussée à ses extrêmes, la démonstration n'est pas éloignée des conclusions manichéennes et des prises de position idéologiques. La critique de gauche¹⁸⁶ — de la gauche étrangère socialiste, communiste, ou de celle traitée volontiers de gauchiste par ceux-là mêmes qu'elle vise en Algérie — s'est surtout inquiétée des tensions et écarts entre projets annoncés et réalisations, entre autogestion et étatisation par exemple. Il n'est pas étonnant, dans cette optique, que les concepts utilisés aient été plus politiques que scientifiques. Les observateurs cherchaient à établir la nature de classe de l'Etat algérien, ce qui déjà était limiter la quête. Pour y atteindre, ils ont simplifié un peu plus. Empêtrés dans des projets économiques et politiques contradictoires, gênés par un discours ambivalent, perturbés par des mouvements sociaux sensibles mais difficiles à localiser et transcrire, ils se sont rabattus sur le visible et sur l'évident. La lunette pointée sur l'appareil de décisions, ils ont cherché les manipulateurs, les intercesseurs, les gestionnaires, les bénéficiaires, le tout devant déductivement aboutir à un groupe non pas d'influence mais de pouvoir. Devant le nouvel Etat, ils ont cherché une « nouvelle classe¹⁸⁷ », sans doute une « nouvelle bourgeoisie nationale¹⁸⁸ ». Ce groupe, fort disparate au demeurant, a été nommé classe ; sa position dans l'économie lui venant de celle occupée dans la politique. A cette classe ne pouvaient que s'opposer les autres éléments de la société, défavorisés principaux ou oubliés de la modernisation. Mais derrière cet antagonisme entre la « bourgeoisie technocratique » et « le peuple¹⁸⁹ » ne retrouvera-t-on pas la vieille coupure indifférenciée gouvernants-gouvernés, déjà réanimée par les recherches « élitiques » ?

Au degré de schématisation que nous venons d'atteindre après une telle réduction appauvrissante, il conviendrait de réintroduire les

s'est insérée en fausse médiatrice et a réussi à contrôler l'économie. Solutions : enclencher le développement des forces productives dans le secteur le plus défavorisé de l'agriculture dite traditionnelle, permettre une accumulation socialiste par la voie de l'industrialisation.

186. Cette critique est fort diverse. On ne retiendra que quelques exemples très précis, expressions de différents courants de pensée : D. GUÉRIN, *L'Algérie qui se cherche*, Paris, Présence africaine, 1964 et *L'Algérie caporalisée*, Paris, Centre d'études socialistes, 1965. Henri ALLEG, ancien membre du PCA, animateur d'*Alger républicain*, poursuit, dans la presse communiste française, une analyse incisive d'une société qu'il connaît bien ; cf. « Classes sociales et socialisme en Algérie », *La Nouvelle critique*, 19, décembre 1968, p. 54-59 et « L'Algérie sept ans après. Socialisme ou capitalisme », *Economie et politique*, décembre 1969, p. 105-133. Christian LEUCATE a publié dans *Critique socialiste*, organe du PSU, un article intitulé « Algérie 1970 : développement national et luttes de classes », 3, janvier-février 1971, p. 43-58. *Noir et rouge, Cahiers d'études anarchistes-communistes* a consacré plusieurs études à l'Algérie. Un supplément au n° 41, de mai 1968, consacré à « L'autogestion, l'Etat et la révolution » reprend des textes publiés dans des numéros antérieurs traitant de l'Algérie, très précisément des classes sociales, p. 36-38.

187. C'est l'interrogation que pose H. ALLEG dans « Classes sociales et socialisme en Algérie », art. cité, p. 56-58 mais à laquelle il répond par la négative. « A proprement parler, écrit-il, il s'agit plutôt de certaines fractions de la petite-bourgeoisie, qui grâce à la place qu'elles ont prise dans l'appareil d'Etat, dans l'armée et le parti officiel ont eu l'occasion d'affirmer et de renforcer leur influence » (p. 57, souligné par nous).

188. C. LEUCATE, art. cité, p. 58.

189. *Ibid.*

nuances d'analyses qui, par ailleurs, n'en manquent pas. Il est totalement fallacieux de renvoyer dos à dos fonctionnalistes et marxistes, des chercheurs américains et français par exemple¹⁹⁰. Il est encore plus faux de ne retenir de l'étude d'inspiration marxiste que les concepts opératoires de petite-bourgeoisie bureaucratique ou de bourgeoisie d'Etat. Des observateurs, algériens, nous démontrent par leurs écrits la variété et la richesse d'appareils théoriques rationnels, et qui ne sont pas toujours du goût des officiels comme nous allons le voir. Mais il ne semblait pas inutile d'indiquer à quel point la lecture du milieu social algérien, elle-même politisée, s'était concentrée sur les structures politiques plus que sur tout autre.

Le point de vue des acteurs

Là encore, sans souci de la dichotomie a priori, deux tendances se manifestent. La première, issue des mouvements oppositionnels, reprend pour l'essentiel les arguments de la critique marxiste déjà mentionnés, en tentant de les affiner pour traquer une évolution politique et sociale fluctuante. La seconde appartient aux groupes contrôlant le pouvoir. Sous l'idéologie unanimiste, elle tend à réintroduire quelques éléments d'une division en classes.

Du côté des oppositions, nous l'avons noté, les tactiques élaborées varient en fonction des conceptions que les mouvements se font de l'organisation sociale et des modes de détention du pouvoir politique. Pour le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), héritier très direct du PCA, la période transitionnelle que vit l'Algérie permet encore d'influer sur le cours des événements, de l'intérieur. Dans une brochure distribuée clandestinement en Algérie et dont les extraits ont été repris en avril 1970 par *La Nouvelle critique*¹⁹¹, le PAGS définissait une tactique d'alliance avec les éléments gauchisants du régime, dans une perspective frontiste que nous connaissons. Si nous y revenons, c'est parce que tactique et perspective sont déterminées par une analyse de la société algérienne en termes de classes, possédant sa propre rationalité.

190. Classes et élites peuvent fort bien, par exemple, être intégrées au sein d'un même raisonnement dialectique. Il en est de multiples exemples. N'en prenons qu'un, emprunté à la réflexion du Hongrois Imre MARTON, *Polarisation, diversification et lignée buissonnante des voies de développement dans le Tiers Monde*, document dactylo. p. 27. « Sur la base des rapports de production, de propriété comprenant des éléments contradictoires, transformations des économies d'auto-subsistance en économie monétaire, des rapports de production féodaux en formes capitalistes, le renforcement des élites intellectuelles, militaires, administratives et technocrates à la suite de la mise en place de structures administratives nationales, l'accroissement de la population urbaine donnant naissance à un sous-prolétariat nombreux, l'extension du secteur d'Etat engendrant des tendances du capitalisme d'Etat s'incarnant dans les intérêts particuliers d'une élite bureaucratique, une classe ouvrière en formation subissant encore l'influence de la société traditionnelle, peu concentrée et souvent manquant d'organisation, à composition hétéroclite, les intérêts de classes des différentes classes et couches sont ambivalents, ont souvent des contours mal définis, sont tiraillés par des impératifs contradictoires, leurs potentialités révolutionnaires et contre-révolutionnaires sont flottantes, sujettes à des renversements dialectiques en fonction de l'évolution des rapports de forces à l'échelle nationale et internationale. Dans ce contexte, à court terme, le rôle des élites dans la vie politique est important, souvent prédominant ».

191. « Front unique ou parti unique en Algérie », *La Nouvelle critique*, avril 1970, p. 42-48.

La division révélatrice des contradictions se situe entre « couches réactionnaires et contre-révolutionnaires » (grosse propriété foncière, bourgeoisie compradore et « aile réactionnaire de la bourgeoisie bureaucratique »), et les autres classes et couches « intéressées à des degrés divers à des transformations progressistes » (ouvriers, salariés, petits et moyens paysans, paysans sans terre, chômeurs, petits commerçants)¹⁹². Dans cette catégorie se situent même « certains capitalistes nationaux », qui, par leurs investissements, aident l'Algérie à ne plus dépendre des importations. Faute de classe ouvrière suffisamment développée pour instaurer un régime socialiste, faute de bourgeoisie¹⁹³ solidement implantée en face d'elle, la lutte entre ces deux classes seules est encore illusoire. La dynamique ne peut venir que d'alliances entre fractions de classes et classes objectivement anti-impérialistes, prêtes à reconstituer une force politique capable d'orienter choix et pratiques dans la direction du socialisme. Le parti du prolétariat ne joue qu'un rôle d'animation et de représentant du groupe le plus progressiste, quitte à fusionner plus tard dans un FLN enfin devenu un parti d'avant-garde « authentiquement socialiste ».

Le Parti de la révolution socialiste (PRS), pour sa part, est plus extrémiste. Dans un numéro du *Révolutionnaire* de 1968, consacré à « La nature de classe de l'Etat algérien », où il est affirmé d'entrée de jeu que le pouvoir est « globalement réactionnaire », l'accent est mis sur le processus de formation de la « classe dirigeante algérienne ». La démonstration suit la progression historique. Premier temps : « une fois au pouvoir la petite-bourgeoisie bureaucratique, groupée autour de Ben Bella, se met à l'ouvrage pour se consolider en tant que classe dirigeante » (p. 12). D'origine bourgeoise et petite bourgeoise, cette bureaucratie, « politique » et « parasitaire », s'implante de 1962 à 1965. Après 1965, deuxième temps, une classe possédante de type nouveau, dont la puissance repose sur la propriété publique (« elle gère l'économie nationale comme une entreprise dont elle serait le conseil d'administration », p. 17) s'incruste. En recrutant parmi la petite-bourgeoisie technocratique (après éviction de la fraction gauchisante de la petite-bourgeoisie administrative), parmi les éléments de la bourgeoisie nationale favorable à la création de sociétés nationales et mixtes parce que ses membres y trouvent leur intérêt, parmi une bourgeoisie néo-compradore, hommes issus des mouvements nationalistes et tentés par les affaires, le commerce, la spéculation, et en contrôlant l'appareil d'Etat, elle régent la propriété publique et définit la politique nationale. La nouvelle classe dominante¹⁹⁴,

192. *Ibid.*, p. 43.

193. « ... Encore qu'il y ait de sérieux efforts d'une bourgeoisie en voie de croissance pour asseoir son hégémonie dans l'appareil d'Etat », p. 43.

194. Cf. la « lettre ouverte aux Algériens n° 2 » de Mohamed BOUDIAR citée en conclusion : « A partir de l'ancienne bourgeoisie, mais surtout à partir de la petite-bourgeoisie bureaucratique, c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui, depuis l'indépendance, ont envahi les différents secteurs de l'administration, se constitue une nouvelle classe dominante ». *El Jaridah*, autre organe du PRS, définissait plus récemment la bourgeoisie d'Etat comme « une bourgeoisie collective s'appropriant collectivement le surproduit social », (n° 14, p. 3).

d'abord composée de fractions diverses, se constitue ensuite, troisième temps, comme entité propre. L'institutionnalisation (élections communales) n'est alors qu'un relais pour associer de nouveaux notables ; réforme agraire et autogestion servent de paravents et de masques à des politiques d'industrialisation et d'émigration diamétralement contraires.

Il est clair que la contradiction essentielle ne peut être, dans ce contexte, qu'entre une classe dominante et les masses, la liaison de la première avec le capital international rejetant tous les autres groupes dans un ensemble qui n'a d'autre voie que de sécréter sa propre idéologie nationaliste pour se libérer. Pas de changement au pouvoir mais du pouvoir, précise *Le Révolutionnaire* qui prend le contre-pied des hypothèses d'infléchissement de l'intérieur avancées par le PAGS. La seule possibilité révolutionnaire consiste à mobiliser les masses contre les détenteurs de l'appareil d'Etat. Si Front il y a, il ne saurait, comme les communistes le désirent, soutenir le pouvoir en l'élargissant, mais le renverser pour le remplacer.

Dans les deux cas cités, l'analyse sociologique comporte des effets politiques évidents. Elle est critique du pouvoir en place. Elle revendique un rôle dans un changement nécessaire, plus ou moins important, et cherche sans détours à mobiliser et rassembler. En ceci, elle est la seule qui, issue d'Algériens, s'adresse aux Algériens en termes de classes sociales, dont elle mobilise un peu la problématique et la méthodologie à son profit exclusif. On ne s'étonnera pas que les responsables politiques aient associé rapidement le terme de classe à une volonté d'opposition. Qui parle de classes n'y a recours que pour mettre en cause la socialisation sous ses diverses formes. Mais cette allergie aux classes est peut-être elle-même en train de changer. Les voici en effet réintroduites dans le vocabulaire officiel par une bien petite voie, significative cependant.

Depuis 1970, des documents, des discours laissent sous-entendre l'existence d'un fractionnement social dont, depuis la Charte d'Alger, le pouvoir avait perdu l'usage, ou se gardait de faire mention. Non que la Charte n'ait pas été très explicite dans ses affirmations, mais on sent, avec le recul, les rédacteurs un peu bridés par la nécessité d'évoquer des classes sans les citer, de ne pas pousser l'analyse de type marxiste jusque dans ses ultimes conséquences. Le document de 1964, toutefois, dressait bien un bilan de la société au lendemain de la colonisation. Il y était en effet question de « noyaux bourgeois » (gros commerçants, moyens et riches propriétaires terriens), de « couches bourgeoises », qualifiées plus loin de « couches bourgeoises nationales », de « petite-bourgeoisie », de « couche sociale en formation », de « bourgeoisie bureaucratique », de « bureaucratie administrative et économique¹⁹⁵ ». Sous l'abondance et la relative imprécision des termes se retrouvaient le plus souvent les chiffres des dernières estimations coloniales. La nouvelle couche sociale en formation, pour retenir celle-ci provisoirement, s'organise bien autour de la bourgeoisie

195. *Charte d'Alger*, I^{re} partie, chap. 3, thèses 7 à 13.

bureaucratique — dont les origines sont critiquées, dans la Charte sans ménagement — connue pour ses opinions antisocialistes et d'autant plus menaçante qu'elle prend le goût « de puissance que lui accorde l'exercice du pouvoir » (thèse 11). Elle risque donc de « s'avérer considérablement plus dangereuse ... que n'importe quelle autre force sociale ... » (thèses 12 et 13).

Les rédacteurs évoquaient par la suite « la lutte contre la propriété privée exploiteuse, tant à la campagne que dans la ville », d'« éléments capitalistes qui trouvent des alliés à l'extérieur du pays », de « couches petites bourgeoises du secteur tertiaire », de « transformation sociale des campagnes ». Ils devaient — au-delà d'un ennemi mal défini parce qu'imparfaitement repéré et difficilement nommable au lendemain de la libération nationale — imaginer des groupes sociaux possédant un minimum de cohérence. Mais ils « négociaient » sur les mots. Le mot prolétariat n'est jamais cité. On parle, en revanche, de « masses laborieuses¹⁹⁶ ». Celui de classes n'est relié qu'à des catégories qui justement n'en sont pas. A l'inverse, on mentionne des couches lorsque les éléments constitutifs pourraient bien former une véritable classe. Et, s'il est question de lutte c'est celle « pour le triomphe du socialisme » qui « ne se déroule pas d'une manière harmonieuse » qui vient sous la plume¹⁹⁷. La « structure de classes », opposant « minorité propriétaire » à « majorité dépossédée », n'existe que dans la phase du capitalisme industriel¹⁹⁸. Mais sous l'idéologie nationaliste unitariste, la lecture du document en termes de classes, d'affrontements est concevable ... et possible. Celle des discours et documents officiels diffusés par la suite ne le permet plus.

Il faut attendre 1970 pour que soient réintroduites quelques propositions d'un ton jusque-là inhabituel. Une conférence du responsable de l'appareil du parti, le 10 janvier 1970 à Alger, « apporte des éléments originaux dans la classification et la hiérarchisation des contradictions qu'on peut observer dans la société algérienne¹⁹⁹ ». Kaïd Ahmed établissait trois types de contradictions allant du « fondamental » au « secondaire » en passant par le « principal ». Contradictions fondamentales que celles qui naissent de l'opposition entre la classe exploiteuse et les masses laborieuses d'un Etat bourgeois, par exemple. Les principales, elles, antagonistes ou non, majeures ou mineures se développent entre couches privilégiées et défavorisées. Les secondaires, non antagonistes, objectives ou subjectives, se situent au sein des masses.

Cet apport à la problématique politique algérienne, relativement inattendu de la part d'un homme n'apparaissant guère comme le théoricien du régime, a été le plus souvent passé sous silence. Il mérite

196. Le projet de programme de Tripoli parlait déjà de l'UGTA en tant qu'organisation de la « classe laborieuse ».

197. *Charte d'Alger*, thèses 14-25.

198. *Ibid.*, II^e partie, chap. 1, thèse 2.

199. Selon la présentation. Cf. A. KAÏD, *Contradictions de classes et contradictions au sein des masses*, Alger, Entreprise algérienne de presse, s.d. (1970). Ce document a déjà fait l'objet d'une analyse théorique (cf. p. 266 : « Le contenu de l'idéologie »). Nous reprenons ici son étude en fonction de son « projet social » et de sa « lecture sociologique ».

pourtant attention à un double titre. En premier lieu, il renoue, ne serait-ce que de loin, avec l'approche de la Charte d'Alger. En confirmant que les classes n'existent que dans les sociétés capitalistes, le terme de couche étant réservé aux pays en transition comme l'Algérie, il reprend une différenciation déjà énoncée en 1964. En second lieu, il réactualise une structuration sociale hiérarchisée, un peu oubliée au profit de l'unité nationale, et ce, au moment où un nouveau projet de réforme agraire vient à être débattu. Mais, en redéterminant les groupes sociaux actifs en Algérie, le chef de l'appareil du parti n'éliminait pas pour autant la perspective unitaire. Rappelant les divisions internes, il concluait aussitôt au renforcement de la cohésion. Tactique politique gouvernementale ? Menace voilée d'un responsable excédé de « la méfiance » et de « l'hostilité » que nourrissaient certains à l'égard du parti ? Premiers pas en direction d'autres fractions ou couches d'un pouvoir cherchant à étendre ses bases ? La réponse importe moins, provisoirement, que le tableau dressé par M. Kaïd Ahmed²⁰⁰.

Dans ce tableau, on retrouve la « couche privilégiée » composée surtout d'éléments dédouanés par leur participation à la lutte armée tentant « d'établir sur le peuple une *domination de classe* », en se liant, au besoin, à l'impérialisme. « *Couche de caractère capitaliste et exploiteuse* », qui trouve « une attitude réceptive et une alliance objective et subjective chez certains cadres non possédants mais qui en sont issus » et à laquelle « les agents intermédiaires du secteur tertiaire et certains représentants des professions libérales ... servent consciemment ou inconsciemment d'appui », elle « constitue en fait une *bourgeoisie nationale* par la base économique, d'une part, et par ses aspirations à prendre en main les leviers de commande de l'économie et de l'administration, et à dominer les autres couches populaires, d'autre part²⁰¹ ».

L'ennemi intérieur est désigné. A partir d'un noyau de possédants, héritiers de biens matériels acquis à l'époque coloniale et créateurs de profits privés, s'est constituée une alliance entre fractions, élites bureaucratique et technocratique, bourgeoisie non possédante. Une bourgeoisie nationale tend ainsi à se créer, développant une structure et une mentalité de classe. Une telle alliance risque, au cas où elle s'emparerait du pouvoir — ce qu'elle n'a donc pas encore fait dans l'esprit de l'auteur, l'Etat et le peuple contrôlant l'essentiel de l'économie — de transformer ce qui n'est encore qu'une contradiction principale entre elle et les masses en contradictions fondamentales, analogue à celle des pays capitalistes²⁰². Cette bourgeoisie nationale n'est pas encore une réalité, et son noyau n'a la puissance ni économique ni politique nécessaire pour œuvrer seul ; le tout est de l'empêcher de se développer. Mais à peine désigné, l'ennemi est incité à rentrer dans le sein de la collectivité, à aider

200. Sur la fonction idéologique de ce tableau, cf. *supra*, p. 267.

201. A. KAÏD, *op. cit.*, p. 54-56. Les termes sont soulignés par nous.

202. Elle deviendrait alors une véritable classe au sens où l'auteur l'entend.

au développement général, car la bourgeoisie « a un grand rôle à jouer sur le plan économique et ce, pour une longue période²⁰³ ». Sous la surveillance constante des « couches populaires », la houlette de « collectifs organisés », la bourgeoisie peut donc être associée à l'effort général²⁰⁴.

Si l'on complète l'exposé par l'énoncé des « contradictions, au sein des masses » — considérées comme secondaires, mais où M. Kaïd Ahmed dresse un inventaire fort éloquent des catégories sociales en Algérie²⁰⁵ — nous possédons là la première esquisse officielle depuis 1964. Il en est d'autres, que l'on pourrait relever à travers les discours présidentiels ou prises de positions ministérielles. Les textes et déclarations concernant la réforme agraire sont naturellement les plus explicites en ce domaine. Sans reprendre en détail l'avant-projet de 1966, le projet de 1970, la charte de 1971 et l'ordonnance portant révolution agraire, on peut retrouver dans les attendus et explications la trame d'une société fractionnée.

« Il reste à abolir la grosse propriété foncière appartenant à des Algériens » peut-on lire dans l'avant-projet de 1966²⁰⁶ qui, rappelons-le, présentait la structure de la propriété privée agraire après l'indépendance. Cette grosse propriété « a pu se constituer, tant par intelligence avec la puissance coloniale qu'en raison de la régression de l'agriculture traditionnelle », notait le rapport de synthèse adopté par le CNES (Conseil national économique et social) lors de sa deuxième session de 1970²⁰⁷. Elle est le fruit d'une concentration foncière développant des « rapports agraires d'exploitation », enfermant « la petite paysannerie dans un processus de paupérisation irréversible²⁰⁸ ». Le rapport mentionnait encore que « la situation héritée de la période coloniale porte en effet en elle-même les germes d'un développement capitaliste de l'agriculture ». Il y a donc en Algérie une propriété privée exploiteuse, et c'est bien ainsi qu'en parle la Charte. « Nous voulons liquider l'exploitation dans les campagnes » dira à diverses reprises le président Boumediène²⁰⁹. Liquider c'est faire disparaître les trop grands domaines, ou ce que les domaines ont de trop grand, éliminer les ressources doubles détenues par des propriétaires ruraux qui « vivent cependant dans les villes en tant que fonction-

naires d'un certain niveau ou en tant que commerçants ou que propriétaires industriels²¹⁰ ».

Car la crainte, ou la menace, tient à l'apparition d'une classe de grands possédants qui, grignotant les terres des petits propriétaires, voire les domaines du secteur socialiste remis en question, finirait par reconstituer un capitalisme foncier en Algérie²¹¹. Le Conseil national économique et social avait parlé d'une stratification sociale commandant la stratégie de la révolution agraire. Trois couches y étaient différenciées. D'abord le prolétariat et le sous-prolétariat agricole, en bas de l'échelle ; à l'opposé, les grands propriétaires qui « exercent ou non une autre activité et font valoir leurs exploitations selon un système de production capitaliste » ; entre les deux, les petits paysans et paysans moyens²¹². C'est, bien entendu, à l'affrontement des extrêmes que s'attache l'intérêt présidentiel. Toutes proportions gardées, il représente l'équivalent pour la paysannerie et le monde rural en général des analyses de Kaïd Ahmed sur les dangers que bourgeoisies industrielle et bureaucratique faisaient planer sur les cités et le système socio-politique. Même dénonciation de ce qui pourrait vouloir se constituer en tant que classe, mais aussi même incitation conclusive à reformer l'unité en réintégrant au passage les fractions invitées à abandonner l'essentiel de leurs privilèges. Faute de quoi, elles seront dénoncées comme opposants, et l'unité se fera non plus avec elles mais contre elles.

Naturellement, dans l'un et l'autre cas, données objectives et discours idéologique se mêlent. Celui-ci prenant appui sur celles-là, mais les dépassant en fonction d'une stratégie de la socialisation, d'une conception de la légitimité, de l'Etat et de la nation, d'une forme d'exercice du pouvoir. Sans doute évoque-t-on les classes comme un danger passé et à venir lié à la domination coloniale, ou au capitalisme, non comme une réalité présente. Mais le seul fait qu'on se décide à en parler pour les mieux conjurer est symptomatique. Car les études statistiques qui servent de substrat au raisonnement ne sont nullement forgées pour les besoins de quelque cause. Ne citer que des catégories socio-professionnelles, des strates et des couches, pourrait bien conduire à traiter des classes autrement que selon des perspectives cataclysmiques²¹³.

203. A. Kaïd, *op. cit.*, p. 56.

204. « Cependant, la nature des rapports socio-économiques que désire instaurer toute bourgeoisie et la tendance vers la recherche du profit maximum imposent la nécessité d'un contrôle rigoureux de ses activités économiques, pour les maintenir dans le cadre qui leur a été primitivement fixé », *ibid.*, p. 57.

205. Cf. *supra*, plus particulièrement les « contradictions objectives », p. 266 et la pyramide des catégories socio-professionnelles redistribuées en trois groupes principaux : a) 3 couches bourgeoises, (5 %) de la population active, b) hauts cadres des secteurs économique, technique et administratif, c) les masses.

206. Art. cité, *Revue algérienne*, 2, 1966, p. 507. L'avant-projet de 1966 parlait encore de « féodaux », terme qui renvoie aux analyses des mouvements nationalistes (PPA) d'avant 1954.

207. Texte *in extenso*, *Revue algérienne*, 2, 1971, p. 207-244. Citation de la p. 212.

208. *Ibid.*

209. Cf. le discours prononcé le 21 février 1972 devant la 6^e conférence nationale des APC, *Annuaire de l'Afrique du Nord 1972, op. cit.*, p. 719.

210. Discours du président Boumediène le 25 mai 1970 à l'occasion du séminaire sur la révolution agraire, cité in *Revue algérienne*, 2, 1970, p. 483-494 (citation p. 490).

211. « Ou bien la révolution agraire réussira... ou bien elle échouera et nous déboucherons sur une bourgeoisie algérienne nouvelle qui sera peut-être plus dure et plus vile que la bourgeoisie coloniale qui nous exploitait par le passé » (Discours aux APC, 21 février 1972, *Annuaire de l'Afrique du Nord 1972, op. cit.*, p. 720). « Il faut empêcher l'apparition d'une classe qui par son poids et son influence deviendrait exploiteuse », discours du 25 mai 1970, cf. note précédente.

212. Rapport de synthèse du CNES, *Revue algérienne*, 2, 1971, p. 215. Le rapport précise : « C'est compte tenu de ces caractéristiques qu'il faut envisager l'explication de la révolution agraire, suivant des étapes liées au développement des rapports socialistes de production au sein de la société globale », *ibid.*

213. Précisons que jusqu'à présent aucun des grands textes, pas plus les plans économiques, la charte de la révolution agraire que celle de l'organisation socialiste des entreprises n'envisagent les répercussions sur la structuration sociale des changements, économiques essentiellement, qu'ils impliquent.

À la suite de ce bilan, la logique voudrait que l'on formule des propositions concrètes. Après avoir inventorié les divers types d'analyses sociologiques et socio-politiques, la rigueur scientifique imposerait un complément, faute d'une recette définitive. Pouvoir dire : « Voici comment opérer le "décorticage" exact permettant de décrire une "vraie" société algérienne ». A la suite des observateurs et acteurs, nous pourrions avancer notre propre modèle explicatif, aller jusqu'à dire aux principaux intéressés ce qu'ils sont, où ils se situent. Nous pourrions les aider à affronter le présent et orchestrer l'avenir ! Nous irions jusqu'à leur suggérer ce qu'ils doivent penser d'eux-mêmes, ce qu'il leur reste à faire. Outre le refus de se substituer aux responsables de leur propre organisation, la disparité des matériaux, l'aspect encore vibrant de la reconstitution sociale nous interdisent une telle démarche.

Il devrait être tout aussi concevable de confronter les différentes lectures entre elles, toutes origines mêlées, de séparer le bon grain de l'ivraie et de conclure en faveur de telle ou telle interprétation. Opposer aux versions fortement teintées d'idéologie des responsables et opposants algériens celles des écoles sociologiques étrangères aux prétentions scientifiques quelquefois contestables, présenterait peut-être quelque intérêt. L'opération n'en risquerait pas moins de conduire à une impasse, toute conclusion frôlant le jugement de valeur et le choix arbitraire. Il suffirait, par exemple, d'accorder crédit soit aux critiques pressés de démontrer le caractère petit-bourgeois du régime algérien, soit aux amateurs impénitents des équilibres nés de la seule vertu de la couche dirigeante. Chaque système d'explication pêche par sa hâte à tout expliquer malgré des outils imparfaits, à donner au sujet un statut définitif malgré une situation mouvante. Les conceptions officielles algériennes sont trop timides pour récuser celles des opposants pas toujours très réalistes cependant. D'un autre côté, si les schémas élitistes montrent vite leurs limites, ceux forgés au cœur des théories sociologiques les plus orthodoxes butent à leur tour sur de bien subtiles nuances et un haut degré d'instabilité. La recherche demande à être poursuivie et affinée et il n'est guère possible, en l'état actuel des travaux, de dépasser le stade des hypothèses et d'une première tentative de leur vérification.

En revanche, il n'est pas impossible de formuler quelques requêtes élémentaires : que la théorie des classes sociales des pays en transition fasse l'objet d'un constant enrichissement, tant au niveau des comparaisons avec d'autres types de sociétés²¹⁴ que dans l'élaboration et l'utilisation conceptuelle ; que la recherche soit poussée en direction des origines des différents groupes sociaux. Qu'est-ce que la bourgeoisie en Algérie²¹⁵ ? Comment s'est constitué le prolétariat émigré, de quel milieu vient-il ? Forme-t-il une masse immuable et autonome,

214. A condition d'éviter les analogies du type : La bourgeoisie des pays industriels s'est développée grâce au progrès économique, celle des pays nouveaux grâce à l'appareil bureaucratique !

215. « Il y aura des bourgeois en Algérie quand il y aura des usines ... » déclarait un ancien cuisinier, le « sociologue spontané » des interviews jointes en annexe de *Travail et travailleurs en Algérie*, op. cit., p. 514. Les usines sont là ... et la bourgeoisie ?

ou y a-t-il perméabilité entre prolétariats algériens en Algérie et en France ? L'émigration ne permet-elle que le passage de l'état de sous-prolétaire ou de non-prolétaire rural à celui de prolétaire industriel ? Où « se recasent » les 15 000 ouvriers qui rentrent annuellement en Algérie ? Quelle conscience ont-ils et aident-ils à diffuser ? Quelles transformations précises la redistribution de terres entraîne-t-elle au plan local ? En quoi et jusqu'où est-elle modificatrice de la déstructuration dans laquelle se trouvaient petits fellahs et paysans sans terre ? Quelle est l'importance des « moyens propriétaires » non touchés par la réforme, dont la catégorie pourrait se renforcer après les réductions opérées parmi les grands propriétaires, devenus « moyens » à leur tour après l'ablation ? Comment, à partir de quels milieux, à quel niveau, ont été recrutés les membres de la fonction publique²¹⁶ des sociétés nationales, du secteur tertiaire privé ? Comment se voient, dans la hiérarchie sociale, globale et vis-à-vis les uns des autres les différentes catégories de salariés ? Quelle est la liaison entre degré de scolarisation niveau d'éducation, domaine de l'emploi, type de conscience sociale²¹⁷ ?

Questions trop multiples, auxquelles il va bientôt falloir répondre, pour éviter d'opposer entre elles des abstractions ; pour ne plus appeler classe tantôt la bureaucratie, tantôt les dirigeants politiques ; pour ne plus confondre bourgeoisie bureaucratique, bourgeoisie nationale, bourgeoisie d'Etat ; pour ne prononcer le terme de classe moyenne qu'avec un contenu précis²¹⁸ ; pour se refuser la facilité de nommer petit-bourgeois tout ce qui est déplaisant, et révolutionnaire ce qui serait « positif » ; pour tenter de reprendre l'analyse en termes non plus des ensembles imprécis mais de fractions de classes et d'alliances entre fractions. Quitte à relire toute la littérature sur le sujet dans une nouvelle optique, à commencer par *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte* et *Les luttes de classes en France*, en poussant du côté de Gramsci et du concept de bloc, de l'articulation structurelle et de sa « spécificité algérienne²¹⁹ », en réactivant le terme de coali-

216. Jacques BERQUE (« Le Maghreb d'hier à demain », *Cahiers internationaux de sociologie*, 37, 1964, p. 63-64), parle d'une petite-bourgeoisie qui s'est substituée aux colonisateurs, impliquant — malgré d'après rancunes dans les cercles les moins favorisés de la population — que l'indépendance n'a pas entraîné de révolution mais une occupation des emplois par des groupes sociaux déjà existants et prêts à se saisir des places « vacantes ». Mais, depuis, qui occupe quel emploi, selon quel critère ? Autre question sur un thème proche ; comment ont été recrutés les 80 membres algériens des cabinets des délégués de l'Exécutif provisoire, premier noyau de la haute administration algérienne et quelle influence ont-ils eue ?

217. Qui reçoit aujourd'hui l'éducation ? Il semblerait que ce soient les couches urbanisées depuis longue date et les plus aisées qui en tirent le plus grand profit (A. TIANO, *Le Maghreb entre les mythes*, op. cit., p. 47, 121). Mais quels bénéfices en sont effectivement tirés ?

218. Les professions techniques et libérales ont largement doublé depuis l'indépendance. Cela suffit-il à différencier ces catégories des autres ? Et comment apprécier les avantages reconnus par le pouvoir à certaines catégories ? Cf. par exemple l'ordonnance 66-65 du 4 avril 1965 (réglementant l'exercice de la profession de médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste et sage-femme) qui impose le plein temps et la fonctionnarisation pour les nouveaux diplômés mais reconnaît la mi-temps (travail privé) pour ceux qui sont déjà en place ou qui possèdent un diplôme ou qui auraient été retardés dans leurs études par leur participation à la guerre. De même l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale (JORA du 14 juin 1966) nommant les agrégés de médecine ou titulaires de chaire avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 1962.

219. Cf. J.-M. PIOTTE, *La pensée politique de Gramsci*, Paris, Anthropos, 1970 ; H. PORTELLI, *Gramsci et le bloc historique*, Paris, PUF, 1972, et les propositions de P. LUCAS, « La réforme agraire en Algérie », *L'Homme de la société*, 1973, p. 131-142, voir p. 135-136.

tion, historique, socio-politique, nationale, révolutionnaire ; en limitant l'usage du mot clan à l'analyse ethnologique ou politique, ce qui éviterait de masquer les contradictions entre classes derrière des conflits de groupes ; en tentant de donner un peu plus de contenu tangible au support économique des fractions qui « seraient » associées aux bénéfiques et exercices du pouvoir, pour déterminer au moins la part de capital effectivement détenue susceptible de créer profit et surprofit privatifs ²²⁰.

Orientations trop diverses et qui donnent le vertige ; qui risquent, à côté de nombreuses autres de s'imposer quand même, si l'on ne peut pas continuer à juger d'une collectivité selon les critères de certains de ses membres qui la rêvent ou la projettent, ou selon la vision que d'autres veulent imposer ; si l'on veut écarter les pièges des idéologies et de la fiction prise pour réalité ; si l'on prétend connaître les multiples aspects contrariés de la société algérienne ; si l'on désire enfin saisir une évolution à travers le double miroir d'une constitution objective et de son reflet à travers une représentation subjective.

En réalité, ces multiples interrogations et précautions évoquées à propos du cas algérien ne le concernent pas seul. Elles ont été soulevées et continueront de l'être à propos de toutes les sociétés soumises à l'observation. L'appareil théorique rend encore le commentaire bien hésitant, et l'hypothèse plus sûre que sa confirmation. Pas toujours adéquat pour les groupes sociaux constitués de longue date, le jeu conceptuel n'est moins encore pour des pays en transition, aux structures sociales encore hésitantes. La faiblesse opératoire des méthodes à notre disposition devient flagrante lorsque nous touchons une société cassée, fractionnée par une domination étrangère de plus d'un siècle. La reconstitution post-coloniale se dessine, mais nous ne sommes pas sûrs de pouvoir en rendre compte avec les moyens valables ailleurs. D'autant plus que la tentation grandit chez de nombreux chercheurs de récuser les modèles explicatifs anciens et d'élaborer, à partir de cas-type (idéal-type) tel celui de l'Algérie, cette théorie de la transition souhaitée par beaucoup, et à laquelle sociologues, économistes, politologues mais aussi philosophes travaillent.

Dans l'attente d'outils plus efficaces, l'approche par le visible, le superstructurel, l'évident-apparent, par le politique en fait, offre une première possibilité de lecture d'une situation sociale par le biais idéologique. Elle demeure insuffisante, tout comme celle de type culturel révélant le concret des classes par l'abstrait des représentations subjectives. A la sociologie politique, peut-être, de comparer les résultats de la première et de la seconde et de les faire servir à une meilleure compréhension d'une société algérienne encore mal révélée à elle-même.

220. Un profiteuse n'a jamais fait le capitalisme à lui tout seul. Que quelques-uns vivent luxueusement et semblent jouir de revenus à l'étranger, que quelques affaires de prévarication parviennent ou non jusqu'à l'opinion publique ne sauraient être des preuves d'un état d'esprit capitaliste généralisé.

CONCLUSION

LE SYSTÈME POLITIQUE ALGÉRIEN

Au terme d'un ouvrage consacré aux institutions et à la société politiques algériennes, les auteurs ont le sentiment inconfortable de s'être embarqués dans quelque « A la recherche de ... » et d'avoir perdu, chemin faisant, l'objet de cette recherche. Si l'on se laisse aller au plaisir facile des réminiscences, notre recherche du « temps perdu » manque de la re-création poétique qui ferait revivre, en la transformant pour la rendre intelligible, une période de l'histoire algérienne où chaque acteur n'était pas très conscient du rôle qu'il y jouait. La chouette de Minerve a quelque difficulté à prendre son vol à la tombée de ce jour. Pas davantage nous ne pouvons parler d'une « recherche de l'Algérie¹ » ; y manquent les développements de rigueur sur l'économie, la politique extérieure, la psychologie et probablement quelques autres aspects encore de la société étudiée. Enfin, et c'est peut-être le plus gênant en ces temps « d'analyse de système », y manque cet indispensable appareil théorique, ce cadre conceptuel, de préférence présenté sous forme de tableau croisé ou de courbe à allure vaguement économique à moins qu'il ne prenne l'aspect bizarre d'une fusée à trois étages ou d'un schéma de transistor, sans lequel aucune analyse ne mérite le nom partout revendiqué de « scientifique² ». Nous résisterons pourtant à la tentation de laisser le lecteur « conclure de lui-même » par la méditation de quelque sibyllin « propos d'étape » et tenterons de présenter ici un bilan de nos propositions assorti de quelques remarques plus générales.

1. Cf. S. HOFFMANN et al., *A la recherche de la France*, Paris, Le Seuil, 1963.

2. Nous prions le lecteur de prendre cette remarque exactement pour ce qu'elle est : l'expression du « dépit théorique » de n'avoir pu construire quelque cadre aussi sophistiqué, et l'effort maladroit pour le compenser par quelque sarcasme qui ne trompe personne...

BILAN

On peut utiliser commodément, pour décrire le système politique algérien, les cinq composantes d'un système politique proposées par S.P. Huntington³ : la culture, les structures, les groupes, les leaders, les *policies*.

LA CULTURE POLITIQUE

La culture politique, qui englobe les valeurs, attitudes, orientations, croyances, mythes, etc., a été décrite (p. 287-328) dans ses relations avec l'idéologie officielle. Nous y voyons la conjonction d'un populisme fait d'intense revendication nationale, d'une attente de l'Etat comme pourvoyeur de services et agent d'industrialisation, d'une méfiance envers l'Etat comme « traître » à la société qu'il exploite au lieu de la servir, et d'un « nationalisme marxisant » qui conçoit l'Etat comme l'agent de revendication du nouveau prolétariat international qu'est le pays sous-développé. Le résultat le plus important, du point de vue du fonctionnement du système politique, est l'hostilité radicale à tout processus de marchandage pluraliste officiellement institutionnalisé. Le populisme est l'idéologie d'une société unitaire et consensuelle, transparente à elle-même. C'est d'ailleurs ainsi qu'est conçu le parti unique, comme expression idéale de la société. Dès lors, que l'on exalte l'Etat comme agent réformateur de la société et lieu de la création d'un homme nouveau (ou du moins d'un homme ayant un emploi) ou qu'on s'en détourne parce qu'inefficace et bureaucratique, la culture algérienne ne s'accommode pas d'un processus politique où des groupes en compétition seraient officiellement reconnus. Ceux-ci ne sont reconnus qu'après coup pour être condamnés et déclarés impuissants (« les forces obscures », les « antipartis ») ou, s'ils sont dénoncés, c'est en tant qu'ennemis extérieurs au système, soit parce qu'étrangers, soit parce qu'ils se sont placés « d'eux-mêmes » en dehors. Bien entendu, il n'existe pas de politique en dehors d'un minimum de compromis effectif, et l'Algérie en donne mille et un exemples, mais les attitudes et les croyances sont spontanément orientées vers le refus de leur reconnaître la moindre légitimité. Il ne s'agit pas là d'une manipulation par les élites : c'est la société elle-même qui refuse de reconnaître la fonctionnalité d'un conflit limité ; elle ne connaît que le « conflit externe » parfaitement fonctionnel et dont l'archétype est désormais la guerre de libération et le « conflit (déjà) réglé » sur lequel il n'est plus besoin de s'interroger. De tels propos peuvent

3. « The change to change. Modernization, development and politics », *Comparative politics*, avril 1971, p. 283-322.

paraître mythologiques : ils ne le sont que si on les accompagne de savants développements sur « l'esprit de clan », la psychologie berbère ou la théologie musulmane. Ils le sont moins si l'on explique, comme E. Gellner⁴, la montée du populisme par la conjonction du désir d'industrialisation, de l'érosion des croyances antérieures et d'une crise d'identité. Le besoin de sécurité produit alors des valeurs d'unicité et de scientificité, ce qui conduit à nier la légitimité des conflits internes. Mais plus spécifiquement, ce qui nous paraît déterminant dans le cas algérien, c'est que la situation coloniale a produit trois effets simultanés : la destruction partielle des cultures politiques (et des structures) locales, celles-ci n'étant que des résidus dont la fonctionnalité dépend de la plus ou moins grande intégration des ruraux à la société globale ; l'attente de l'administration comme employeur et comme fournisseur de services sinon comme moyen d'instaurer l'égalité ; l'impossibilité pour la société, déjà engagée dans un énorme changement social, de s'engager dans un processus politique qui aurait permis à la fois le passage de la politique locale à une nouvelle politique nationale et le cadre d'accueil à l'expression de nouveaux groupes n'acceptant plus la colonisation. Le pouvoir colonial français a exclu les Algériens du système politique fonctionnant sur leur propre sol, le système étant essentiellement fondé sur les exigences et les soutiens des colonisateurs. Les colonisés avaient leurs sous-systèmes (tribus, bureaux arabes, communes mixtes, etc.) efficaces tant que les troubles économiques et culturels, résultant de la colonisation, n'ont pas complètement bouleversé les relations politiques traditionnelles, et déconsidérés à partir du moment où l'appauvrissement constant de la population rurale s'est conjugué avec l'apparition de nouvelles exigences politiques articulées notamment dans les villes. A partir de ce moment, le système colonial se ferma complètement aux exigences des colonisés. Il condamna les nouvelles élites, soit à l'assimilation culturelle, sans aucun partage du pouvoir politique, soit à une caricature d'activité politique, les issues de base étant soigneusement exclues de la discussion, soit enfin au retrait global dans le monde culturel ou dans celui de la violence⁵. Plus important encore, cette exclusion s'opéra par le canal d'un système officiellement pluraliste, excluant en principe le refoulement dans des « réserves », la ségrégation et la répression militaire pure et simple. Il s'ensuit deux conséquences : les élites n'ont pu développer une pratique et une culture politiques communes et, surtout, ce qui s'est identifié à la répression et à l'exclusion, c'est le pluralisme. Il n'est peut être pas étonnant dans ces conditions que l'on ait assisté à la fois à une bureaucratisation de la politique, par l'intermédiaire de l'administration, et à l'exaltation du parti unique. Ces deux traits expriment le refus d'un certain type de politique sinon de toute politique.

4. « Democracy and industrialization », *Archives européennes de sociologie*, 1, 1967, p. 52.

5. On aura reconnu sans peine les « assimilés » (par exemple *La voix des humbles*), la Fédération des élus, l'Association des Oulama et l'Etoile nord-africaine.

La structure peut être présentée comme un ensemble d'interrelations qui se répètent régulièrement, se stabilisent et sont attendues dans certaines situations⁶. Parlant ici de structures politiques, nous visons particulièrement les interrelations ayant pour objet l'allocation autoritaire de valeurs afin d'imposer aux différents groupes des principes de règlement de conflit. Officiellement, la structuration politique algérienne est la simplicité même : le parti unique est la structure des structures. Il agrège les intérêts que la société a pu articuler par l'intermédiaire de ses organisations satellites, il tranche les conflits, désigne les leaders dans sa machinerie politique interne fondée sur le centralisme démocratique et produit des outputs (*policies* et désignation des élites de l'Etat) qui deviennent les outputs du système après intervention des organes étatiques (pour les *policies*) et du peuple (par le mécanisme électoral pour les élites). Il exerce d'autre part un contrôle constant sur la structure étatique qui lui est subordonnée afin que celle-ci ne produise pas d'outputs contradictoires. Bien entendu, cette structure n'existe pas ou plutôt elle dessine un régime abstrait dont l'importance symbolique est considérable, mais l'influence sur les décisions des plus réduites. Le parti n'est un marché politique ni central, ni centralisé, il ne recrute pas toujours les éléments les plus dynamiques de la société, n'a pas de structures centrales de prise de décision (à moins de considérer le Conseil de la révolution comme un organe du parti). Bref, les interrelations qui ont lieu au sein du parti ne paraissent nullement déterminantes pour les décisions politiques. Peut-on alors se contenter de dire que l'Algérie connaît une structure monolithique, un Etat fort et un parti faible puisqu'on ne sait même pas dans quelles conditions celui-ci pourrait participer à la relève politique ? Nous avons cru possible d'aller plus loin et d'insister sur le rôle de la bureaucratie d'Etat et de l'armée, en tant que marché politique de substitution (p. 41 et 390) et des collectivités locales en tant que moyen de faire partager à de nouvelles recrues du régime la responsabilité de traiter certaines demandes tout en les maintenant hors du marché politique central (p. 187-231). Il s'ensuit que, bien que dépourvu d'institutions politiques autonomes⁷, le régime algérien peut s'avérer capable de contrôler les demandes sociales, voire de faire face à une extension brutale de la mobilisation sociale⁸ (fruit du développement de l'éducation et d'un échec des

6. Cf. W. BUCKLEY, *Sociology and modern systems theories*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967, p. 44.

7. Sur la notion d'autonomie, cf. S.P. HUNTINGTON, *Political order in changing societies*, New Haven, Yale University Press, 1968, p. 20 et *supra*, p. 10.

8. On emploie ici le terme en référence à la définition de K. DEUTSCH (processus par lequel les principaux ensembles d'engagements économiques, sociaux et psychologiques sont brisés et les individus deviennent disponibles pour de nouveaux modèles de socialisation et de comportement. « Social mobilization and political development », *American political science review*, septembre 1961, p. 494-495), mais en l'assortissant de quelques distinguos. Deutsch emploie le terme pour se référer au passage de la tradition à la modernité, mais il peut être transposé à d'autres phénomènes de passage (par exemple de l'engagement envers l'Etat national administratif à l'engagement envers quelque contre-

prévisions économiques du plan). Mais ce disant, il faut bien avouer que nous nous laissons aller à la pratique de « la plus vieille des sciences sociales : la divination⁹ ».

LES GROUPES¹⁰

Les modes d'activité, voire l'existence même des groupes, dépendent des cadres culturels et structurels qu'offre la société politique. Il n'est donc pas étonnant de ne pas relever en Algérie des groupes fondés sur une idéologie articulée (en dehors du parti, bien entendu) : ils sont dissous et/ou clandestins, et ne disposent pas d'une influence notable en tant que groupes idéologiques (le milieu étudiant constituant une exception). On ne trouve pas de groupes fondés sur le clivage-sexe, en dépit de l'existence d'une organisation nationale spécifiquement féminine. Des secteurs importants du régime acceptant mal que ce problème soit posé en termes autres que sociaux ou moraux, les gouvernants ne jugent pas nécessaire de s'aliéner ces secteurs en politisant directement la question¹¹. Porteuses d'exigences sociales, les femmes ne sont pas représentées en tant que telles sur la scène politique. Enfin, il ne semble pas pour l'instant que les jeunes puissent être considérés comme représentés par un groupe politique, bien que les générations jouent un rôle important dans la stratification politique algérienne, seule la génération de la guerre pouvant être membre du parti (puisque « il faut avoir participé sans défaillance à la lutte de libération nationale », ce qui exclut, au moins au début, les jeunes), et, de fait, le débat politique au sein des élites étant circonscrit dans une tranche d'âge précise (35-45 ans). Nonobstant, il est difficile, ou prématuré, de parler de la constitution politique d'un groupe de jeunes¹². Tant que ceux-ci ne se sentiront pas particulièrement déprivés par rapport au reste de la société ou tant qu'ils ne développeront pas de sentiment particulier d'étrangeté par rapport au régime, il est peu probable que la jeune génération se transforme en mouvement.

Il est alors possible de distinguer les groupes suivants : groupes fonctionnels, groupes d'intérêts et groupes culturels.

culture rejetant globalement leaders, structures politiques et relations sociales existantes et créant une « contre-disposition civile ». Ceci amène à préciser que le régime en place peut être favorable à un type de mobilisation sociale, si cela lui procure de nouvelles ressources, et hostile à un autre type. La mobilisation des paysans, des cadres moyens et techniciens au service de la valeur « industrie-rationalité-développement » est une bonne opération. La mobilisation des femmes ou des chômeurs intellectuels n'en est pas une.

9. Nous devons cette leçon d'humilité à C. GEERTZ, « Politics past, politics present », *Archives européennes de sociologie*, 1, 1967, p. 1.

10. Nous ne parlons pas ici des stratifications sociales (castes, classes, statuts fonctionnels), mais des groupes repérables dans le processus politique. S.P. Huntington parle de groupes économiques et sociaux, formels et informels qui participent au processus politique et adressent des exigences à la structure politique.

11. Cf. sur ce point H. VANDELVE, *La participation des femmes algériennes à la vie politique et sociale*, op. cit., p. 461 et suiv.

12. Cf., sur la question démographique en général, A.M. BAHRI, « Politique et population en Algérie », *Revue tunisienne des sciences sociales*, juillet-septembre 1969, p. 65-88.

Les groupes fonctionnels trouvent leur solidarité dans une compétence professionnelle commune. Les industrialistes (planificateurs, ingénieurs, membres des sociétés nationales) et les militaires en constituent probablement les deux plus importants, les « intellectuels révolutionnaires » s'étant progressivement dissous depuis 1965, et nombre de « politiciens professionnels » (anciens cadres des partis nationalistes et du FLN) ayant été cooptés comme membres de la fonction publique, des sociétés nationales ou du corps diplomatique. On a vu plus haut (p. 257-258) comment les industrialistes semblaient avoir joué un rôle décisif dans le processus d'adoption de la réforme agraire mais aussi comment le Conseil de la révolution avait tranché en faveur d'une application de la réforme par les préfets et les collectivités locales contre l'avis du Conseil économique (cf. p. 224-225).

Les groupes d'intérêts liés par une commune occupation sociale se sont surtout manifestés par le biais de l'UGTA et plus accessoirement par la Fédération des travailleurs de la terre et les congrès de l'auto-gestion (p. 149-186 et p. 146-149). Progressivement, depuis 1965, ils sont contrôlés par les groupes fonctionnels et canalisés par le mécanisme des collectivités locales (cf. p. 79-84). L'importance de leur intervention (qui peut d'ailleurs prendre la forme d'une revendication « traditionnelle » ou « régionale » comme ce fut le cas pour les paysans parcellaires des Aurès et les paysans kabyles) varie en fonction de la nature de leurs attentes et des alliances qu'ils peuvent contracter avec les membres des groupes fonctionnels. Cette observation très banale n'a rien de spécifiquement algérien. Les groupes d'intérêts mieux nantis (médecins par exemple) sont contrôlés par l'intermédiaire d'amicales ou de corporations à la création desquelles le gouvernement préside : cette structure éminemment conservatrice est conçue parfois comme un moyen d'obliger les corporations à négocier des réformes auxquelles elles répugnent.

Parmi les groupes culturels, le groupe des arabisants est évidemment le plus important, et il fait sentir son poids dans des problèmes spécifiques tels que ceux de l'enseignement et de la culture. Il recouvre souvent le groupe des traditionalistes sur des questions telles que le code de la famille ou la situation de la femme. Sa puissance dépend en fait de la nature des conflits : force déterminante chaque fois que l'identité nationale est en cause, il n'est plus que force d'appoint chaque fois que les problèmes de distribution et de développement passent au premier plan. Cependant aucun régime ne peut se permettre de s'opposer officiellement à ce groupe : même si les industrialistes sont surtout composés de francisants, pour cette raison même, ils doivent consentir aux arabisants les concessions symboliques qui renforcent l'unité nationale. De plus, comme nous l'avons déjà vu (p. 293-300), le clivage culturel est un moyen de contrôler les autres clivages : idéologiques, professionnels ou fonctionnels.

Ce bref résumé serait incomplet s'il ne rappelait pas aussi l'existence bien connue des groupes « politico-historiques » qui rassemblent les individus sur la base d'une expérience politique commune sous la

colonisation et pendant la guerre de libération. Une bonne part de l'activité politique algérienne doit tenir compte des alliances (parfois surprenantes pour un étranger naïf) qui lient des acteurs que tout semblerait devoir séparer. L'absence d'institutions politiques autonomes et d'une culture politique facilitant les oppositions légitimes contribue sans doute à mêler solidarités politiques et personnelles.

Il apparaît alors possible de tenter de remplir le tableau à cinq cases proposé par W. Ilchman et N. Uphoff pour décrire l'environnement du régime politique¹³. Ils distinguent cinq catégories de « secteurs » définis par des groupes de personnes réagissant politiquement de la même manière. Les relations que le régime entretient avec ces secteurs définissent sa plus ou moins grande stabilité et donnent quelques informations prédictives sur son avenir. On doit cependant se garder de toute griserie de classification dans la mesure où nos groupes se recouvrent partiellement (un « militaire » peut être aussi un « arabisant », un « industrialiste » peut être aussi un « politico-historique », etc.) et où, par conséquent, certains d'entre eux peuvent éclater sur un problème donné et se recomposer sur un autre problème. La régularité des réactions politiques devient donc aléatoire et la prédictibilité pour le moins incertaine. Ces précautions prises, on peut classer ainsi les groupes.

1. La « combinaison centrale », ou *core combination*, inclut les secteurs influençant le plus directement les leaders et les *policies* du régime, et dont, par conséquent, les demandes ont le plus de chance d'être satisfaites. Sous A. Ben Bella, cette combinaison était tellement étendue qu'elle condamnait le régime à multiplier les promesses pour satisfaire les demandes incompatibles des groupes professionnels (syndicat ouvrier entre autres) et fonctionnels (militaires, industrialistes, « intellectuels révolutionnaires », politiciens professionnels, bureaucrates de la fonction publique). Loin de renforcer le régime, cette extension de la combinaison centrale produisit une « hyperinflation » en ce sens que la demande de décisions politiques excéda à tel point l'offre que le régime, après une période d'autorité croissante en 1964 (puisqu'il pouvait satisfaire un groupe tout en laissant espérer un autre groupe¹⁴), vit ses décisions complètement démonétisées et perdit la confiance des uns et des autres. L'autorité de ses décisions diminua considérablement jusqu'à rendre impossible toute décision (pendant les cinq premiers mois de 1965). Le régime tenta alors de réduire brutalement le volume de demandes en sacrifiant l'armée (par la création de milices populaires) et la fonction publique (par la menace de l'épuration des « promotions Lacoste », ce qui provoqua une énorme, quoique discrète, émotion) ; mais n'étant plus assez

13. *The political economy of change*, Berkeley, University of California Press, 1971, p. 43 et suiv.

14. Nous employons ces termes d'inflation et de déflation uniquement comme des métaphores et sans la moindre prétention d'en tirer une analyse d'économie politique rigoureuse. Pour nous, l'inflation-excès de demandes d'autorité peut valoriser l'autorité du régime (donc « augmenter son prix »), seule l'hyper-inflation dévalorise l'autorité.

soutenu par les autres secteurs qui ne lui faisaient plus confiance, il ne put récupérer sa légitimité et redonner valeur à ses décisions. Le gouvernement Boumediène a nettement resserré sa combinaison centrale en excluant les intellectuels révolutionnaires, les politiciens professionnels, les syndicats ouvriers, puis, à partir de 1968, les anciens chefs de wilaya (les moudjahidine). Elle est actuellement réduite à un groupe « politico-historique » (le groupe d'Oujda) et aux deux groupes fonctionnels que nous avons dénommés « militaires » et « industrialistes », les premiers disposant de la force et d'une relative légitimité (en tant qu'héritiers du FLN de guerre), les seconds de la compétence, moyen de transformer l'industrialisation de symbole en récompense tangible. Cette politique déflationniste présente le risque de faire perdre au régime sa légitimité moins par une hyperinflation de demandes (comme sous A. Ben Bella), que par une dépression, la plupart des groupes exclus de la combinaison centrale perdant confiance dans le régime et ne lui présentant plus de demandes : son autorité serait alors remplacée par l'usage pur et simple de la force. On a vu (notamment aux p. 224-231) comment la réforme des collectivités locales a pour but de maintenir un flot de demandes émanant de la société sans que celui-ci se traduise par la mise en cause de l'autorité du régime. Ce dernier essaie d'éviter la création prématurée d'une infrastructure politique qui intégrerait trop de groupes à la combinaison centrale et produirait à nouveau une hyperinflation ; en même temps, il maintient le contact avec les groupes exclus de la combinaison centrale en leur fournissant une infrastructure administrative d'accueil.

2. Le « penchant idéologique », *ideological bias*, comprend les secteurs « dont les relations présentes et futures avec le régime sont incluses dans la conception que la combinaison centrale se fait d'une bonne société ». Selon Ilchman, ces groupes ont relativement peu de ressources politiques et leurs membres détiennent rarement des pouvoirs décisifs même s'ils occupent des positions symboliques, et la définition des priorités est rarement altérée par leurs exigences. Cette définition correspond assez bien à la position du groupe culturel des arabisants, ainsi qu'au groupe des paysans non propriétaires. Mais ceux-ci sont si divers (on l'a vu en comparant Aurès et Kabylie) et politiquement organisés de façons si différentes qu'ils ne constituent un groupe qu'« idéologiquement », en tant que point de référence obligé pour le régime.

3. Le « groupe de stabilité » est composé des secteurs qui soutiennent le régime sans en être partie intégrante ou qui, par leur retrait éventuel, pourraient mettre en danger sa stabilité. Le régime est donc en position de marchandage avec ces secteurs contre lesquels il peut aussi recourir à la force le cas échéant. Virtuellement, tous les groupes de population qu'on a relevés font partie du groupe de stabilité du régime : traditionalistes, petits capitalistes (encouragés par le Code des investissements), commerçants, ouvriers, fonctionnaires, étudiants

même, contribuent à stabiliser le régime qui ne peut craindre que leur retrait simultané¹⁵.

4. Le « groupe d'extra-stabilité », pour les mêmes raisons, comprend donc relativement peu de secteurs constitués, ce que traduit le fait que l'opposition « officielle » est relativement faible. Le régime peut ainsi se permettre de manier alternativement la répression (vis-à-vis des oppositions, extérieure comme intérieure), la cooptation ou le tranquille mépris sans que son assiette soit entamée. Aucun changement fondamental dans les choix du régime ne semble en effet crédible, ni même proposable : le groupe d'extra-stabilité perd donc une bonne partie de son fondement. Ni l'UGTA, ni le PAGES ne parvinrent vraiment à le constituer.

5. Les secteurs « non mobilisés » sont des secteurs actuellement non politisés mais dont la productivité politique est possible. Deux groupes en font partie de façon incontestable : les femmes et le lumpenprolétariat des villes dont l'augmentation de plus en plus rapide est un problème à long terme. A ceux-ci s'ajoute, traditionnel point d'interrogation des pays à démographie galopante (et des autres...), la jeunesse. Ceci posé, la politique suivie en matière d'éducation et d'emploi montre le soin avec lequel le régime est attentif à ne pas se laisser constituer de groupe d'extra-stabilité fondé sur un clivage de générations. Mais la jeunesse, bien socialisée à la société et à la communauté politiques, n'est guère socialisée au régime puisque celui-ci ne dispose pas de règles suffisamment repérables pour favoriser l'apprentissage de nouveaux venus. Aussi ni le parti, ni les organisations nationales, ni les collectivités locales ne revêtent beaucoup d'attrait. Seules demeurent, encore, l'administration et l'armée comme agents d'intégration politique.

LES LEADERS

Certains des résultats obtenus par W. Quandt¹⁶ méritent d'être cités ici : les leaders politiques algériens, depuis 1954, sont séparés en plusieurs couches selon la date de leur « entrée en politique », ce qui a pour conséquence qu'ils n'ont pas expérimenté le même processus politique et surtout que chaque couche, en s'engageant dans l'action politique, était persuadée de l'échec de la précédente et s'est donc affirmée contre celle-ci. Donc, aucune « formule politique » (pour citer Mosca) n'a pu être forgée, qui aurait défini un certain type et un certain style de leadership. Ceci était sensible dès avant 1954 où le style de Messali Hadj s'opposait à celui des centralistes, lequel même était fort différent de celui du CRUA. Les divisions se sont poursuivies pendant toute la guerre et la période de l'indépendance.

15. Pour une élaboration idéologique du traitement du groupe de stabilité, cf. *supra*, p. 273-286.

16. *Revolution and political leadership : Algeria 1954-1968*, Cambridge, MIT Press, 1969.

Cependant, aussi judicieuses que soient ces observations, elles concernent peut-être plus le passé que le présent et il nous paraît nécessaire d'y ajouter les suivantes.

A l'homogénéité nouvelle de la combinaison centrale semble correspondre une certaine homogénéité dans le leadership. Sans prétendre attacher une importance décisive aux renseignements biographiques (par ailleurs rares, les dirigeants algériens répugnant à l'étalage complaisant de leur cursus), on peut constater que les leaders du Conseil de la révolution sont, à quelques exceptions près, originaires de l'Algérie des petites villes¹⁷, qu'ils ne sont jamais membres du prolétariat ouvrier ou paysan¹⁸ ni rarement non plus de la bourgeoisie¹⁹. La plupart d'entre eux ont été scolarisés (à l'école française et à l'école coranique), mais sans atteindre un niveau universitaire dans une université « occidentale »²⁰. Très peu ont pratiqué un processus politique « occidental » (parlementaire ou partisan par exemple)²¹, et aucun un processus de type « marxiste » (« cadrage » dans un parti fonctionnant sur la base du « centralisme démocratique »). Aucun n'a d'expérience syndicale, sinon pour certains, au sein de l'UGEMA dont on peut à peine parler comme d'un syndicat. Ils n'ont pas été intégrés dans la bureaucratie coloniale (fonction publique par exemple)²², sauf par l'intermédiaire de l'armée²³. Cet ensemble de caractères communs ne préjuge nullement une cohésion absolue dans les programmes politiques mais plutôt un certain type d'action (ou de réaction) commune qu'on peut systématiser par trois traits.

1. Le statut de leader qu'ils occupent n'a pas été obtenu en récompense de l'investissement économique ou social que consentent habituellement les apprentis leaders des régimes « stables » : position de classe, esprit d'entreprise, niveau élevé d'éducation, apprentissage d'une machine politique. Ils ont obtenu leur statut par un autre investissement : leur activisme militaire et leur militantisme politique durant la période coloniale. Ils se perçoivent donc comme des représentants du peuple, élite de la masse. Ils n'ont pas conscience d'avoir des privilèges à défendre contre d'autres secteurs de la population, mais plutôt d'avoir des droits à conquérir contre l'étranger.

17. Et des petites villes éloignées des centres importants de colonisation (personne n'est originaire de la Mitidja par exemple) ; une exception : A. Medeghri (né à Oran). Nous n'avons pris que les membres du Conseil de la révolution encore en exercice. On peut également ajouter les chefs de régions militaires. Voir certains renseignements in D. et M. OTTAWAY, *Algeria: the politics of a socialist revolution, op. cit.*, p. 300 et suiv.

18. Nous mentionnerons comme exception le colonel Zbiri, exclu après décembre 1967, qui fut mineur dans l'Ouzenza.

19. Exceptions : Cherif Belkacem, considéré généralement comme d'une « famille bourgeoise » du Maroc, et Kaïd Ahmed. Les professions des parents des autres sont invariablement : petit propriétaire, gérant de bain maure, petit commerçant, etc.

20. Exception : Cherif Belkacem qui s'inscrivit à la Faculté de droit (francophone) du Maroc.

21. Kaïd Ahmed fut membre de l'UDMA.

22. M. Medeghri fut instituteur.

23. Kaïd Ahmed suivit l'école militaire d'Hussein Dey (Alger). A. Belhouchet et A. Bencherif étaient sergents en 1954, et le dernier était lieutenant en 1957, quand il fut arrêté pour avoir fourni des armes au FLN. A. Bensalem, officier, déserta en 1956. De même le commandant A. Moulay (Chabou), décédé en 1971.

Toute contestation de leur pouvoir leur paraît donc une contestation des droits mêmes de l'Algérie²⁴. Ils sont absolument étrangers à toute idée de relève politique par des processus de contestation officiels, ce qui rencontre sur ce point la culture politique dominante.

2. Ils sont également étrangers à un leadership charismatique que leur expérience du passé (hostilité à Messali Hadj) et leur ascension (contre le « pouvoir personnel » de A. Ben Bella) désavantagent complètement à leurs yeux. Mais, produits à la fois du militantisme et de la technique militaire, leur style de leadership, et le processus de relève politique qu'ils tolèrent (ou tolèreront) restent incertains : va-t-on favoriser le « militant » ou le « technicien » ? Le populisme est hostile au second mais le développement de l'éducation et de la bureaucratie dévalorise peut-être le premier.

3. Enfin, leur origine géographique et sociale les conduit à dissocier radicalement « modernisme » des mœurs et modernisation de la société par le développement de l'industrie. Attentifs à la « révolution économique » et aux réformes sociales nécessaires pour bâtir l'industrie, ils ne sont intéressés à la « révolution culturelle » que pour introduire la science dans la société (et en extirper l'Occident), mais sont méfiants devant tout changement brusque dans les relations sociales « privées », familiales par exemple. Ceci est un des traits marquants des *policies* que nous allons examiner brièvement.

LES « POLICIES »

Les *policies* sont définies par Huntington comme des modèles d'activité gouvernementale consciemment destinés à affecter la distri-

24. Un marxiste attentif, ou simplement doté d'un peu de mémoire, ne manquerait pas d'être frappé, comme nous l'avons été nous-mêmes après coup, par la similitude entre cette idéologie et celle que MARX attribue à la petite-bourgeoisie dans *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*. « Il ne faudrait pas partager cette conception bornée que la petite-bourgeoisie a pour principe de vouloir faire triompher un intérêt économique de classe. Elle croit au contraire que les conditions particulières de sa libération sont les conditions générales en dehors desquelles la société moderne ne peut être sauvée et la lutte des classes évitée », in *Les luttes des classes en France*, Paris, J.-J. Pauvert, 1965, p. 260-261. Dès lors, l'origine sociale des leaders aidant, ne pourrait-on trouver tout uniment la clé marxiste du système algérien dans la notion de « gouvernement petit-bourgeois » ? Il est aisé mais peut-être inélégant de répondre qu'une petite-bourgeoisie sans bourgeoisie est une catégorie utile pour rendre compte de l'existence d'une strate mais sûrement pas de l'action politique d'une classe. De plus, il y a assez loin de la petite-bourgeoisie française de 1848 qui croit à la démocratie parlementaire, aux libertés bourgeoises, et à la collaboration entre bourgeoisie et prolétariat, à la petite-bourgeoisie algérienne qui croit à peu près au contraire. Enfin et surtout, s'il y a bien un point où l'explication marxiste du comportement politique par la pure position de classe a quelque difficulté à opérer, c'est bien en ce qui concerne la petite-bourgeoisie, catégorie caméléon qui permet d'expliquer que la lutte des classes n'est jamais aussi « pure » que le schéma des pères fondateurs l'a dessinée, qu'ici (les sociétés européennes) on constate une résistance du « crétinisme parlementaire » ou au contraire une tendance à l'Etat policier cependant que là (les sociétés décolonisées) se manifeste un parti unique sans idéologie marxiste. Il faut se rendre à l'évidence : la petite-bourgeoisie existe comme strate sociale, et, en ce sens, les leaders algériens sont bien petits-bourgeois, mais elle n'a nulle part les mêmes attributs politiques. Cette observation n'invalide pas toute la sociologie marxiste (et nous y faisons nous-mêmes largement appel), mais seulement la tendance à tout expliquer par le décret souverain qui étiquette un groupe « classe » ou, mieux encore, pose une « structure de classe » sans toujours se demander pourquoi la même structure de classe produit des rapports politiques différents.

bution des bénéfiques et des pénalités parmi la société. Elles permettent de mesurer ce qu'Almond a nommé les capacités « extractive », « distributive » et « régulatrice » du régime²⁵. Ne faisant qu'une modeste confiance à la notion de capacité et surtout à son opérationnalisation, nous nous bornerons à rappeler les principaux traits des *policies* algériennes.

1. La sélection des demandes. Comme toute société, la société algérienne présente des demandes contradictoires. Le régime, compte tenu de la culture et des groupes politiques, a donc sélectionné les demandes qu'il tentera de satisfaire en priorité. Parmi les demandes de symboles, évidemment la fierté nationale et la restauration culturelle, les demandes d'égalité et de participation passant provisoirement au second plan ; parmi les demandes matérielles, l'éducation et plus récemment l'emploi, la consommation étant en revanche sacrifiée. La demande culturelle est relativement plus négligée, aucune politique de production culturelle n'ayant été mise sur pied, mais en ce domaine plus qu'en tout autre, l'autonomie du système politique est réduite : un gouvernement peut faire la guerre, utiliser son pétrole, créer des emplois et ouvrir des écoles, il peut difficilement forcer les écrivains à écrire et la population à les lire²⁶. De façon générale et comme on l'a indiqué précédemment, les demandes de « modernisme » (situation des femmes, planning familial, expression culturelle des jeunes, etc.) sont minimisées par rapport aux demandes de « modernisation » (création d'une infrastructure industrielle, essai de rationalisation de la production agricole). La société dont rêve le régime politique est une société industrielle, avec plein emploi et développement de toutes les activités d'une société moderne (grandes entreprises publiques, activités scientifiques de pointe, mobilité sociale, spécialisation croissante des tâches), dotée par ailleurs de la solide armature morale et de l'austérité de mœurs caractéristiques de l'Islam auquel les leaders sont idéalement attachés.

2. Le contrôle des demandes est réalisé principalement par deux moyens : la cohérence idéologique et le développement de l'infrastructure administrative. Nous avons tenté de montrer (p. 284-286) comment le régime actuel réalisait apparemment mieux que son prédécesseur un mélange de valeurs consommatoires et instrumentales, désignait mieux « l'ennemi » et, surtout, en présentant l'Etat comme le bienfaiteur de la société en dépit de la faiblesse de quelques-uns de ses membres, tentait de créer une barrière idéologique entre les mécontentements sociaux et leurs traductions politiques : « Ce qui ne va pas » est le résultat de « bavures » et non de quelque malformation de base du système politique ; si la plus grande partie de la population partage ce sentiment, il est plus facile de traiter les problèmes

25. G. ALMOND, G. BINGHAM POWELL, *Comparative politics : a developmental approach*, Boston, Little Brown, 1966, p. 195-199.

26. Voir cependant une tentative d'interprétation in B. ETIENNE, J. LECA, « La politique culturelle de l'Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1973, *op. cit.*, p. 45-76.

déliçats par négociations séparées. Quant au développement de l'infrastructure administrative, nous avons insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'elle avait pour but, d'une part, de faire de l'Etat national (et du gouvernement) l'expression principale de la société et, d'autre part, d'éviter que le pouvoir central ne soit le seul centre d'imputation des demandes sociales que les autorités locales se borneraient à transmettre. D'où le rôle des élites locales, chargées de traiter en première instance les demandes que l'Etat ne veut pas affronter immédiatement et responsables devant le gouvernement pour leur habileté à les traiter, mais dépourvues de l'autorité politique qui les habilitait à critiquer ou du moins à conseiller le Conseil de la révolution²⁷.

De ce résumé cursif, il ressort que le contrôle des demandes a pour but d'intégrer le plus possible de secteurs de la société algérienne dans la vie économique et de les « mobiliser » pour le développement, mais en même temps de filtrer toute incorporation trop rapide de ces groupes dans le processus politique.

QUESTIONS

Nous n'avons rien fait d'autre, tout au long de cet ouvrage, que décrire la naissance et le fonctionnement du système politique algérien. Non que nous ayons fait œuvre empirique : la meilleure preuve en sera probablement fournie par les contestations que soulèveront certaines des catégories utilisées et les normes implicites de jugement que révéleront, aux yeux des futurs critiques, des termes tels que : populisme, Etat administratif, groupes fonctionnels, intégration politique, etc.

Mais, pas davantage, nous n'avons le sentiment d'avoir fait œuvre théorique en ce sens que nous ne sommes pas très sûrs d'avoir expliqué pourquoi le système politique algérien s'est ainsi formé. Il est, bien entendu, très tentant d'expliquer que, « les choses s'étant passées ainsi, elles ne pouvaient que se passer ainsi », mais cet évolutionnisme un peu naïf (pratiqué également d'ailleurs par les marxistes et les fonctionnalistes) ne mérite pas le nom d'explication, pas plus que ne méritent attention les vaticinations inverses aux termes desquelles « l'Algérie a gâché ses chances » (lesquelles exactement ?). Mais il nous paraît après tout que le système politique algérien aurait pu être sensiblement (mais non totalement) différent : par exemple, pourquoi un leader politiquement plus expert que le président Ben Bella n'aurait-il pas pu réaliser une formule politique différente en regroupant, sous son autorité, syndicalistes, intellectuels révolutionnaires et industrialistes ? L'hypothèse est extrêmement peu

27. Cf. *supra*, p. 79 et p. 224.

probable, elle n'est pas complètement à rejeter en dépit des oppositions « structurelles », grandement exagérées à notre avis, entre « bureaucratie d'Etat » et « ouvriers et paysans ». Si certains grands aspects du système politique algérien pouvaient difficilement être autrement (le populisme, le remplacement de l'autogestion par la gestion étatique en tant que modèle de gouvernement dans l'entreprise comme dans l'Etat, l'industrialisation, etc.), d'autres, et non négligeables (l'organisation du parti, le caractère du leadership), auraient peut-être revêtu un aspect surprenant pour l'observateur de 1972. Si le 19 juin 1965 au soir ou quelque jour de décembre 1967, le colonel Boumediène s'était trouvé emprisonné en compagnie de la plupart des membres actuels du Conseil de la révolution, il se trouverait sans doute un observateur de la communauté académique pour expliquer aujourd'hui comment le groupe des syndicalistes (ou des politiciens, ou des moudjahidine) ne pouvait que gagner, ou même, dans une folle témérité, comment le leadership charismatique est intimement lié à la société algérienne actuelle (une citation bien choisie de Weber ne faisant pas trop mal dans le tableau). Tout ceci est fantaisie, évidemment. Il n'empêche que si nous ne sommes pas capables d'expliquer comment, et pourquoi, un système politique aurait pu évoluer autrement, toutes choses égales d'ailleurs²⁸, c'est que nos explications générales n'en sont pas tout à fait. De même, si nous n'affrontons pas le problème de la prédictibilité (quel est le sens prévisible de l'évolution du système politique algérien ?), avec tous les risques d'erreurs... et de ridicule que cela comporte (que de régimes à « la chute imminente » ont duré trente ou cinquante ans !), nous restons dans la confortable médiocrité de la description. Les *founding fathers* ne se bornaient pas à décrire la lutte des classes sociales (Marx n'était d'ailleurs pas le premier à le faire), la montée de l'égalité et de la démocratie, la bureaucratie ou la solidarité organique ; ils prétendaient aussi en tirer des conséquences théoriques et prédictives (avec les énormes risques que cela comportait comme la suite l'a prouvé), comme le prétendent aussi les chercheurs actuels en matière de mobilité sociale, de *voting behavior*, de théorie des coalitions, voire, avec bien des réserves, de « comportement collectif » ou de stratégie des conflits.

FÉCONDITÉ ET ÉCHECS DU « DÉVELOPPEMENT POLITIQUE »

Le « développement politique » est moins bien loti. Est-il d'ailleurs autre chose qu'un terme analogique copié sur le « développement économique » (lui-même quelquefois ambigu quand il est confondu avec la croissance) ? L. Pye n'a pas dénombré moins de huit signi-

28. Exemple de « choses inégales » : si la France avait eu une tout autre attitude envers l'Algérie de 1962 à 1965, il fait peu de doute que le système politique algérien aurait évolué différemment, ne serait-ce que parce que l'éducation et les services publics auraient eux-mêmes fonctionné différemment et parce que l'opinion publique aurait elle-même évolué.

fications différentes²⁹ que J. Coleman et ses collègues ont cherché à unifier autour des concepts d'égalité (développement de la participation populaire, de lois universalistes et du recrutement politique fondé sur la réussite et non le statut hérité), de capacité (domaine et efficacité des performances gouvernementales, rationalisation de l'administration) et de différenciation des structures politiques³⁰. Exception faite de la différenciation, nous devons avouer que ces concepts nous paraissent d'un assez pauvre secours, à la fois pour regrouper les régimes dans des catégories pertinentes, analyser les spécificités de chacun et scruter leurs possibilités de développement. Ils sont valables, en revanche, pour indiquer les tendances très générales qui sous-tendent sur le long terme les divers systèmes possibles, mais un concept qui englobe tellement de choses que les attributs de ces choses sont perdus de vue ne paraît pas très utile³¹. Tel est pourtant le cas de l'égalité, dont on serait bien en peine de signaler les propriétés précises quand on l'applique à un régime³², et de la capacité. Qu'est-ce que la capacité du système américain eu égard à l'égalité raciale ou à la lutte antipollution (sans parler des conflits internationaux), ou celle du régime soviétique à l'égard de la production agricole... ou du traitement des opposants politiques, ou du régime chinois quant à l'information du citoyen moyen, etc. ?

Plus généralement, même si l'on n'impute pas aux théories du développement politique un progressisme un peu naïf — car parler du développement politique ne signifie pas qu'on croie qu'il se produira obligatoirement — il reste qu'elles n'ont jamais indiqué nettement si elles se réfèrent aux performances du système politique dans la satisfaction des besoins sociaux³³, à la capacité de contrôler les demandes en les empêchant de « surcharger » le système et de s'agréger en « clivages » dangereux pour la paix publique et les autorités en place, ou encore à la possibilité d'intégrer la plupart des groupes sociaux conflictuels dans un processus de marchandage pluraliste qui accorde à chacun le pouvoir nécessaire pour obtenir certaines satisfactions (ce qui postule une différenciation poussée des structures politiques). Il apparaît que ces trois caractères sont

29. *Aspects of political development*, Boston, Little, Brown, 1967, p. 31-48.

30. L. BINDER, J. COLEMAN et al., *Crises and sequences in political development*, Princeton, Princeton University Press, 1971.

31. Nous trouvons, de ce point de vue, tout à fait judicieuses les remarques générales de G. SARTORI critiquant l'extension excessive des concepts de dénotation à un point tel qu'ils ne connotent plus rien du tout (« Concept misformation in comparative politics », *American political science review*, décembre 1970, p. 1041).

32. Aucun progrès ne semble avoir été fait en ce domaine depuis le classique article de L. FALLERS, « Equality, modernity and democracy in the new states », in C. GEERTZ (éd.), *Old societies and new states*, New York, Free Press, 1963, notamment p. 205). Il est un peu troublant de constater que près de dix ans après, J. COLEMAN se borne à répéter à peu près le texte de Fallers (« The development syndrome : differentiation, equality, capacity » in L. BINDER, J. COLEMAN et al., *op. cit.*, p. 76). On ne semble guère avoir fait de progrès dans la mesure de l'égalité rapportée au développement politique (dans les droits ? dans la distribution des revenus ? dans l'accès effectif aux activités politiques ? dans les compétences ? dans les possibilités d'ascension sociale ?) ni dans celle de sa signification dans une société déterminée. Comme on ne peut pas imputer ce piétinement au manque de goût de la recherche américaine pour la quantification, il faut bien en chercher la cause dans l'imprécision du concept lui-même.

33. On admettra pour la circonstance que la notion de « besoins sociaux » est claire.

confondus, au moins implicitement, et qu'ils contribuent à dresser de « la société politiquement développée » un portrait robot qui correspond miraculeusement à la démocratie stable et pluraliste des sociétés occidentales, dites post-industrielles³⁴. Dans un rude effort de dépaysement, on concédera volontiers que le développement politique affronte des « phases » et que seules les sociétés industrielles peuvent se permettre les délices du « système de réconciliation » pendant que les « sociétés de transition » ont le choix réjouissant entre « l'autocratie modernisante » et « le système de mobilisation »³⁵. Mais aurons-nous vraiment appris davantage sur les relations concrètes que ces régimes entretiennent avec leur société une fois que nous les aurons ainsi étiquetés ? Quelle que soit la finesse des modèles utilisés, ils ne nous aident guère à répondre à la question : de quel point de vue le régime algérien est-il, ou n'est-il pas, politiquement développé ? Peut-on imaginer un système politique à la fois « performant », non contrôlant et non différencié et cependant fonctionnant sans crise ? Ici encore, il s'agit d'une fantaisie, à la validité de laquelle nous ne croyons pas une seconde : mais dans la mesure où nous sommes incapables d'en démontrer l'inanité, cela déconsidère, au moins partiellement, l'ensemble de la construction.

Hâtons-nous d'ajouter que d'autres termes, qui furent ou sont encore à la mode, ne nous sont pas d'un plus grand secours. Mentionnons au hasard ceux de présidentialisme africain, système politique arabo-musulman, bourgeoisie bureaucratique, démocratie nationale, société bifurquée³⁶. Ces termes « nomment » un phénomène mais sans que cette nomination déclenche une autre opération (association, déduction, etc.) qui la rendrait féconde. Ici, la nomination est à elle-même une *virtus dormitiva*. Reconnaissons au moins que le « développement politique » tente d'échapper à ces classifications stériles, et de prédire des étapes, mais le degré d'abstraction ou de généralité est parfois si grand qu'il est difficile d'en tirer des applications à un régime concret. Ces théories se situent à mi-chemin entre ce qu'Easton appelle la « théorie générale » qui concerne la persistance du système politique en soi, et les « théories partielles » s'attachant à analyser les modes d'allocations de ressources spécifiques à chaque société (*who gets what, when and how?*)³⁷. Elles

34. Même l'ingénieux paradigme que E. Allardt a forgé en utilisant les catégories de Durkheim aboutit à distinguer un type de société (« final » ?) où la faible pression vers l'uniformité (donc la solidarité organique) et la division très poussée du travail diminuent les conflits de légitimité, rendent semblables les groupes de référence normatifs et comparatifs et développent des attitudes favorables à la fois au changement social et à l'ordre social existant (« Types of protest and alienation » in E. ALLARDT, S. ROKKAN, *Mass politics*, New York, Free Press, 1970, p. 48 et suiv.). Même s'agissant d'un idéal type, on a envie de crier : « C'est trop beau ! »

35. Rendons cette justice à l'effort de D. APTER : il ne prend pas « le système de réconciliation » pour le système idéal de la « civilisation » et en montre même les faiblesses (*Some conceptual approaches to the study of modernization*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1968, p. 328).

36. S.P. Huntington, habituellement mieux inspiré, a soutenu que le système du parti unique découlait de bifurcations sociales qui ne peuvent être résolues par la sécession (« Social and institutional dynamics of one party systems » in S.P. HUNTINGTON, C.H. MOORE (éd.), *Authoritarian politics in modern societies*, New York, Basic Books, 1970, p. 11).

37. *A systems analysis of political life*, Londres, J. Wiley, 1965, p. 473-474.

se rapprochent plus de la première que des secondes, dans la mesure où elles donnent quelquefois la même impression aseptique. Elles paraissent avoir du mal à dépasser l'énoncé d'« exigences fonctionnelles » que les régimes doivent remplir (pourquoi exactement ?), par exemple l'établissement de symboles politiques flexibles, d'une charpente centrale juridique et politique, de symboles communs d'identification nationale, de canaux de luttes politiques, etc.³⁸. Comment, pourquoi et au bénéfice de qui ces exigences sont-elles respectées, ou non ? Quelles en sont les conséquences sur les attitudes politiques et le degré de satisfaction de la population ? De plus, si, comme il apparaît fréquemment, les régimes concrets ne remplissent pas ces exigences fonctionnelles, cela signifie-t-il obligatoirement qu'ils sont inviabilisés, inchoatifs ou/et totalitaires ?

Les nombreuses études consacrées aux régimes militaires dans le cadre du développement politique ne nous fournissent pas non plus d'explications très satisfaisantes quand on essaie de les utiliser en Algérie. Certes, un certain nombre d'idées de base semblent universellement valables : il paraît plus vrai d'expliquer l'intervention militaire par la conjonction d'un haut degré de mobilisation sociale et d'une faible institutionnalisation politique³⁹, que par les intérêts professionnels et l'*ethos* particulier des militaires. Il est également important d'observer que les régimes militaires combinent la constitution d'une politique administrative et le développement de symboles conquérants (science, nationalisme, unité, anti-impérialisme, etc.)⁴⁰. En ce sens, l'Algérie connaît un « régime militaire », comme trois douzaines d'autres Etats actuels et passés, de l'Espagne de Primo de Rivera au Ghana ; il n'est pas besoin d'être particulièrement familier avec l'analyse comparative pour réaliser que ces régimes sont concrètement bien différents les uns des autres. « Régimes militaires » et « sociétés prétoriennes » n'existent que par opposition aux « régimes pluralistes », « traditionnels » et « mobilisateurs », toutes catégories aussi spongieuses les unes que les autres. Dès que l'on passe aux sous-catégories, on quitte les généralités pour des qualificatifs qui ne s'appliquent qu'à des situations spécifiques et n'ont qu'un faible pouvoir analytique hors de leur champ d'origine : ainsi ni la théorie de l'usurpation⁴¹, ni celle du groupe de référence⁴²,

38. G. ALMOND, « A functional approach to comparative politics » in G. ALMOND, J. COLEMAN (éd.), *The politics of developing areas*, Princeton, Princeton University Press, 1960, p. 3-64.

39. S.P. HUNTINGTON, *Political order in changing societies*, op. cit., p. 193-194. La version marxiste de ce type d'explication fonde le pouvoir militaire sur l'absence de bourgeoisie et en fait une « couche suppléante ». D. MARTIN, T. YANNOPOULOS, « Régimes militaires et classes sociales en Afrique noire », *Revue française de science politique*, août 1972, p. 847-882. Les non-marxistes mettront plutôt l'accent sur la faiblesse de la classe moyenne ; par exemple, A. PERLMUTTER, « The praetorian state and the praetorian army : toward a taxonomy of civil-military relations in developing politics », *Comparative politics*, avril 1969, p. 382-404. A chacun ses démons ou ses « bons génies ».

40. E. FEIT, « Military coup and political development : some lessons from Ghana and Nigeria », *World politics*, janvier 1968, p. 179-193, et « Pen, swords and people. Military regimes in the formation of political institutions », *World politics*, janvier 1973, spécialement p. 255.

41. Le régime militaire comme un régime renversant un pouvoir civil existant (et non inchoatif) et tentant de créer sa propre légitimité. D.C. RAPPOPORT, « The political dimensions of military usurpation », *Political science quarterly*, décembre 1968, p. 551-572.

42. Les leaders militaires ayant leur groupe de référence dans l'armée où ils ont reçu leur formation initiale : R.M. PRICE, « A theoretical approach to military rule in the new

ni celle de l'arbitrage⁴³ ne paraissent pertinentes en Algérie, pas plus que celle du « pouvoir personnel⁴⁴ ». Non que le cas algérien soit « spécifique » et résiste superbement aux classifications. C'est peut-être simplement que les catégories militaires ne sont pas toujours utiles pour analyser les régimes politiques, même ceux dont les postes de direction les plus apparents sont occupés par des officiers d'Etat-major.

Ces quelques observations ne sauraient être interprétées comme le rejet des catégories du développement politique, mais plutôt comme l'aveu de notre incapacité à les utiliser pour forger une théorie adéquate du système politique algérien. Nous tenterons cependant, en conclusion, d'indiquer et d'organiser les variables sociales et politiques qui nous ont paru les plus importantes, et de les rattacher aux notions générales de la littérature dominante.

LA NOTION DE MODERNISATION

La notion la plus englobante qu'il faut donc tester est celle de modernisation. Il en a certes été fait un usage inflationniste et quelquefois inexact, dans la mesure où le terme évoque une sorte de séquence historique linéaire de la tradition à la modernité, pendant libéral de la séquence marxiste du capitalisme au socialisme. Une autre erreur a été de considérer la « société moderne » comme parfaitement étanche à la « société traditionnelle », comme s'il existait deux types entières différents d'individus vivant en collectivités ségréguées⁴⁵. Ceci est peut-être vrai dans certains Etats, mais ne l'est plus depuis longtemps en Algérie. Il est, en revanche, possible d'utiliser le sens qu'Apter donne à la modernisation en la distinguant du développement. Le développement suppose que le changement dans les principes de stratification sociale et dans la répartition des rôles sociaux suit le processus d'industrialisation⁴⁶. La modernisation

states », *World politics*, avril 1971, p. 399-430. Cette théorie nous paraît plus valable pour la bureaucratie civile que pour l'armée en Algérie. De plus, avoir un groupe de référence dans un autre pays ne signifie nullement qu'on se conduit de façon dépendante de ce pays.

43. L'armée-arbitre entre forces civiles, opposée à l'armée-leader. A. PERLMUTTER, *op. cit.* On serait bien en peine de classer quelque part l'armée algérienne dans cette taxinomie.

44. « Military dictatorship or domination prevails mainly because the leader conceives of no alternative to his personal rule ... even if to legitimize his rule he turns to secure structural and ideological sources by force and the suppression of opposition both within and outside of the military », A. PERLMUTTER, « The Arab military elite », *World politics*, janvier 1970, p. 293-294. Les termes « structure » et « idéologie » sont empruntés à EASTON (*op. cit.*, p. 287) qui distingue trois sources de légitimité : personnelle (qualité du leader), structurelle (organisation du pouvoir), idéologique (valeur générale soutenant le régime). A supposer que cette personnalisation existe en Algérie, elle n'a pas favorisé particulièrement la domination militaire.

45. Un reflet économique de cette théorie a pris la forme dans l'Algérie de 1954 de la théorie du double secteur économique, « moderne » et « traditionnel », théorie partiellement exacte qui oubliait seulement de poser la question : pourquoi le premier s'est élevé à côté du second, et qui évitait les discussions ennuyeuses sur la spoliation des terres tribales et la paupérisation de la population des campagnes.

46. D. APTER, *op. cit.*, p. 298 et suiv. et 334.

suppose que sous l'influence externe d'une société industrielle de nouveaux rôles sociaux apparaissent dans une société non industrielle : ces rôles sont ceux de la société industrielle et apparaissent comme les leaders de l'innovation dans la société non industrielle.

Ainsi, dans le processus de développement, la répartition des rôles se fait au point de départ selon le mécanisme de l'assignation (*ascription*), ce que Apter nomme de façon générique le « système des cartes ». Celui-ci devient ensuite un système de « classe A » où la stratification est déterminée par la place dans le processus de production et le rapport à la propriété des moyens de production. Les frontières entre classes sont relativement imperméables et la « conscience de classe » forte. Le système de « classe B », qui lui succède, suppose plus de mobilité, une appartenance ne dépendant pas seulement du rapport aux moyens de production mais aussi de la résidence, du style de loisir et, de façon générale, d'une série d'intérêts statutaires conduisant à la formation de groupes d'intérêts spécialisés. La conscience de classe tend à disparaître⁴⁷. Le dernier système est alors un « système fonctionnel » ou « professionnel » où les élites sont regroupées par un statut fonctionnel spécialisé (compétence professionnelle, formation spéciale, éducation). Bien entendu, ces différents principes de stratification se trouvent en concurrence, mais le processus de développement conduit à passer progressivement du type 1 au type 4, alors que dans les processus de modernisation les rôles relevant du type 4 ont une position dominante « en avance » sur le développement matériel de la société. Ces rôles sont « produits » par les systèmes industrialisés et « importés » dans les pays en voie de modernisation où leur importance stratégique provient précisément de leur extériorité, la société ayant besoin d'eux pour réaliser son développement⁴⁸. La conséquence en est la prolifération des rôles administratifs « développant des valeurs instrumentales⁴⁹ ». Il s'ensuit un « embourgeoisement » : demande accrue de consom-

47. APTER s'appuie sur les analyses de T.H. MARSHALL, « Changes in social stratification » in *Class, citizenship and social development*, New York, Doubleday, 1964, p. 138 et sur la notion de groupes et de quasi-groupes développée par R. DAHRENDORF, *Class and class conflict in industrial society*, Stanford, Stanford University Press, 1959. Ses commentaires manquent cependant de la clarté analytique de ses sources. On aura notamment de la peine à saisir comment le Parti démocratique de Guinée sous Sekou Touré prétendait constituer une « classe politique de type A » (*op. cit.*, p. 323). Plus récemment (*Choice and the politics of allocation*, New Haven, Yale University Press, 1971, p. 28 et suiv.) APTER a substitué une nouvelle terminologie à celle qui est indiquée au texte : stratification segmentaire, amalgamée, différenciée, fonctionnelle. Il a indiqué aussi avec plus de précision comment les différents principes de stratification peuvent se combiner et comment par exemple des « fonctionnels » peuvent défendre leurs intérêts en constituant une « caste » ou une « classe A » (p. 55-57). Hypothèse finalement assez proche de la classique affirmation marxiste sur la bourgeoisie bureaucratique d'Etat en tant que classe et que caste, mais Apter ne réussit pas mieux que le marxisme à indiquer le critère permettant de distinguer empiriquement le « fonctionnel-fonctionnel » du « fonctionnel-bourgeois ou féodal », sinon, semble-t-il, par le degré de perméabilité du groupe aux nouveaux venus.

48. Dans une certaine mesure les fonctionnels remplissent le rôle de la coopération technique et de l'aide internationale, avec l'avantage d'être extérieurs à la société par leur rôle professionnel et d'y être intégrés par leurs autres rôles, ce qui n'empêche d'ailleurs pas le *common man* à Annaba, par exemple, d'appeler les jeunes cadres de la société nationale de sidérurgie « les coopérants venus d'Alger ».

49. Sur les valeurs instrumentales et consommatoires cf. *supra*, p. 280 et suiv.

mation et développement de groupes d'intérêts non liés à des conflits de valeurs. Les systèmes politiques peuvent réagir différemment à l'embourgeoisement. On sait que Apter distingue quatre types idéaux de systèmes politiques, en combinant leurs caractères normatifs et structurels⁵⁰. Ces systèmes peuvent manipuler différemment les trois types de représentation concevables dans n'importe quel système : populaire, corporatif, fonctionnel⁵¹. Le système de mobilisation (valeurs consommatoires, structures politiques hiérarchiques) fera de la représentation populaire une manifestation d'unité symbolique, rendra publique la représentation corporative et bureaucratisera la représentation fonctionnelle. Le système de réconciliation (valeurs instrumentales, structures pyramidales) manipulera la représentation populaire par l'usage de la corruption et des pensions économiques, développera les groupes d'intérêts et y subordonnera la représentation fonctionnelle. Le système bureaucratique (valeurs instrumentales, structures hiérarchiques) développera la représentation fonctionnelle, manipulera la représentation corporative et restreindra la représentation populaire. En fait le système concret qui se développera en réponse à l'embourgeoisement sera un système bureaucratique dominé par les rôles fonctionnels mais partiellement fondé sur les valeurs consommatoires (populisme, socialisme, nationalisme). La conjonction de la bureaucratie et du populisme paraît une *via media* entre le système de réconciliation, fonctionnel par rapport à l'embourgeoisement mais non par rapport au développement (accumulation des ressources au prix de la contrainte), et le pur système de mobilisation, fonctionnel par rapport au développement mais non par rapport à l'embourgeoisement.

Cet étourdissant tableau évoque pour l'observateur de l'Algérie quelques traits familiers : importance politique des industrialistes (fonctionnels), hédonisme de l'idéologie de l'industrie, demande d'éducation, attrait de la fonction publique comme employeur, conjonction du populisme et de l'étatisme, etc. Apter est très souvent stimulant, et si nous avons cru utile de rappeler un peu longuement ses catégories c'est parce que nous les avons souvent utilisées dans ce livre, au « fil de la plume ». Il reste que nous ne sommes pas parfaitement convaincus de la validité de sa distinction entre régimes politiques : entre les « réponses » des systèmes bureaucratiques et de mobilisation, il faut avoir les yeux de la foi « théorique » pour distinguer quelque précise ligne de partage. Surtout, nous n'apercevons pas très bien comment Apter peut expliquer, avec un cadre théorique suffisamment précis, les conditions d'apparition de tel ou tel régime politique. Ainsi, délaissant un peu lâchement les modèles généraux, nous proposons d'utiliser trois variables principales expliquant le développement du système politique algérien par le recours à la notion de modernisation. Celle-ci reste en effet fondamentale

50. Ce sont les régimes théocratiques, de mobilisation, de réconciliation, bureaucratiques. Nous ne parlerons ici que des trois derniers, le système théocratique ne semblant plus actuellement pertinent.

51. Sur cette distinction et son utilisation en Algérie, cf. *supra*, p. 285, 286 et 467.

parce qu'elle met en relief, non pas tant la relative « inadéquation » des rôles sociaux dominants au développement de forces productives (car à y regarder de près cette notion est difficile à justifier)⁵², que le déséquilibre dans le changement social⁵³ induit par l'exposition d'une société colonisée au monde industriel. C'est pourquoi nous proposons de diviser la modernisation en deux notions : le degré d'exposition à l'industrie et la nature de l'exploitation coloniale. Nous y ajouterons une variable politique autonome : la nature du système politique colonial⁵⁴.

Le degré d'exposition à l'industrie

Il est vrai, comme l'a observé E. Gellner⁵⁵, que toute société de transition (terme qui équivaut dans cette conjoncture à la modernisation) revêt deux traits fondamentaux : une situation économique en retard d'une part, et la conscience sociale que cette situation est incompatible avec la « dignité humaine » et que le but du système politique est de mettre fin à cette situation intolérable par le développement et l'industrialisation, d'autre part.

Observons que l'un des paradoxes de la modernisation est que la société de transition, encore caractérisée par un bas degré d'*achievement* dans le comportement des agents économiques⁵⁶, ne peut fonder la légitimité de son système politique que sur la promesse d'un *achievement* futur ; d'où une tension entre les valeurs qui fondent le système politique et celles qui gouvernent le comportement économique et le comportement privé. Mais cette caractéristique de base, et la tension qui l'accompagne, ne revêtent ni le même caractère ni la même intensité selon le degré d'exposition à l'industrie de la société colonisée. Nous n'entendons pas par là le degré d'industrialisation avec les changements sociaux qui en résultent : au contraire, toute la problématique de la modernisation est fondée sur la non-industrialisation. L'exposition à l'industrie ressemble beaucoup plus à l'exposition au soleil, elle peut avoir des conséquences pathologiques : la dévalorisation économique de l'agri-

52. Peut-on dire que le fonctionnaire ou le cadre est inadéquat à la société algérienne ? Oui, si l'on considère que son modèle de consommation est au-dessus des moyens de l'économie algérienne ; non, si l'on se réfère aux efforts frénétiques faits pour améliorer le recrutement de la fonction publique et développer celui des techniciens supérieurs. C'est le consommateur qui est inadéquat, non le fonctionnaire.

53. Sur cette théorie d'*uneven change*, cf. S.N. EISENSTADT, « Sociological aspects of political development in underdeveloped countries » in I. WALLERSTEIN (éd.), *Social change : the colonial situation*, Londres, J. Wiley, 1966, p. 572, et *Modernization, protest and change*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1966, p. 106.

54. Ces trois variables sont exogènes à la société algérienne. Cela ne signifie nullement que le système politique algérien ne s'explique que par le fait que l'Algérie a subi la colonisation. Evitons les procès de tendance. Plus simplement, il s'agit de mesurer les réactions algériennes à la colonisation comme facteur d'explication de l'actuel système politique. Ce dernier n'est pas une « créature » de la France, bien sûr. Il reste que les Algériens n'ont sans doute pas tort d'expliquer beaucoup de choses par « l'agression coloniale ».

55. *Op. cit.*, p. 53.

56. La meilleure étude de l'*achievement*, même si ses présupposés idéologiques peuvent être critiqués, est celle de D. MC CLELLAND, *The achieving society*, Princeton, Van Nostrand, 1961. Cf. aussi E. HAGEN, *On the theory of social change*, Homewood, Dorsey Press, 1962.

culture traditionnelle conduit à un appauvrissement constant de ceux des paysans qui ne disposent que des ressources agricoles pour vivre. Ce caractère ne suffit cependant pas à mesurer le degré d'exposition à l'industrie, il faut y ajouter une proximité minimum de l'industrie (et de la ville) pour qu'un espoir de remplacement s'installe dans la conscience paysanne. Alors, les symboles du monde industriel, l'école, le bureau, l'usine, deviennent le but de la population, l'Etat le seul moyen de les atteindre⁵⁷. Quand l'exposition a été faible, la légitimité politique fondée sur l'achievement existe (elle ne peut pas ne pas exister, il suffit pour s'en convaincre d'observer la floraison des plans de développement), mais elle mord relativement plus lentement sur les structures de base de la société. La tradition persiste un temps, et elle « fonctionne » en ce sens qu'une large partie de la population lui fait confiance pour satisfaire un certain nombre de ses demandes. La légitimité « moderne » du gouvernement existe aussi, mais, étant plus idéale, elle est davantage relayée par la légitimité traditionnelle. « La politisation des liens primordiaux » en est évidemment la conséquence⁵⁸. Là où le degré d'exposition a été maximum, la tradition persiste également mais elle n'a plus la même fonction : elle ne répond plus aux demandes mais elle peut être un moyen d'obliger l'Etat à les satisfaire. Elle apparaît donc comme un langage qui sert à exprimer de nouveaux besoins et aussi à rendre compte de l'ambiguïté de la situation du colonisé qui rejette le monde industriel capitaliste en tant que son exploiteur, et appelle l'industrie en tant que son libérateur. L'ambivalence de la tradition et de la modernité persiste mais elle n'a pas le même sens : à la « politisation des liens primordiaux » répondrait plutôt la « primordialisation des revendications politiques ». Ainsi les « structures traditionnelles » n'existent plus comme instrument d'allocation de ressources, elles ont été remplacées par la bureaucratie et les collectivités locales, mais elles peuvent se maintenir comme moyen d'articuler les demandes à présenter à l'intérieur de l'administration, donc de nouer des alliances ; de même, au niveau des comportements individuels. P. Bourdieu a ainsi montré comment les « paysans dépayés » exigent la transformation radicale de leurs modes de vie qu'ils expriment par un « traditionalisme du désespoir », système d'adaptation plus rudimentaire mais plus rassurant⁵⁹. Il n'est pas jusqu'aux idéologies officielles qui ne manifestent cette incorporation d'un traditionalisme austère, de nature différente, il est vrai, puisqu'il concerne plus les attitudes religieuses et les structures familiales que les communautés traditionnelles villageoises, et d'un modernisme déterminé⁶⁰.

57. De même que (et parce que) l'exposition à l'industrie n'est pas l'industrialisation, l'espoir dans l'industrie n'est pas la transformation des modes de vie traditionnels en modes de vie « modernes » (famille conjugale par exemple). Au contraire, la lignée persiste et l'entraide de la grande famille, etc., parce que c'est un moyen de subsistance, faute de mieux.

58. Cf. C. GEERTZ, « The integrative revolution », in C. GEERTZ (éd.), *op. cit.*, p. 105.

59. Cf. P. BOURDIEU, A. SAYAD, *op. cit.*, p. 162-174.

60. Pour paraphraser Bachir Hadj Ali (pour qui le problème de l'Algérie indépendante c'est d'aller au socialisme avec *Le Coran* dans une main et *Le Capital* dans l'autre), on pourrait

Ce premier facteur n'explique pas tout. On pourrait en effet envisager sur cette base la création d'une « classe dominante » issue des structures traditionnelles décomposées et développant une activité économique moderne par la possession de la terre et des entreprises industrielles. Si la situation de l'Algérie paraît différente, cela tient à la nature de l'exploitation coloniale.

La nature de l'exploitation coloniale

Elle a eu en effet un impact considérable sur la traduction politique des stratifications sociales en Algérie. En effet, la France n'a pratiquement pas laissé se développer de réelle bourgeoisie locale, intégrée dans le monde industriel : des « évolués » médecins, avocats, professeurs, en nombre réduit, une bourgeoisie foncière, une bourgeoisie citadine lettrée, mais de capitalisme industriel, voire commercial, point⁶¹. Les stratifications sociales existent, et les inégalités sont fortes, mais aucune n'est susceptible de se traduire dans une « lutte de classes », du type de la société industrielle, peu d'Algériens employant d'autres Algériens⁶². Il n'est pas paradoxal de parler d'une « unité infrastructurelle » de la société algérienne, en ce sens que les Algériens ne sont pas (et ne se sentent pas) « exploités » par d'autres Algériens mais par les « autres » (et leurs complices, collaborateurs, mais alors ils ne sont plus des Algériens). Il s'ensuit deux conséquences à notre sens capitales. Les mouvements politiques « prolétariens » (le PPA puis le MTLD) n'expriment pas les intérêts d'un prolétariat contre une bourgeoisie, mais d'une « fraction avancée du peuple » contre l'étranger. Ils ne développent pas d'idéologie de classe mais une idéologie nationaliste qui les conduit à « absorber » les fractions moins avancées. La forme politique de prédilection du « combat nationaliste » est donc la coalition. Deuxième conséquence : si l'enjeu du conflit politique est fondamentalement la souveraineté politique, à l'intérieur de la société algérienne, ce qui va devenir de plus en plus crucial c'est la lutte autour des moyens de maîtriser cette souveraineté une fois conquise : non pas les moyens de production matériels puisque le nombre de ceux susceptibles de les

dire que pour nombre de leaders algériens le problème c'est la combinaison obligée du Coran et de l'aciérie (voire de la pile atomique).

61. En 1954, ce que l'on nomme habituellement bourgeoisie comprend moins de 2 % de la population, 1 % des entreprises emploie plus de 50 personnes. Elles sont pratiquement toutes européennes ; 9 % des emplois commerciaux sont occupés par des salariés. Cf. J. FAVRET, « Le traditionalisme par excès de modernité », *Archives européennes de sociologie*, 1, 1967, p. 85. (Ce travail « anthropologique » reste probablement à ce jour la meilleure étude de science politique de l'Algérie indépendante).

62. Il faut inlassablement rappeler qu'en 1954 2 % de la population est employée par des entreprises autochtones et que d'autre part la classe ouvrière est composée de groupes hétérogènes : les ouvriers agricoles permanents (les futurs cadres de l'autogestion), les ouvriers saisonniers, les ouvriers d'industrie. Seuls ces derniers sont syndiqués et mènent une lutte de classes, mais contre le patronat étranger et dans des conditions ambiguës. Il n'est donc pas surprenant que l'organisation politique algérienne n'ait pas été une organisation de classe. Il faut souligner le fait qu'à la différence d'autres pays, la lutte des classes n'a pas été provisoirement suspendue au bénéfice de la lutte nationale (cas où la bourgeoisie prend la tête du mouvement national) mais que la seule forme possible de lutte des classes était la lutte nationale.

revendiquer réellement est infime, mais surtout les moyens intellectuels. L'éducation devient un instrument de stratification sociale et, par conséquent, un enjeu dans les conflits politiques. La question est en fait double : qui des éduqués ou non-éduqués détiendra le leadership politique, et comment les bénéfices de l'éducation seront-ils alloués ? La réponse à ces deux questions dépendra partiellement du jeu du système politique colonial.

Le système politique colonial

Il peut être très schématiquement caractérisé par deux traits. Le premier de ces traits est l'exclusion hors du champ politique de toutes les « issues » de base ayant quelque importance pour la population algérienne. A la politisation de fait qui s'emparait des problèmes sociaux « indigènes », répondait la dépolitisation « de droit » imposée par la force par le système colonial. L'idéologie colonialiste développera un puissant système de « refoulement » des conflits nés précisément de la colonisation : les demandes politiques algériennes furent successivement ou simultanément niées comme politiques (et attribuées au fanatisme religieux, au caractère segmentaire des tribus, ou, dans la dernière période, au dualisme économique⁶³ ou aux difficultés de la « cohabitation⁶⁴ ») ou considérées comme politisées « du dehors » par le communisme, le panarabisme et autres esprits malins. Le deuxième trait est la marginalisation des élites politiques réelles ou potentielles, toujours empêchées de jouer un rôle significatif d'articulation des demandes et de réel marchandage politique du fait de la pression de la collectivité européenne, et rejetées dans un rôle de figuration politique (ou de boulotik) qui explique en même temps leur impuissance et leur méfiance réciproque, l'échec de chaque génération étant qualifié de trahison par la suivante. Il est probable qu'à la segmentarité « traditionnelle » est venue s'ajouter cette autre « segmentarité » induite par la politique coloniale, ce qui explique cet étrange *pattern* caractéristique du FLN : une coalition unitaire séparée par d'impitoyables antagonismes « de clans⁶⁵ ».

On peut épiloguer à loisir sur la liaison plus ou moins obligée de ce système politique et du système d'exploitation colonial. Une

63. Le marxisme foncier de M. Guy Mollet se satisfaisait aisément de cette explication « économiste » qui oubliait seulement que pour Marx une lutte économique finit toujours par être une lutte politique.

64. Cette explication satisfaisait surtout les milieux chrétiens d'Algérie toujours sensibles à l'aspect humain des problèmes. Cf., par exemple, *SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER, La cohabitation en Algérie*, Alger, 1955.

65. C'est l'occasion de s'écarter résolument de certains schémas de la modernisation qui éludent tout aspect de domination d'une collectivité par une autre. Ainsi, S.N. EISENSTADT (*op. cit.*) affirme-t-il tranquillement que la colonisation a modernisé le « centre » mais a laissé la « périphérie » dans le traditionalisme. Cette observation n'est qu'à moitié vraie et ne rend pas compte du fait que la colonisation française a exploité la périphérie et a empêché les demandes nées de l'exploitation de la périphérie d'atteindre le « centre », c'est-à-dire a refusé de « moderniser » le centre politique. Même si S.N. Eisenstadt nuance ensuite ses formules en indiquant comment le système colonial devient un obstacle aux demandes qu'il a créées, l'optique générale exclut un peu trop l'aspect conflictuel de la « modernisation coloniale ».

explication marxiste orthodoxe ferait de l'absence de bourgeoisie locale la clé de l'exclusion des élites politiques du système colonial et de la radicalisation du mouvement national algérien. Il n'en reste pas moins que l'aspect purement économique de la colonisation française pouvait tout aussi logiquement conduire la puissance occupante à encourager la formation d'une élite fonctionnelle d'administrateurs et d'enseignants assimilés à la culture française et futurs relais politiques de la colonisation⁶⁶. Les intérêts politiques de la population européenne, d'autant plus soucieuse de conserver l'intégralité du pouvoir que la majorité d'entre elle se sentait menacée sur le marché du travail par une éventuelle concurrence algérienne⁶⁷, empêchèrent la constitution d'une telle formule politique.

En toute hypothèse le système qui prévalut explique en grande partie certains traits contradictoires dans le comportement des élites et dans la culture politique de la masse qu'on a déjà eu l'occasion de décrire. Concernant plus particulièrement le problème politique de l'éducation, le système colonial en tant que système politique a eu pour effet de dévaloriser les élites éduquées (considérées comme « réformistes »), et de favoriser l'ascension de leaders relativement peu dotés de « diplômes » et tous prêts à consonner aux thèmes populistes du mépris de « celui qui sait » (ou « croit savoir »). Mais, en tant que système économique, la colonisation a considérablement valorisé l'éducation, survalorisée encore par l'industrialisme. Il s'ensuit qu'il n'est pas tellement étonnant que le pouvoir politique se trouve concentré dans les mains du groupe militaire, à mi-chemin du groupe « trop éduqué » des industrialistes et du groupe « sous éduqué » des moudjahidine⁶⁸. La conséquence prédictive qu'il est peut-être possible de tirer est double : d'une part le régime tentera de développer une politique d'éducation « tous azimuts » et d'éviter toute politique sélective, précisément parce que la partie « peu éduquée » de l'élite ne considère pas l'éducation comme une « ressource propre » dont elle doit conserver le monopole. Ceci posé, il apparaît difficile de vaincre les pesanteurs sociales et d'éviter que l'éducation ne favorise la partie de la population qui en a déjà bénéficié, c'est-à-dire les groupes urbains plus ou moins rattachés à ce qu'il est commode d'appeler, faute de mieux, la « petite-bourgeoisie ». D'autre part, le régime conservera une méfiance certaine envers la possible politisation des nouvelles générations « édu-

66. L'intergroupe des libéraux formé en 1951 à l'Assemblée algérienne par Jacques Chevallier, futur maire d'Alger et A. Farès, futur président de l'Exécutif provisoire, fut l'éphémère symbole de cette politique qui ne fut jamais réellement menée par la France.

67. Crainte peut-être mythique, mais qui se manifesterait avec violence chez les étudiants algérois dès que J. Soustelle conçut l'idée de former massivement des fonctionnaires algériens. A la crainte politique de la constitution d'une force contrôlable par le FLN, s'ajoutait ouvertement la crainte des petits-blancs de perdre leurs avantages dans la fonction publique.

68. Nous ne voulons pas dire que ce facteur a été la cause et l'explication du pouvoir du groupe militaire. D'abord, comme on a cent fois eu l'occasion de le noter, ce pouvoir n'est que relatif. Ensuite, parmi les causes réelles, la conjoncture et les stratégies sont au moins aussi importantes que les facteurs structurels, et la création de l'Etat-major général en 1959 explique mieux l'actuel pouvoir du colonel Boumediène que la place de ce dernier dans la pyramide socio-culturelle. On veut simplement noter la relative congruence entre ce groupe et une bonne partie de la population, ce qui garantit sa stabilité.

quées » et tentera de filtrer leur participation au processus politique, ce qui pose une fois de plus le problème de la relève politique.

Telles sont les variables qui nous paraissent les mieux appropriées à l'explication de l'actuel système politique algérien. Nous admettons volontiers qu'elles n'ont rien de particulièrement original ; elles ont peut-être le mérite de donner du régime une image moins mythologique et moins *culture-bound* que d'autres présentations, en insistant davantage sur son adaptation aux exigences sociales présentes dans la société algérienne, et sur sa capacité de satisfaction et de contrôle de ces exigences, que sur les écarts qui le séparent du régime idéal que les théoriciens du développement politique, ou du marxisme, dessinent à l'envi, mais avec des traits différents. Mais nous n'avons pas dissimulé les points de contradiction qui constituent autant d'issues cruciales pour le régime. Comment concilier les demandes de modernisation et les demandes de « modernisme » ? Comment mener l'effort d'intégration économique des différents secteurs de la population algérienne sans en même temps prévoir, à plus ou moins long terme, leur intégration politique ? Comment aménager les normes de recrutement politique, c'est-à-dire déterminer ce qu'un candidat doit investir pour être admis à prendre une part significative dans les interactions politiques ? « Dévouement et militantisme » répond le chœur officiel, « participation à la bourgeoisie bureaucratique » ajoute le contre-chant de l'opposition, « clientélisme » complète, sur les bas-côtés, le groupe des fidèles de l'açabyia. La réponse la plus plausible dans un « Etat administratif » serait peut-être : « professionnalisation et compétence ». Mais le fait que l'administration soit le principal marché politique n'entraîne pas du tout pour conséquence obligée — il ne faut pas l'oublier — l'intégration des meilleurs professionnels au cœur du processus politique. Un régime militaire peut parfaitement « professionnaliser » l'armée, c'est-à-dire remplacer les commandants de région à haut prestige local ou national par des professionnels indispensables au fonctionnement de la machine mais aisément interchangeables ; de même, le régime administratif peut promouvoir des bureaucrates compétents à des postes « exposés » (finances, commerce, etc.) sans que cette promotion leur donne des ressources permanentes. Enfin, dernière inconnue relative : quels seront les conflits les plus à même de se politiser dans la prochaine décennie et quels seront les clivages décisifs ? La réponse à cette question ne dépend pas seulement du plus ou moins grand degré de satisfaction des besoins économiques, comme un sociologisme paresseux nous inciterait à le croire, mais également du jeu autonome du système politique qui peut créer, contrôler ou canaliser des conflits dans ses relations avec la société⁶⁹. Le système algérien a besoin, non de légitimer son régime (la légitimité existe), ni de concentrer plus de force entre les mains des autorités qui semblent fort bien dotées de ce point de vue, mais de développer une machinerie politique susceptible de communiquer

69. Cf. M. JANOWITZ, *Political conflict*, Chicago, Quadrangle Books, 1970, p. 90.

avec les différents secteurs sociaux, de recevoir des impulsions et de les régulariser. Cette conclusion platement « cybernétique » peut sembler camoufler, sous un vocabulaire d'« ingéniererie », une naïveté idéaliste vieille comme le monde (ou du moins comme le monde « bourgeois »). Il est en effet difficile d'échapper à son coefficient idéologique de départ. Mais est-il tellement idéologique d'affirmer qu'un régime moderne, qui laisserait se développer un trop fort sentiment d'aliénation politique (hostilité ou même simplement apathie), risquerait de perdre son autorité même s'il parvient à diminuer l'insatisfaction économique ?

I. COMPOSITION DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION¹*Président :*

BOUMEDIÈNE *•, président du Conseil des ministres ; ministre de la Défense nationale.

Membres (par ordre alphabétique) :

ABID (Saïd), commandant de région militaire ; décédé en décembre 1967.

BELHOUCHE *, commandant de région militaire.

BENAHMED *• dit **ABDELGHANI**, commandant de région militaire ; ministre de l'Intérieur.

BENCHERIF *, commandant de la gendarmerie nationale.

BENDJEDDID * (Chadli), commandant de région militaire.

BEN HADDOU *, ancien chef de wilaya.

BENSALEM *, membre de l'Etat-major général.

BOUBNIDER, ancien chef de wilaya, membre du secrétariat exécutif du parti (jusqu'en 1967) ; retiré.

BOUDJENANE, membre de l'Etat-major général ; décédé en 1968.

BOUMAZA, ministre de l'Economie, puis de l'Information en 1965 ; exclu en 1966.

BOUTEFLIKA *•, ancien membre de l'Etat-major de l'ALN ; ministre des Affaires étrangères.

CHERIF BELKACEM *•, ancien membre de l'Etat-major de l'ALN ; coordinateur du secrétariat exécutif du parti (1965-1967) ; ministre des Finances (1967-1970) ; ministre d'Etat.

DRAÏA *, commandant des CNS.

KAÏD (Ahmed), ministre des Finances (1965-1967) ; responsable du parti ; retiré.

KHATIB (Youcef), ancien chef de la wilaya IV ; membre du secrétariat exécutif du parti (1965-1967) ; retiré.

MAHSAS, ministre de l'Agriculture en 1965 ; exclu en 1966.

MEDEGHRI, ancien membre de l'Etat-major de l'ALN ; ancien ministre de l'Intérieur ; décédé.

MENDJLI, ancien membre de l'Etat-major de l'ALN ; Premier vice-président de l'Assemblée nationale ; retiré.

MOHAMMEDI SAÏD, ancien membre de l'Etat-major de l'ALN ; retiré.

MOHAND OU EL HADJ, ancien chef de la wilaya III ; membre du secrétariat exécutif du parti (1965-1967) ; retiré ; décédé en 1972.

MOULAY ABDELKADER dit **CHABOU**, directeur de cabinet du colonel Boumediène ; décédé en 1971.

1. * : membres encore réellement en fonction.

*• : membres du gouvernement.

SOUFI, commandant de région militaire; retiré.

TAYEBI **, ancien membre de l'Etat-major de l'ALN; ministre de l'Agriculture.

YAHYAOUI *, ancien membre de l'Etat-major de l'ALN.

ZBIRI, ancien chef de la wilaya I; chef de l'Etat-major général (1965-1967); exclu.

II. GOUVERNEMENTS DEPUIS LE 10 JUILLET 1965

Présidence, Ministère de la défense nationale: H. BOUMEDIÈNE sans interruption.

Ministre d'Etat chargé des transports: R. BITAT sans interruption.

Ministre d'Etat: C. BELKACEM.

Intérieur: A. MEDEGHRI sans interruption.

Affaires étrangères: A. BOUTEFLIKA sans interruption. (BENAHMED dit ABDELGHANI (1975).)

Agriculture: A. MAHSAS. ALI YAHIA (22 septembre 1966). TAYEBI (7 mars 1968).

Justice: M. BEDJAOUI. B. BENHAMOUDA (21 juillet 1970).

Industrie et énergie: B. ABDESSLAM.

Travail: A. ZERDANI. MAZOUZI (7 mars 1968).

Commerce: N. DELLECI. YAKER (9 juin 1969).

Santé publique: T. HADDAM. BOUDJELAB (6 juin 1970).

Travaux publics et construction: HADJ SMAINE (départ le 4 avril 1966). ALI YAHIA (4 avril 1966). L. KHENE (22 septembre 1966). A. ZAIBECK (1970).

Enseignement originel et affaires religieuses: SAADOUNI. M. KASSIM (6 juin 1970).

Education nationale: A. TALEB. Ministère supprimé.

Enseignement supérieur et recherche: M. BENYAHIA (1970).

Autres branches d'enseignement: A. BENMAHMOUD (1970).

Information et culture: B. BOUMAZA. M. BENYAHIA (29 octobre 1966). A. TALEB.

Finances: A. KAÏD. C. BELKACEM (9 janvier 1968, démission en mars 1970).

I. MAHROUG.

Anciens moudjahidine: B. BENHAMOUDA. M. GUENNEZ (21 juillet 1970).

Jeunesse et sports: A. BENMAHMOUD. A. FADEI (21 juillet 1970).

Postes et télécommunications: A. ZAIBECK. M. KADI (mort le 2 juin 1972).

Commandant S. MESSAOUDEN (18 décembre 1972).

Secrétaires d'Etat, Plan: K. ABDALLAH-KHODJA.

Hydraulique: ARBAOUI.

Sont membres du gouvernement depuis le 28 septembre 1962

H. BOUMEDIÈNE : Défense nationale, puis, à partir du 10 juillet 1965, Présidence et Défense.

A. MEDEGHRI : Intérieur (avec une interruption de juillet 1964 à juin 1965); décédé.

A. BOUTEFLIKA : Jeunesse et sports, puis Affaires étrangères (18 septembre 1963).

Depuis le 10 juillet 1965

R. BITAT : Ministre d'Etat. Transports.
B. ABDESSLAM : Industrie.
A. TALEB : Education nationale puis Information et culture (21 juillet 1970).
B. BENHAMOUDA : Anciens moudjahidine, puis Justice (21 juillet 1970).
A. BENMAHMOUD : Jeunesse et sports, puis Enseignement non supérieur (21 juillet 1970).
A. ZAIBECK : Postes et télécommunications puis Travaux publics (21 juillet 1970).

Depuis le 29 octobre 1966

M. BENYAHIA : Information puis Enseignement supérieur (21 juillet 1970).

Depuis le 7 mars 1968

M. MAZOUZI : Travail.
M. TAYEBI : Agriculture.

Depuis le 9 juin 1969

L. YAKER : Commerce.

Depuis le 6 juin 1970

M. KASSIM : Enseignement originel et affaires religieuses.
O. BOUDJELAB : Santé.

Depuis le 21 juillet 1970

I. MAHROUG : Finances.
M. GUENNEZ : Anciens moudjahidine.
A. FADEL : Jeunesse et sports.
M. KADI : Postes et télécommunications.
K. ABDALLAH-KHODJA : Plan.
A. ARBAOUI : Hydraulique.

Depuis le 18 décembre 1972

S. MESSAOUDENE : Postes et télécommunications.

Depuis 1975

A. BENAHMED (dit ABDELGHANI) : Intérieur.

M. CHERIF BELKACEM a été ministre du 18 septembre 1963 au 10 juillet 1965. Il a quitté le gouvernement de 1965 à 1968 pour assurer la Coordination du secrétariat exécutif du parti et a pris, en 1968, le portefeuille des Finances abandonné par M. Kaïd Ahmed qui devint alors responsable du parti. Il s'est déchargé de ces fonctions pour raisons de santé en mars 1970. Il est revenu au gouvernement comme ministre d'Etat en juillet 1970. M. R. BITAT avait été nommé de façon éphémère troisième vice-président dans le gouvernement Ben Bella du 18 septembre 1963. Mais, non consulté, il s'était retiré aussitôt.

INDEX DES NOMS

- Abadou : 405.
- Abbas (Ferhat) : 50, 57, 60, 61, 87, 246, 259, 313, 334, 336, 338, 387, 401, 402, 403, 405, 407.
- Abdallah-Khodja : 200, 426, 492, 493.
- Abdel-Kader : 9, 210, 246, 311.
- Abdelkader (Abderrazak) : 403.
- Abdelmalek (A.) : 290, 291, 380, 390, 391.
- Abdel Ouahab : 59.
- Abdesslam (B.) : 15, 167, 168, 179, 492, 493.
- Abdi (N.) : 442.
- Abid (Saïd) : 74, 75, 491.
- Achour : 405.
- Adelghani (Ahmed Ben ahmed, dit) : 74, 491.
- Ageron (C.-A.) : 5, 189, 301.
- Ahmad (Eqbal) : 184.
- Aïssat Idir : 152, 155, 182, 392.
- Aït Ahmed : 49, 52, 59, 60, 63, 67, 68, 88, 98, 155, 292, 388, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 413, 416.
- Aït Amara (H.) : 442.
- Aït El Hocine : 406.
- Aït Messaouden (S.) : 400, 492.
- Ake (C.) : 84.
- Akkache (A.) : 428.
- Al Kubaisi (B.) : 86.
- Allardt (E.) : 478.
- Almond (G.) : 4, 46, 47, 192, 227, 228, 235, 247, 248, 287, 416, 474, 479.
- Ali Yahia (A.) : 61, 167, 402, 492.
- Alleg (H.) : 311, 452.
- Allouache : 402.
- Althusser (L.) : 236, 247, 260.
- Amadio (M.) : 117, 123, 210, 216, 218.
- Amin (Samir) : 320, 380, 423, 425, 431, 432, 433.
- Amir : 399.
- Ammar-Mouhoub : 402.
- Apter (D.) : 30, 44, 235, 236, 245, 280, 281, 282, 286, 315, 365, 368, 416, 478, 480, 481, 482.
- Aragon (L.) : 245.
- Arbaoui : 492, 493.
- Arcy (F. d') : 189, 190, 191, 192, 193.
- Aron (R.) : 448.
- Ashford (D.) : 187, 302, 422.
- Autin (J.-L.) : 442, 443.
- Aya (R.) : 265.
- Ayache (A.) : 151.
- Azzedine : 67, 405.
- Bacon (F.) : 247.
- Bahri (A.M.) : 467.
- Bailey (F.G.) : 274, 333, 337.
- Balandier (G.) : 353.
- Barbé (R.) : 431, 432.
- Bardin (J.) : 335.
- Bardinet (C.) : 367, 368, 379, 423, 437.
- Barrington Moore : 2.
- Bastid (P.) : 34, 48.
- Bedjaoui (M.) : 14, 34, 38, 48, 50, 56, 61, 64, 67, 193, 197, 334, 492.
- Belouane : 53.
- Belhocine : 54.
- Belhouchet (A.) : 74, 383, 472, 491.
- Bell (D.) : 236, 245.
- Benachenhou (Abdelatif) : 342, 429.
- Benachenhou (Mourad) : 430, 443.
- Ben Abdallah (B.) : 61, 66.
- Ben Badis : 259, 293, 295.
- Ben Bella : 13, 16, 19, 25, 32, 34, 36, 38, 39, 40, 43, 47, 50, 51, 53, 59, 63, 64, 66, 67, 73, 75, 76, 77, 86, 90, 93, 98, 101, 102, 103, 114, 156, 157, 161, 162, 163, 164, 183, 255, 260, 261, 263, 264, 271, 278, 282, 284, 285, 292, 293, 295, 307, 309, 313, 315, 324, 325, 334, 335, 338, 339, 340, 385, 386, 387, 388, 393, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 410, 415, 417, 420, 428, 440, 469, 470, 473, 475, 493.
- Ben Boulaïd : 390.
- Ben Brahem (J.) : 166.
- Benchikh (M.) : 424.
- Bencherif (A.) : 74, 383, 392, 472, 491.
- Bendjedid (Chadli) : 74, 491.
- Belal (A.-A.) : 380.
- Belazoug (A.) : 406.
- Bendix (R.) : 2, 43, 245.
- Benhadji (A.) : 175.
- Benguettat : 99, 170.
- Ben Haddou (Bouhadjar) : 74, 75, 388, 491.
- Benhamida : 410.
- Benhamouda (B.) : 114, 492, 493.
- Ben Khedda (Y.) : 32, 155, 335, 336, 385, 401, 407.
- Benmahjoub (O.) : 29, 66.
- Benmahmoud (A.) : 492, 493.
- Ben Miloud (Dr) : 292.
- Bennabi (M.) : 311.
- Benouaret (N.) : 144.
- Bensalem (A.) : 74, 383, 472, 491.
- Benseddik (M.) : 153.
- Ben Tobbal : 98, 383, 384, 385, 410.
- Bentoumi (A.) : 49, 55, 67, 114, 335, 405.
- Benyahia (M.) : 352, 492, 493.
- Ben Yonnes : 402, 405.
- Berenguer : 61.
- Berger (M.) : 391, 439.
- Bergeron (G.) : 42.
- Berque (A.) : 321.
- Berque (J.) : 150, 290, 313, 317, 349, 380, 461.
- Berliche : 346.
- Billon-Grand (F.) : 287.
- Binder (L.) : 304, 349, 477.
- Bingham Powell (G.) : 4, 474.

- Birnbaum (P.) : 239.
 Bitat (Rabah) : 54, 101, 402, 405, 492, 493.
 Bitat (Zora) : 61.
 Blair (T.L.) : 430, 443.
 Bobronjki (C.) : 320, 368.
 Bouali (Larbi) : 405.
 Bouamari (M.) : 444.
 Bonnard : 73.
 Borella (F.) : 9, 26, 29, 37, 38, 56, 60, 61, 193, 195, 414.
 Borthwick (B.) : 302.
 Boubniber (J.) : 74, 75, 90, 92, 98, 388, 491.
 Bouderbala (N.) : 43.
 Boudiaf (M.) : 88, 401, 402, 403, 405, 407, 413.
 Boudissa (S.) : 156.
 Boudjelab : 492, 493.
 Boudjenane (A.) : 74, 75, 491.
 Boukhobza (M.) : 377.
 Boukli (N.) : 431.
 Boulding (K.) : 353.
 Boumaza (B.) : 49, 53, 54, 58, 61, 74, 75, 91, 293, 341, 387, 388, 407, 408, 491.
 Boumendjel : 50.
 Boumediène (H.) : 13, 18, 22, 25, 31, 36, 38, 39, 41, 45, 53, 64, 69, 71, 72, 73, 74, 77, 80, 87, 89, 90, 91, 95, 114, 118, 123, 134, 145, 162, 163, 164, 165, 174, 185, 194, 195, 248, 251, 254, 260, 262, 263, 269, 270, 282, 284, 292, 298, 308, 325, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 368, 377, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 396, 397, 398, 399, 406, 407, 408, 409, 411, 416, 458, 459, 487, 491, 492.
 Bourcier de Carbon (P.) : 367, 423.
 Bourdieu (P.) : 85, 154, 181, 243, 312, 321, 323, 324, 431, 432, 433, 439, 484.
 Bourges (H.) : 5, 22, 32, 33, 34, 60, 87, 88, 167, 248, 338, 339.
 Bourouiba (B.) : 161.
 Boussouf (A.) : 101, 383, 384, 401, 417.
 Bouteflika : 53, 72, 74, 87, 88, 309, 339, 386, 387, 388, 491, 492.
 Bouzida : 55, 61.
 Brown (L.C.) : 184, 244.
 Buckley (W.) : 466.
 Burdeau (G.) : 3, 41, 329.
 Burke (E.) : 239.
 Burnham (W.) : 42, 353.
 Cabot (J.) : 437.
 Camau (M.) : 167, 252, 261, 269, 270, 382.
 Canapa (M.-P.) : 208.
 Cardoso (F.H.) : 365.
 Carrère d'Encausse (H.) : 31.
 Carré de Malberg : 29, 30, 58.
 Cessieux (R.) : 364, 366.
 Chaffard (G.) : 34.
 Chaliand (G.) : 34, 88, 96, 165, 185, 239, 240, 241, 293, 335, 430, 433, 434, 440, 444, 450, 451.
 Chaabani : 67, 69, 71, 87, 292, 338, 339, 386, 387, 388, 392, 405.
 Chambers (W.) : 42.
 Chabou (Moulay Abdelkader, dit) : 74, 75, 99, 383, 385, 391, 472, 491.
 Charnay (J.-P.) : 142, 349.
 Chaulet (C.) : 257, 273, 294, 302, 306, 318, 320, 323, 430, 443.
 Chazel (F.) : 239.
 Chenoufi : 405.
 Cherif (Abderrahmane) : 67, 387, 410.
 Cherif (Ali) (Colonel Sadok) : 405.
 Cherif (Belkacem) : 72, 74, 87, 90, 98, 180, 195, 261, 340, 384, 389, 406, 472, 491, 492, 493.
 Cherif (Mahmoud) : 384.
 Cheriet (A.) : 310.
 Chevallier (J.) : 487.
 Chikh (S.) : 252, 256.
 Choukroun (J.) : 151.
 Clegg (I.) : 430, 440.
 Coleman (J.) : 46, 304, 477, 479.
 Colonna (F.) : 301.
 Collot (C.) : 210, 211.
 Condillac : 238.
 Cornaton (M.) : 316, 318, 319, 323, 436, 443.
 Cornet (R.) : 191, 192.
 Coulon (C.) : 2.
 Crozier (M.) : 42.
 Fadel (A.) : 492, 493.
 Fainsod (M.) : 41.
 Fallers (L.) : 236, 304, 477.
 Fanon (F.) : 140, 155, 182, 186, 236, 237, 311, 316, 321, 435.
 Farès (Abderrahmane) : 34, 87, 405, 487.
 Farès (Mohammed) : 151.
 Favret (J.) : 24, 154, 155, 157, 158, 159, 244, 301, 302, 320, 485.
 Favrod (C.-H.) : 9.
 Feit (E.) : 479.
 Finifter (A.W.) : 318.
 Fischer (G.) : 152.
 Flory (M.) : 14, 57, 312, 415.
 Fougère (L.) : 20, 28.
 Frachon (Benoît) : 152, 153.
 France (H. de) : 443.
 Francis (A.) : 387.
 Debzi (L.) : 101.
 Dennis (J.) : 287.
 Descloitres (R.) : 191, 192.
 Deutsch (K.) : 466.
 Devos (G.) : 243.
 Dia (M.) : 37.
 Djelloul : 400.
 Djeraba : 495.
 Djermane (R.) : 161.
 Djilas (M.) : 448.
 Dos Santos (T.) : 380.
 Doucy (A.) : 134, 252.
 Douence (J.-C.) : 334.
 Draïa (A.) : 74, 392, 491.
 Duclos (L.-J.) : 255.
 Duguit (L.) : 73.
 Dumont (R.) : 325.
 Duprat (G.) : 66, 257, 269, 278, 430.
 Duverger (M.) : 65.
 Duvignaud (J.) : 255.
 Easton (D.) : 228, 287, 310, 372, 478, 480.
 Eckstein (H.) : 314.
 Edelmann (M.) : 283, 291.
 Eisenstadt (S.N.) : 83, 251, 483, 485.
 El Madani (Tewfik) : 260, 309.
 El Moqrani : 301.
 Emerit (M.) : 311.
 Engels (F.) : 1, 15.
 Estabiet (V.) : 432.
 Etienne (B.) : 259, 262, 283, 415, 474.
 Ewande (D.) : 421.
 Francos (A.) : 249.
 Freyssinet (J.) : 367.
 Fried (R.C.) : 230.
 Friedrich (C.J.) : 62, 330.
 Gallico (L.) : 306.
 Gallissot (R.) : 150, 151, 152, 153, 154, 181, 432, 440, 444.
 Galtung (J.) : 329.
 Garaudy (R.) : 299.
 Gardet (L.) : 305.
 Gaud (B.) : 317.
 Geertz (C.) : 44, 236, 245, 246, 304, 467, 477, 484.
 Gellner (E.) : 10, 59, 250, 313, 325, 328, 465, 483.
 Germani (G.) : 366.
 Geschwender (V.J.A.) : 297.
 Gherzi : 55, 61.
 Guennez (M.) : 71, 105, 146, 180, 388, 492, 493.
 Guerroudj (A.) : 54, 61.
 Ghazali (N.E.) : 153.
 Glasman (D.) : 360.
 Gourdon (A.) : 172, 416.
 Gramsci (A.) : 271, 461.
 Granjon (D.) : 416.
 Grémion (P.) : 221.
 Grumbach (E.) : 151.
 Guèche (N.) : 151, 153.
 Guérin (D.) : 269, 452.
 Gurr (T.R.) : 353.
 Hached (Ferhat) : 153.
 Haddad (M.) : 241, 295, 296, 297.
 Haddam (T.) : 492.
 Hadj Ali (B.) : 305, 306, 402, 406, 410, 484.
 Hadj Ben Alla : 19, 54, 64, 101, 387, 410.
 Hadj Hamou : 53.
 Hadj Smaïn : 114, 387, 392.
 Hagen (E.) : 483.
 Halpern (M.) : 185, 391, 439.
 Hanafi (H.) : 380.
 Harbi (M.) : 16, 17, 18, 98, 159, 269, 278, 296, 410, 412.
 Harrison (F.) : 369.
 Hassani (Moussa) : 67, 88, 404, 405.
 H'Aouache (Y.) : 309.
 Hauriou (A.) : 62, 67, 68.
 Hazard (J.) : 30.
 Hélie (D.) : 317.
 Helvétius : 238.
 Hermassi (E.) : 448.
 Herreman (P.) : 284.
 Hirschman (A.O.) : 62.
 Hobsbawn (E.) : 302.
 Hodgkin (T.) : 251.
 Hoffmann (S.) : 242, 463.
 Hochschild (A.R.) : 139.
 Humbaraci (A.) : 25, 278, 334.
 Huntington (S.P.) : 10, 229, 235, 274, 281, 464, 466, 467, 473, 478, 479.
 Hussein (Mahmoud) : 451.
 Ibn Khaldoun : 310.
 Ibrahim (Cheikh) : 308.
 Ilchman (W.) : 10, 83, 235, 290, 469, 470.
 Ionescu (G.) : 10, 250, 325, 328.
 Isnard (H.) : 430.
 Jonnart : 189.
 Jacob (P.E.) : 329.
 Jammes (R.) : 309.
 Janowitz (M.) : 488.
 Johnson (J.J.) : 391.
 Jouvenel (B. de) : 58.
 Joxe (L.) : 336.
 Julien (C.-A.) : 189, 321.
 Kabouya : 99.
 Kadi (M.) : 492, 493.
 Kaïd (Ahmed) : 18, 20, 26, 49, 54, 55, 74, 75, 87, 88, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 105, 108, 131, 137, 145, 156, 169, 171, 173, 180, 250, 254, 255, 261, 264, 266, 283, 293, 294, 341, 384, 385, 387, 418, 456, 457, 458, 459, 472, 491, 492, 493.
 Kassim : 492, 493.
 Kebaïli : 402.
 Kelly (R.) : 242.
 Keppel (M.) : 297, 300.
 Kesselman (M.) : 221.
 Khatib (Youssef) (Colonel Hassan) : 74, 75, 90, 98, 388, 491.
 Kheireddine (Cheikh) : 59.
 Khemisti (M.) : 34.
 Khene (L.) : 492.
 Khider (M.) : 9, 16, 22, 48, 54, 77, 86, 87, 88, 98, 101, 263, 308, 332, 334, 335, 338, 387, 402, 403, 404, 405, 408, 410, 419.
 Khobzi : 405.
 Kiouane : 98.
 Kirkwood (K.) : 251.
 Kostic (C.) : 317.
 Kouidri (M.) : 26.
 Koulitchisky (S.) : 166, 185.
 Krieger (A.) : 189.
 Krim (Belkacem) : 49, 101, 300, 302, 335, 336, 383, 384, 401, 402, 403, 407, 409, 410, 419.
 Kuper (L.) : 2.
 Lacheraf (M.) : 89, 96, 255, 293, 299, 302, 435.
 Lacoste (R.) : 32.
 Lacouture (J.) : 385, 395.
 Ladjal : 405.
 Lahouel (H.) : 98.
 Laks (M.) : 272, 302, 315, 446, 451.
 Lane (R.) : 237, 287, 324.
 Lansberger (A.) : 365.
 La Polombara (J.) : 41, 194, 228, 341.
 Lapassat (E.-J.) : 67, 114, 115.
 Laqueur (W.) : 439.
 Larbi (Youssef) : 99.
 Laroui (A.) : 250, 317, 326, 380.
 Launay (M.) : 151, 314.
 Laurent (S.) : 445.
 Lavau (G.) : 9, 28, 235, 274.
 Lazarev (G.) : 430.
 Lebjaoui (M.) : 153, 406, 407, 408, 411.
 Leca (J.) : 55, 56, 59, 77, 93, 105, 113, 123, 235, 240, 254, 255, 352, 451, 474.
 Legg (K.) : 224.
 Lemarchand (R.) : 224.
 Lénine : 15, 21, 241, 271.
 Lenski (G.E.) : 368.
 Lentini (A.-P.) : 17.
 Lerner (D.) : 394.
 Le Tourneau (R.) : 54, 87, 95, 333, 338, 407.
 Leucate (C.) : 452.
 Lévi-Strauss (C.) : 100.
 Lewis (B.) : 311, 315.
 Libert (M.) : 157.
 Lichtheim (G.) : 238.
 Lindblom (C.E.) : 264.
 Linhart (R.) : 451.
 Lipset (S.M.) : 2, 365, 366, 448.
 Lizot (J.) : 40, 190, 222, 317, 320.
 Lowi (T.J.) : 42.
 Lucas (P.) : 350, 461.
 Macridis (R.) : 3.
 Mac Rae (D.) : 328.
 Maddix (H.) : 187.

- Madjoub (A.): 151, 409.
 Mahiou (A.): 13, 83, 117, 123, 204, 210, 211, 216, 218, 414.
 Mahroug (I.): 492, 493.
 Mahsas (A.): 74, 75, 387, 388, 491, 492.
 Mammeri (Mouloud): 292.
 Mandouze (A.): 135, 153, 154.
 Mannheim (K.): 240, 247, 259, 281, 282.
 Mantrau (R.): 14, 312, 415.
 Marie (J.): 189.
 Marill (A.): 189.
 Marshall (T.H.): 481.
 Martin (D.): 240, 479.
 Martou (I.): 452.
 Marx (K.): 4, 21, 238, 239, 242, 247, 249, 309, 354, 432, 447, 473, 476.
 Maschino (T.): 88, 96, 155, 157.
 Mathetes (O.): 115.
 Mazouni (A.): 295, 299.
 Mazouzi (S.): 180, 492, 493.
 Mc Clelland (D.): 483.
 Mc Closky (H.): 239, 245.
 Medeghri (A.): 71, 74, 75, 87, 88, 205, 226, 385, 386, 387, 388, 472, 491, 492.
 Mehzoudi (B.): 335.
 Meister (A.): 210.
 Mellah: 409.
 Mendjili (A.): 73, 74, 75, 384, 385, 388, 491.
 Merad (A.): 293, 309, 314, 316.
 Merghoub (B.): 301.
 Merle (R.): 34, 162, 325.
 Merton: 40.
 Messadia (C.): 105.
 Messali Hadj: 152, 333, 401, 471, 473.
 Meynaud (J.): 175.
 Miaille (M.): 131, 373.
 Michel (A.): 151, 445.
 Michel (H.): 449.
 Miller (N.): 265.
 Mills (C.W.): 239.
 Minces (J.): 96, 423, 430, 433, 434, 440, 444, 445, 450.
 Miner (H.M.): 243.
 Mohammedi Saïd: 54, 59, 74, 75, 101, 384, 491.
 Mohand Ou El Hadj: 68, 74, 75, 90, 92, 98, 101, 338, 387, 388, 402, 403, 491.
 Monheim (F.): 134, 252.
 Monier: 73.
 Montaron (G.): 90.
 Montgomery (J.D.): 62.
 Moon (W.T.): 242.
 Moore (C.-H.): 43, 44, 96, 139, 235, 244, 263, 281, 282, 283, 478.
 Morizot (J.): 302, 322.
 Mosca: 471.
 Mullius (W.A.): 245.
 Musa (Salama): 250.
 Myers (C.A.): 369.
 Nadel (S.): 1.
 Naya (M'hammed): 150.
 Nekkache (M.): 387, 410.
 Nettle (J.-P.): 330.
 Nouschi (A.): 321.
 Nyssen (H.): 134.
 Olivier (M.): 442.
 Organski: 422.
 Ottaway (D. et M.): 101, 138, 160, 186, 244, 279, 334, 335, 385, 391, 472.
 Oumeziane (M.): 161, 162, 163, 164, 168, 169.
 Oussedik (Mourad): 60.
 Ouzegane (A.): 87, 150, 151, 290, 299, 417.
 Parodi (J.-L.): 430.
 Parsons (T.): 258, 280.
 Percheron (A.): 287.
 Peristiany (J.G.): 243.
 Percmutter (A.): 479, 480.
 Perroux (F.): 9, 426.
 Piotte (J.-M.): 461.
 Pitts (J.R.): 242.
 Plum (W.): 150, 151, 155, 156, 157.
 Polanyi (M.): 350.
 Pomel (B.): 114.
 Portelli (H.): 461.
 Poulantzas (N.): 447.
 Powell (B.): 46, 47, 235.
 Prats (Y.): 187.
 Price (R.M.): 479.
 Pye (L.): 242, 290, 391, 476.
 Raptis (M.): 269, 430.
 Rebbah (S.): 406.
 Remili (A.): 39, 113, 115, 190, 357.
 Riggs (R.): 209, 228, 229, 230, 231.
 Rivet (J.-P.): 432, 433.
 Robert (J.): 414.
 Robinson (R.D.): 394.
 Roblès (E.): 259.
 Rodinson (M.): 253, 285, 290, 326.
 Roig (C.): 187, 194, 222, 226, 230, 287.
 Rokkan (S.): 478.
 Rondot (P.): 309.
 Rose (A.): 235.
 Rosenthal (E.J.): 310.
 Rossignol (P.): 252, 333.
 Roy (J.): 259.
 Saad Dahlab: 98, 410.
 Saadouni: 492.
 Saci (Comdt Selim): 405.
 Saglio (J.-M.): 300.
 Sakhri (A.): 67, 405.
 Salah-Bey (A.): 49, 51, 185.
 Sari (D.): 442.
 Sartori (G.): 2, 62, 477.
 Sayad (A.): 431, 432, 484.
 Sayegh (F.): 19.
 Schurman (F.): 265, 273.
 Sehim (M.): 115.
 Seibel (C.): 432, 433.
 Serradj (M.): 100, 106, 109, 110, 133.
 Schachter - Morgenthau (R.): 13.
 Schils (E.): 83, 323, 324, 330, 350.
 Si Moussa (Benhamed, dit): 74, 388, 404, 405.
 Si Saïd: 145.
 Sigelman (L.): 231.
 Slimane Hoffman: 392, 399, 400.
 Smelser (N.): 46, 366, 373.
 Smith (M.G.): 2.
 Solari (A.): 365.
 Soufi (S.): 74, 75, 383, 492.
 Soulier (G.): 83.
 Soustelle (J.): 32, 487.
 Stambouli (F.): 123.
 Sunkel (O.): 380.
 Szalay (L.B.): 242.
 Szell (G.): 140.
 Taleb Ibrahim (A.): 101, 492, 493.
 Tayebi-Larbi (M.): 74, 90, 389, 492, 493.
 Taÿ (H.): 193, 195, 204, 205.
 Temmar (H.): 35, 316, 430.
 Terki (N.): 442.
 Tessler (M.): 297, 300.
 Thibaudet (A.): 238.
 Tiano (A.): 252, 273, 423, 461.
 Tidafi (T.): 430, 442.
 Timsit (G.): 25, 56.
 Tocqueville (A. de): 354.
 Toscano (J.V.): 329.
 Touraine (A.): 366.
 Touscoz (J.): 189.
 Uphoff (N.): 10, 83, 235, 297, 469.
 Vallin (R.): 261, 309, 311.
 Vandeveld (H.): 140, 141, 228, 284, 294, 302, 312, 467.
 Vatikiotis (P.): 57, 313.
 Vatin (J.-C.): 86, 100, 101, 188, 252, 311, 422, 428, 432, 448, 451.
 Verba (S.): 192, 227, 242, 287.
 Verdier (J.-M.): 118.
 Vidal (D.): 237.
 Viratelle (G.): 134, 252, 263, 273, 283, 392, 396, 423.
 Worsley (P.): 10, 250, 325, 439, 440.
 Yaayaoui (M.S.): 74, 492.
 Yaker: 492, 493.
 Yannopoulos (T.): 240, 479.
 Zahouane (H.): 16, 98, 159, 405, 410, 412.
 Zaibek (A.): 492, 493.
 Zamiti (K.): 365.
 Zartman (I.W.): 5, 71, 123, 215, 222, 223, 338, 381, 391, 396.
 Zerdani (A.): 163, 167, 179, 279, 409, 411, 492.
 Zerdoumi (N.): 312, 313.
 Zerdoumi (V.): 135, 320.
 Zehraoui (A.): 287, 296, 298, 316.
 Zerguini: 392.
 Zbiri (T.): 36, 69, 74, 75, 92, 168, 286, 340, 341, 387, 388, 389, 392, 406, 408, 410, 411, 472, 492.
 Zghal (A.): 337.
 Zolberg (A.R.): 2, 30, 231, 249.
 Walicki (A.): 325.
 Wallerstein (I.): 341, 403.
 Warner (et Lunt): 422, 439.
 Warnier: 301.
 Warrot d'Adhémar (C.): 354, 355, 357, 359, 361, 362, 363, 364, 366.
 Waterbury (J.): 349.
 Watnick (M.): 365.
 Weber (Max): 240, 432, 433.
 Weiner (M.): 84, 341.
 Weiss (F.): 151, 153, 154, 155, 157, 163, 165, 169, 185, 272, 279, 319, 332, 335.
 Welch (C.E.): 71, 391.
 Wolf (J.): 115, 254.
 Wolin (S.): 62.
 Worms (J.-P.): 221.

INDEX DES MATIÈRES

- Aliénation : 237, 245n.
 Arabisation : 80, 260, 349-351, 369.
 Arabisme : 295-297.
 Arabo-islamisme : 253, 258, 260, 298, 307, 310.
 Armée : 33, 64, 71n, 382-400.
 Assemblée nationale constituante : 47 et suiv., 65 et suiv., 73.
 Assemblée parlementaire : 57 et suiv.
 Autogestion : 37n, 41, 80, 117n, 194n, 201, 256, 257, 268-273, 282-283, 303, 306, 317-318, 430.
 Bourgeoisie bureaucratique : 35, 40.
 Bourgeoisie d'Etat : 4, 24, 450-452.
 Budget de la commune : 204.
 Budget national : 254n.
 Bureau politique : 1962 : 47-54, 60 ; 1964 : 69n, 87, 102.
 Bureaucratie : 35, 36, 39-43, 68n, 228-229, 272.
 Capacités (d'un système politique) : 4, 235, 293.
 Centralisation : du parti : 106 ; de l'Etat : 198.
 Charte d'Alger : 10-40, 158, 192, 238n, 248, 250 et suiv., 265, 269-270, 278, 377, 455-456.
 Chefs historiques : 17n.
 Clans : 88, 92, 320-321, 332, 384.
 Classes sociales : 1, 19, 21-23, 265 et suiv., 271, 303, 316, 432-435, 439-446, 457-459.
 Collégialité : 44, 48 et suiv., 194n.
 Colonisation : 320, 465, 486-488 ; à l'échelon local : 188-190, 209-213, 222.
 Comité central : 68n, 69n, 87.
 Communes : 120-122, 180, 210.
 Conférence nationale des présidents d'APC : 79-84.
 Confréries : 306.
 Conseil de la révolution : 72-78.
 Conseil économique et social : 79, 112.
 Conseil national de la révolution algérienne : 333-334, 384.
 Conseil supérieur de la magistrature : 77-78.
 Constitution : de 1963 : 19, 61, 72-73, 74, 415 ; future : 73.
 Constitutionnalisme : 61-62.
 Contrôle politique : 35, 41, 43, 46n, 110-127.
 Cour suprême : 14n, 34n.
 Crises : 66, 331-342.
 Culture : 258-262, 299n.
 Culture politique locale : 227, 236, 242 et suiv., 287-328, 464-465.
 Décentralisation : 187 et suiv., 208-209, 215, 224 et suiv.
 Demandes sociales : 194, 349, 474.
 Démocratie : 16, 18 ; et légitimité : 74-75.
 Développement politique : 476 et suiv.
 Education : 354-358, 375-376, 435 et suiv., 487 ; comme idéologie : 318.
 Elections : communales : 121, 141, 195 ; parlementaires : 47, 69 ; présidentielles : 63 ; référendaires : 60 ; dans les entreprises socialistes : 178 ; de wilaya : 215.
 Elites du parti et de l'Etat : 41-43, 448, 451, 453n ; élites et Parlement : 58 ; élites politiques : 66, 472-473 ; locales : 221-224 ; comme émetteurs d'idéologie : 278, 280, 285-286, 317.
 Emploi : 359-368, 370-374, 429, 435 et suiv.
 Entreprises : communales : 203 ; socialistes : 177-179.
 Etat administratif : 4, 10, 323.
 Etat-major général : 384.

- Etudiants : 23, 26-27, 134-135, 343-353, 368.
 Exécutif provisoire : 14, 34.
 Femmes : 140-143, 215, 294, 303 ; éducation : 377n.
 Fonction publique : statut : 35, 112-113.
 Fonctionnalisme : 1, 231, 289n, 302, 390n, 447.
 Fonctions : constituante du parti : 41 ; politiques : 46.
 Front uni : 31n, 60.
 Gouvernement provisoire de la République algérienne : 33, 334, 384 et suiv.
 Groupes politiques : 335, 385, 467-471.
 Idéologie : 235-286 ; instrumentale et consommatoire : 280-286.
 Impérialisme : rôle dans l'idéologie : 262-264.
 Industrialisation : 252-255.
 Infrastructure administrative : 228.
 Infrastructure politique : 228, 235.
 Institutionnalisation : 83, 313, 329n ; du volontariat étudiant : 345 et suiv.
 Institutions : 72-73 ; autonomie : 10, 229 ; cohérence : 274-275, 277 ; rôle et place : 47, 70.
 Intégration politique : 83-84, 229-231, 318, 329.
 Intellectuels révolutionnaires : 19-23, 271-273.
 Islam : 57-58, 59, 240-241, 259-260, 283, 304-315.
 Jeunesse : 133-140.
 Justice (organisation) : 77-78, 114-115.
 Légitimation : 330.
 Légitimité : 1, 13, 28, 44, 74-75, 333, 341, 483-484 ; comme ressource : 336 ; de l'administration : 226 ; de l'ANP : 386 ; des APC : 83 ; des conférences de cadres : 61, 63 ; légale-rationnelle : 57.
 Marabouts : 306.
 Marginalisation : des élites : 349-350 ; sous la colonisation : 486.
 Marxisme : 1, 15, 18, 21, 30, 239, 247n, 272, 289n, 290, 297-298, 302, 447 ; « marxisme objectif » : 326.
 Milices populaires : 71.
 Mobilisation sociale : 62, 466.
 Modernisation : 244, 298, 365, 480-483, 936n.
 Moudjahidine : maquisards : 98, 389 ; Anciens : 143-146.
 Multipartisme : 15, 18.
 Nationalisme : 225n, 256 et suiv., 289-304, 321.
 Opposition : 49, 61, 65, 68, 400-421, 454.
 Organisations nationales : 23-28, 127-187.
 Oulemas : 59, 253, 259-260, 308.
 Paysannerie : 19-23, 146-149, 255, 293n, 318-319, 320, 441-444.
 Petite bourgeoisie : 316, 437, 441, 473n.
 Pluralisme politique : 41, 44, 68.
 « Politiques » : 1, 473-475 ; industrialisation : 423-428 ; agriculture : 428-429.
 Recrutement politique : 41, 224-225, 230, 330, 342-353, 488.
 Réforme agraire : voir révolution agraire.
 Régionalisme : 300-302.
 Religion politique : 44n.
 Représentation politique : 29-30, 41, 61, 224-225, 286n, 330 ; par le syndicat et le parti : 183-184 ; représentation et Islam : 57, 313 ; rôle des APC : 83.
 Ressources politiques : 10, 222-223, 225.
 Révolution agraire : 123 et suiv., 200, 223n, 225, 255-258, 342, 350-351, 442.
 Soummam (congrès de la) : 33, 154, 255.
 Structures politiques : 1, 47n, 466-467.
 Syndicats ouvriers : 23-26, 59, 149-187, 299, 319, 332n.
 Système politique : 1, 310-315.
 Système politique arabo-musulman : 14, 312-314.
 Tradition : 262, 483-484 ; et idéologie : 244 et suiv.
 Tripoli (programme) : 9, 18-19, 33, 49n, 113, 238, 247, 250 et suiv., 259, 265, 275, 336.
 Unions paysannes : 147.
 Urbanisation : 368, 437.
 Wilayas : 210-224.
 Wilayisme : 385-386, 395.

Achévé d'imprimer
sur les presses de
L'IMPRIMERIE CHIRAT
42540 Saint-Just-la-Pendue
en septembre 1975
Dépôt légal 3^e trimestre 1975 N° 1244